



1814-2014
Bakounine
Bicentenaire

L'Héritage

1899-1914

René Berthier

Cercle d'Études libertaires – Gaston-Leval

...

Bakounine - L'Héritage - Monde-nouveau 25-01-2014

Mikhaïl Aleksandrovitch Bakounine, né le 30 mai 1814 à Priamoukhino près de Torjok (gouvernement de Tver, Empire russe) et mort le 1er juillet 1876 à Berne (Suisse), révolutionnaire, théoricien de l'anarchisme et philosophe qui a particulièrement réfléchi sur le rôle de l'État. Il pose dans ses écrits les fondements du socialisme libertaire.

Ce texte vise à participer à l'anniversaire des 200 ans de la naissance du révolutionnaire russe, souvent cité, glorifié ou haï mais qui reste fréquemment méconnu même chez les anarchistes.

Monde-nouveau.net participera à l'effort éditorial en présentant des textes relativement courts de 60 à 80 pages pouvant être édités sous la forme de brochures.

Cercle d'Études libertaires Gaston-Leval
monde-nouveau.net

Contact :
cel-gl@orange.fr

Bakounine : l'héritage

1899-1914

Lorsque l'Association internationale des travailleurs anti-autoritaire disparut en 1878, elle n'était plus une organisation de masse, à deux titres : d'une part ses effectifs étaient tombés à quelques centaines d'adhérents ; d'autre part elle avait été, dans sa structure même, transformée en organisation affinitaire par le courant anarchiste qui avait fini par y dominer. Le même constat peut être fait pour la Fédération jurassienne.

Pendant la génération qui suivit, les militants qui se réclamaient de l'héritage de l'AIT durent traverser des épreuves difficiles. Ils connurent également la période des attentats anarchistes : la répression qui suivit désorganisa les groupes anarchistes, vit disparaître leur presse. Les militants connurent l'exil, le bagne et la clandestinité. En France, la République se montra bien moins tolérante que le Second empire. Chaque tentative de reconstitution d'une quelconque structure ouvrière, même la plus anodine, était suivie d'arrestations et de citations devant un conseil de guerre. Pourtant, l'activité de construction d'une organisation ouvrière ne cessa pas, malgré la répression terrible qui suivit la Commune. Pendant que les journaux bourgeois faisaient leur Une des attentats anarchistes, le travail discret des militants continua de construire leur organisation de lutte. Comme l'écrit Édouard Dolléans, « le feu couve sous la cendre des organisations ouvrières détruites ».

Dès 1890, Kropotkine avait montré la marche à suivre. Dans *La Révolte*, il écrivit une série d'articles en septembre et octobre dans lesquels il affirmait qu'« il faut être avec le peuple, qui ne demande plus l'acte isolé, mais *des hommes d'action dans ses rangs* ». Il condamnait l'illusion que l'on pouvait vaincre les coalitions d'exploiteurs avec quelques livres d'« explosibles ».

La plupart des militants anarchistes n'étaient pas convaincus de la nécessité de l'action syndicale. Les uns pensaient que celle-ci était tout simplement nuisible. Pour les autres, il était clair que les syndicats n'étaient pas des instruments d'émancipation sociale. Cependant, une tendance se développa en faveur de l'entrée des anarchistes dans les syndicats : il ne s'agissait alors que d'un changement tactique. La publication en 1899 de la « Lettre aux anarchistes » de Fernand Pelloutier entérina ce changement de tactique. Le texte parut le 12 décembre 1899 dans sa brochure *Le Congrès général du Parti socialiste français*. Pelloutier, qui était alors depuis quatre ans le secrétaire de la Fédération des Bourses du travail, définit un idéal, celui

d'une société conforme aux aspirations libertaires, et une méthode, l'action à l'intérieur des syndicats et en dehors de l'influence corruptrice du socialisme parlementaire.

C'est la courte période qui va de la « Lettre aux anarchistes » à la déclaration de guerre que j'ai choisi d'étudier, afin de voir quel fut l'héritage de la pensée et de l'action de Bakounine dans le mouvement ouvrier français.

* * *

On connaît les faits : lors du congrès de La Haye, tenu du 2 au 7 septembre 1872, la direction de l'Internationale avait exclu deux militants de la Fédération jurassienne, Michel Bakounine et James Guillaume. Un troisième militant jurassien, Adhémair Schwitzguébel, échappa de peu aux foudres des Inquisiteurs et ne fut pas excommunié. L'exclusion de Bakounine et de James Guillaume fut menée d'une manière incroyablement bureaucratique, grâce à des mandats truqués, des manipulations. Les falsifications de mandats du congrès de La Haye avaient été précédées par les falsifications de la conférence de Londres de 1871, qui n'avait pas de pouvoir décisionnel, mais qui prit l'initiative des exclusions. Ces deux exclusions produisirent une réaction en chaîne que Marx et Engels n'avaient pas prévue. En fait, ils se tirèrent une balle dans le pied.

La Fédération jurassienne réagit très rapidement : elle convoqua presque aussitôt deux congrès, qui ne furent au fond que deux épisodes d'un même événement. Le 15 septembre au matin se tint un congrès fédéral jurassien, l'après-midi eut lieu un congrès international. Rétrospectivement, on ne peut être que stupéfait devant la rapidité de la réaction et la capacité à convoquer un congrès international en si peu de temps – sauf à penser que les décisions de La Haye étaient prévisibles et que des mesures avaient été préparées d'avance...

Le congrès jurassien du matin récusait les décisions d'exclusion prises à La Haye et contesta au Conseil général le droit de légiférer au nom des fédérations adhérentes. Le congrès de l'après-midi fut un *congrès international extraordinaire* de l'AIT, convoqué à l'initiative des Italiens. Ce congrès international, qui se désigna comme « anti-autoritaire », confirma les positions de la Fédération jurassienne et dénonça lui aussi les décisions de La Haye.

Ce qui restait du Conseil général – un petit groupe d'hommes totalement isolés du mouvement ouvrier – déclara nulles et non avenues les résolutions de Saint-Imier et somma la Fédération jurassienne de les annuler. Le 26 janvier 1873, le Conseil général fantôme – qui avait été transféré par le congrès de La Haye à New York, ce qui le rendit encore plus fantôme – vota une résolution disant que toutes les fédérations qui récusaient les exclusions de La Haye se plaçaient « elles-mêmes en dehors de l'Association

internationale des travailleurs et cessent d'en faire partie »¹. Ceux qui connaissent bien le mouvement communiste savent à quel point l'argument : « Ils se sont placés d'eux-mêmes en dehors de l'organisation », a pu resservir par la suite.

En d'autres termes, *Marx et Engels exclurent de la Première Internationale la quasi-totalité du mouvement ouvrier organisé de l'époque*. ...La « quasi-totalité », parce que ces mesures ne s'appliquèrent pas aux Internationaux allemands qui, selon August Bebel, n'avaient *jamais payé de cotisations à Londres*² !

1. — Le congrès de Saint-Imier fut-il une « scission » ?

Le congrès de Saint-Imier est souvent désigné comme une scission³. Par exemple, si on cherche « Association internationale des travailleurs » sur Google, on peut lire à propos de l'AIT « anti-autoritaire » : « La constitution de cette *nouvelle* internationale a lieu à Saint-Imier le 15 septembre 1872 » et on y apprend que « L'Internationale “officielle” dénonce cette scission ». Cette vision est malheureusement parfois entérinée par les anarchistes eux-mêmes. Le congrès international de Saint-Imier ne fut pas une scission, et l'AIT dite « anti-autoritaire » ne fut pas une « nouvelle » organisation ! Ce fut tout simplement un congrès extraordinaire de l'AIT qui décida que l'AIT de 1864 continuait, et qui décida des nouvelles conditions dans lesquelles l'Internationale continuait. C'est tellement vrai que la numération des congrès, à partir du congrès ordinaire suivant, tenu à Genève en 1873, reprend naturellement la suite des congrès précédents ! Ce sont au contraire les « marxistes » ou qualifiés de tels qui scissionnèrent, en prenant à La Haye des décisions anti-statutaires qui furent récusées par les autres fédérations de l'Internationale.

La scission opérée par les marxistes fut entérinée par le congrès qu'ils convoquèrent en septembre 1873 à Genève, peu après le VI^e congrès de l'Internationale « canal historique », si je puis dire. Ce fut un congrès fantôme convoqué par un Conseil général devenu lui aussi fantôme. Personne ou presque ne participa à ce congrès scissionniste. Tous ceux sur lesquels Marx comptait se désistèrent poliment. Le congrès « marxiste », si on peut l'appeler ainsi, fut marqué par les mêmes falsifications que lors de la conférence de Londres en 1871 et le congrès de La Haye en 1872. Ainsi, Becker, l'exécuteur des basses œuvres de Marx, se vanta d'avoir réussi à faire « surgir de terre, en quelque sorte, treize délégués d'un seul coup »⁴. A ce congrès furent distribués – encore une fois – des mandats truqués. Becker parlait de

¹ James Guillaume, *L'Internationale, documents et souvenirs*, tome III, p. 58.

² Bebel, *Volkstaat* du 16 mars 1872.

³ La première partie de « L'Héritage » est reprise d'un texte qui fut rédigé à l'occasion des rencontres internationales anarchistes d'août 2012.

⁴ Lettre à Sorge du 22 septembre 1873

« delegiertenmacherei » – fabrication de délégués. Il se vanta également à Marx⁵ d'avoir manipulé la composition de la commission de vérification des mandats, où il réussit à faire passer douze délégués de sa fabrication. Le congrès des scissionnistes marxistes fut un tel fiasco, de l'aveu même de Marx⁶, que *le compte rendu n'en fut même pas publié*. L'isolement de Marx et d'Engels est alors presque total.

Il faut donc le proclamer : le congrès international de Saint-Imier fut un succès politique éclatant des fédéralistes de l'Internationale contre les bureaucrates centralistes, un succès que les autres fédérations entérinèrent en se ralliant à l'idée que chacune avait le droit de décider de son propre sort, de définir sa propre stratégie, sans se voir contrainte d'adopter un programme uniforme. Mais il faut dire cependant que ce succès fut de courte durée, puisque l'expérience prit fin six ans plus tard. La Fédération jurassienne décida à son congrès des 3-5 août 1878, tenu à Fribourg, de ne plus convoquer de congrès international. Il conviendrait donc de s'interroger sur les causes qui conduisirent à la régression du mouvement ouvrier « anti-autoritaire ». Et surtout : quelles furent les causes internes au mouvement qui conduisirent à cette situation.

Traumatisme

Les années 1871 et 1872 créèrent un terrible traumatisme parmi les militants qui se réclamaient de l'AIT fédéraliste et collectiviste (et non pas « anarchiste »). Il y eut l'écrasement de la Commune, la répression inouïe qui suivit, l'exclusion de Bakounine et de James Guillaume de l'AIT, puis celle de la Fédération jurassienne. Puis il y eut l'exclusion de pratiquement tout le mouvement ouvrier organisé international ! Ce traumatisme sera répercuté dans les conceptions politiques du mouvement « anti-autoritaire » et en modifiera sensiblement la physionomie. Les manœuvres bureaucratiques de Marx étaient maintenant révélées au grand jour et personne, jusqu'alors, ne pouvait croire qu'un personnage comme Marx, qui disposait d'aussi peu de pouvoir réel, d'aussi peu de soutien réel dans le mouvement de masse, aurait pu, avec l'aide de quelques complices, liquider en si peu de temps une organisation internationale comme l'AIT.

Mais, dira-t-on, si Marx disposait d'aussi peu d'atouts, si les « anti-autoritaires » étaient si forts, pourquoi ont-ils perdu ? La question est biaisée. Les militants du Borinage en Belgique, comme leurs camarades français, italiens, espagnols, risquaient les charges de la troupe quand ils faisaient grève. Ils se faisaient parfois tuer, et ne pouvaient pas concevoir que la direction même de leur Internationale complotait dans leur dos. Ces pratiques n'étaient tout simplement *pas concevables*. Il faut comprendre également que le processus d'organisation du mouvement ouvrier en était à ses débuts. C'était un terrain presque vierge. Il ne faut pas raisonner de manière

⁵ Lettre du 2 novembre 1873.

⁶ Lettre de Marx à Sorge, 27 septembre 1873.

anachronique en ayant à l'esprit tout ce qu'on sait aujourd'hui, en ayant à l'esprit l'expérience historique acquise depuis 1872.

Bureaucratie et autorité

Les militants d'aujourd'hui, anarchistes comme marxistes, ont sans doute mal évalué à quel point l'appareil dirigeant de l'Internationale était sclérosé par la bureaucratie : les pratiques bureaucratiques du Conseil général dirigé par Marx n'étaient pas une fiction. Par exemple, John Hales, membre du comité anglais de l'Internationale, et qui était loin d'être un « bakouninien », cite un fait incroyable : lorsqu'il fut nommé à la tête du Conseil général, il ne réussit jamais à obtenir les adresses des fédérations du continent. De même, lorsque le Conseil fédéral anglais reçut d'Anselmo Lorenzo, un militant espagnol, une lettre dans laquelle il avait oublié de mettre son adresse, les Anglais ne purent pas répondre parce qu'Engels refusait de communiquer l'adresse⁷. La bureaucratie contre laquelle se battaient les fédéralistes *n'était pas une fiction*. Cette attitude était catastrophique pour le mouvement ouvrier : à un moment où la lutte des classes s'intensifiait, où la fraction la plus radicalisée du prolétariat se mobilisait, la direction de l'AIT bloquait littéralement le fonctionnement de l'Internationale parce que la plus grande partie de l'organisation échappait à son contrôle.

La capacité du mouvement libertaire à examiner de manière critique la bureaucratie qui était apparue à la direction de l'AIT a été desservie par une erreur d'interprétation du concept d'autorité, ou du moins par un glissement sémantique du terme. En effet, pour Proudhon et Bakounine, l'autorité est un concept qui s'applique aux manifestations diverses du *pouvoir politique*. Le « communisme autoritaire » est le communisme *d'État*. L'anti-autoritarisme était la lutte contre l'autorité comme principe et comportement politiques, pas comme attitude psychologique : c'était la lutte contre l'autorité en tant qu'accaparement du pouvoir par une minorité incontrôlée. Le terme « autoritaire » fut ensuite employé comme synonyme de « bureaucratique », pour désigner les pratiques de Marx et de ses amis. Les « anti-autoritaires » étaient donc opposés aux pratiques bureaucratiques de la direction de l'Internationale. Que Marx en particulier ait eu un comportement autoritaire est cependant indéniable, mais ce n'est pas cela qui était principalement visé.

Être anti-autoritaire n'est donc pas une attitude *morale*, un trait de caractère ou un refus de toute forme d'autorité, c'est un comportement *politique*. Mais il semble qu'il y ait eu très vite un glissement sémantique du mot « autorité » comme concept politique vers le sens psychologique et comportemental. Ce glissement a été très dommageable parce qu'il a créé un contre-sens par rapport au concept initial. Ce contre-sens fait que le concept de bureaucratie a finalement été peu analysé par les libertaires, et que cela a occulté toute réflexion sur les procédures à mettre en place pour empêcher

⁷ John Hales, lettre au Comité fédéral de la Fédération jurassienne, 6 novembre 1872. *L'internationale, documents et souvenirs*, éditions G. Lebovici, t. 2, p. 25.

l'accapement du pouvoir dans l'organisation – des procédures pourtant simples, telles que le contrôle, la rotation et la révocabilité des mandats.

Il devenait d'ailleurs d'autant moins utile d'analyser le phénomène bureaucratique qu'on en était arrivé à considérer que le *principe même* d'organisation était producteur d'« autorité ». Le mot « bureaucratie » existe bien dans la quatrième résolution de Saint-Imier, mais dans le sens de complexité croissante de la gestion des affaires courantes, pas dans le sens d'appareil administratif accaparant le pouvoir.

L'AIT « anti-autoritaire » fut-elle anarchiste ?

Contrairement à l'idée largement répandue, le congrès international de Saint-Imier ne fut pas le lieu de naissance de l'anarchisme, et les résolutions du congrès ne sont pas l'acte de naissance de l'anarchisme. Il faut insister sur le fait que toutes les fédérations de l'AIT n'étaient pas « bakouniniennes », et le désaveu des pratiques de Marx et de ses amis par la plupart d'entre elles ne constituait *en aucun cas* un acte de ralliement au point de vue « anarchiste », un terme qui ne peut en aucun cas être attribué à l'AIT dite « anti-autoritaire », du moins à ce moment-là. Ce désaveu exprime cependant de façon claire que l'unité internationale du mouvement ouvrier n'était possible que sur la base de la solidarité concrète, comme le proposait Bakounine, qui prévoyait que la « puissante centralisation de tous les pouvoirs dans les mains du Conseil général » aboutirait à la dissolution de fait de l'AIT ⁸.

Désigner l'AIT anti-autoritaire comme « anarchiste » est un contresens. L'AIT anti-autoritaire est un courant fédéraliste et collectiviste. Une étude attentive de l'usage du mot « anarchie » et de ses dérivés dans les textes de Bakounine montre qu'il était très réticent à l'utiliser. Bakounine lui-même se définissait comme « socialiste révolutionnaire » ou « collectiviste » ⁹. Les résolutions de Saint-Imier, qu'on qualifie souvent de proclamations anarchistes, tiennent un discours qui reste strictement dans les limites d'une organisation de classe, c'est-à-dire une organisation regroupant les travailleurs dans une structure de type syndical, fondée sur leur rôle dans le processus de production – ce qui n'est absolument pas l'objectif d'une organisation spécifiquement anarchiste ou, pour parler « moderne », d'une organisation spécifique. Il est sans doute beaucoup plus juste de dire que Saint-Imier fut l'acte de naissance du syndicalisme révolutionnaire.

Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y avait pas dans l'AIT des militants se définissant comme « anarchistes », ni de militants préconisant une forme spécifique d'organisation. Mais l'AIT dite « anti-autoritaire » issue du congrès de Saint-Imier n'était absolument pas « anarchiste ». Son caractère anti-autoritaire venait de ce qu'elle appliquait les consignes préconisées par Bakounine : pas de programme unique et obligatoire, et liberté pour chaque fédération de définir sa propre stratégie, y compris parlementaire.

⁸ Cf. Œuvres, Champ libre, III, 411.

⁹ Cf. René Berthier, « De l'usage du mot "anarchie" chez Bakounine », <http://monde-nouveau.net/spip.php?article185>

Le mouvement libertaire n'a, semble-t-il, pas réellement examiné ni étudié les tensions qui sont apparues après le VI^e congrès de l'Internationale, c'est-à-dire après 1873, *au sein* de l'Internationale anti-autoritaire, entre un courant qu'on pourrait qualifier de « proto-sindicaliste révolutionnaire », avec James Guillaume et Bakounine, et un autre qui commence à se désigner explicitement comme anarchiste, avec des hommes comme Pierre Brousse, Andrea Costa, Malatesta, Cafiero et d'autres.

Relation entre organisation de masse et organisation politique

Les débats qui eurent lieu dans l'Internationale, avant et après Saint-Imier, posèrent de nombreuses questions, mais en particulier une qui reste très actuelle dans le mouvement libertaire, celle de la relation entre organisation de masse et organisation politique. Bakounine a le mérite d'avoir posé le problème de l'organisation des révolutionnaires et de ses rapports avec les masses. Il l'a posé en opposition à la stratégie politique de Marx, électoraliste et parlementaire.

Doit-on rappeler que lorsque Bakounine disait que « le temps des grands discours théoriques, imprimés ou parlés, est passé », que « le temps n'est plus aux idées, il est aux faits et aux actes », il ne pensait pas, comme ont pu le comprendre de manière catastrophique certains anarchistes, à des actes de terreur destinés à réveiller les masses prétendûment endormies : « Ce qui importe avant tout aujourd'hui, disait-il *en 1873*, c'est l'organisation des forces du prolétariat. Mais cette organisation doit être l'œuvre du prolétariat lui-même ¹⁰. »

« Organisez toujours davantage la solidarité internationale, pratique, militante, des travailleurs de tous les métiers et de tous les pays, et rappelez-vous qu'infiniment faibles comme individus, comme localités ou comme pays isolés, vous trouverez une force immense, irrésistible, dans cette universelle collectivité ¹¹. »

Les Rencontres internationales de Saint-Imier, en 2012, auraient pu permettre de réaffirmer le constat que *le mouvement libertaire ne fut puissant que lorsque existait une organisation de masse et lorsqu'il avait développé des liens de proximité avec cette organisation de masse*, et qu'il incombait aux libertaires d'aujourd'hui de récupérer le terrain perdu à la suite des aléas de l'histoire... et de leurs propres erreurs. En effet, il ne fallait pas se contenter de célébrer la victoire éphémère que fut le congrès de Saint-Imier de 1872 pour le mouvement ouvrier international. Il était nécessaire de tenter comprendre pourquoi cette victoire se transforma six ans plus tard en déroute. Car l'Internationale dite « anti-autoritaire » ne s'acheva même pas sur un congrès prononçant sa propre fin, ce qui aurait été une manière de finir avec

¹⁰ Lettre aux compagnons de la Fédération jurassienne, 1^{re} quinzaine d'octobre 1873.

¹¹ *Ibid.*

les honneurs : on décida simplement de ne pas convoquer d'autres congrès. Il ne semble pas que le contexte et les raisons de cette dissolution dans les airs d'une Internationale qui apparaissait fort vigoureuse à Saint-Imier en 1872 aient été examinés de manière convaincante.

Conclusion

L'idée que le congrès de Saint-Imier fut en 1872 un congrès « anarchiste » est une erreur. Ce congrès se fondait sur l'idée que pouvaient adhérer à l'AIT des fédérations ayant la liberté du choix de ce qu'elles estimaient être la voie de l'émancipation. C'est ainsi que John Hales déclara que la Fédération britannique soutenait la Fédération jurassienne, mais que sa fédération choisissait la voie de l'action politique – c'est-à-dire parlementaire. C'est cette liberté de choix qui fit que la totalité des sections de l'AIT ont dénoncé les décisions prises par les bureaucrates du Conseil Général à La Haye et ont soutenu la création à Saint-Imier d'une AIT « anti-autoritaire ».

Ce n'est que progressivement que le courant « anarchiste » de l'AIT anti-autoritaire a pris le dessus et qu'il a imposé à l'organisation un programme anarchiste, allant totalement à l'encontre de tout ce que Bakounine avait dit. Le vieux révolutionnaire avait prévenu qu'en établissant un programme unique dans l'Internationale, on introduisait la division et qu'on aboutirait à créer « autant d'Internationales qu'il y a de programmes ». En modifiant la nature de l'AIT, en la transformant d'organisation de classe qu'elle était en groupe d'affinité, les « anarchistes » ont rompu avec les principes qui avaient été affirmés par Bakounine et ont contribué au départ des fédérations qui ne se reconnaissaient pas dans le programme anarchiste.

Il est certain que les causes de la dissolution de l'AIT anti-autoritaire sont multiples, mais il ne fait pas de doute que ceux qui se qualifiaient d'anarchistes y ont joué un rôle déterminant. Ces conclusions disqualifient-elles l'anarchisme pour autant, comme courant politique ? Bien sûr que non. La triste fin de l'AIT anti-autoritaire est largement due à une incompréhension des relations entre organisation politique (ou « spécifique ») et organisation de classe. Cette question se posa de nouveau une génération plus tard, dans la période qui va de la « Lettre aux anarchistes » de Fernand Pelloutier à la Première Guerre mondiale. Il n'est pas certain que ce problème ait été résolu encore aujourd'hui.

Si le mouvement libertaire veut survivre comme courant politique, il va lui falloir jeter un regard critique sur lui-même, un regard sans complaisance. Si le courant libertaire veut regagner le terrain qu'il a perdu dans le mouvement ouvrier, dans le mouvement syndical, dans le mouvement social d'une façon général, il va falloir qu'il commence à se demander *pourquoi* il a perdu ce terrain. Il va falloir éviter de renvoyer la faute aux autres : le capitalisme, le marxisme, etc. Il va lui falloir découvrir ce qui, *dans ses propres rangs*, l'empêche d'avancer.

Résumons :

Les principes développés par Bakounine peuvent se résumer ainsi :

- Le prolétariat doit se regrouper dans une organisation de classe afin de combattre le capitalisme et améliorer ses conditions immédiates d'existence.

- L'organisation de classe est constituée de deux structures, l'une verticale (« sections de métiers ») dans laquelle les travailleurs s'organisent en syndicats, fédérations de syndicats, etc., l'autre horizontale, ou géographique (« sections centrales »), dans laquelle ils s'organisent par localité.

- L'organisation de classe a pour fonction première de regrouper les travailleurs pour la défense de leurs intérêts immédiats. Elle constitue cependant, par sa structuration, le modèle de l'organisation de la société socialiste de demain.

- L'organisation de classe recrute de manière large les travailleurs sans considération d'opinion, de religion, etc. Elle met en œuvre la solidarité des travailleurs sur le plan national et international.

- Elle ne doit pas se voir imposer un programme obligatoire car cela conduirait à la constitution d'autant d'organisations que de programmes. Le but premier de l'organisation est donc l'unité de la classe ouvrière.

- Une minorité révolutionnaire doit se regrouper à l'intérieur même de l'organisation de classe pour en garantir l'indépendance et pour la faire avancer progressivement vers l'élaboration d'un programme par les travailleurs eux-mêmes.

Après la fin de l'AIT anti-autoritaire et de la Fédération jurassienne, ceux des militants qui n'avaient pas accepté l'idée de la dissolution de l'Internationale participèrent tout naturellement aux congrès socialistes organisés par les social-démocrates. Pendant une dizaine d'années, leur présence ne fut pas remise en cause par les socialistes réformistes. Peu à peu cependant, les dirigeants socialistes, en particulier les dirigeants allemands, tentèrent de les en expulser. Lorsque fut créée la II^e Internationale en 1889, les militants qui se réclamaient de l'héritage de l'AIT anti-autoritaire continuèrent cependant à assister aux congrès socialistes internationaux. C'étaient en quelque sorte des « squatters d'Internationale » Ce n'est qu'en 1896 qu'ils en furent définitivement expulsés.

En 1889 et en 1891, les anarchistes voulurent participer aux congrès de Paris et de Bruxelles, mais leur présence donna lieu à de violentes contestations. Une grande partie des délégués ouvriers anglais, hollandais et italiens, scandalisés par ce comportement, se retirèrent. Ne se sentant cependant pas encore assez forts, les socialistes ne firent voter aucune mesure sur la question parlementaire et les alliances avec les partis gouvernementaux. C'est au congrès de Zürich, en 1893, qu'ils crurent s'en tirer en faisant voter une motion qui disait notamment que « toutes les chambres syndicales seront admises au prochain congrès ; [ainsi que] les partis et groupements socialistes

qui reconnaissent la nécessité de l'organisation des travailleurs et de l'action politique ».

La résolution socialiste de 1893, qui exige des socialistes qu'ils « emploient tous leurs efforts » à l'action parlementaire, rendue de ce fait obligatoire, renvoyait à la marge les anarchistes, mais elle marginalisait également nombre de socialistes opposés au parlementarisme, ainsi que ceux pour qui l'action parlementaire n'était qu'une option parmi d'autres, et ceux qui en avaient fait l'expérience et ne la jugeaient pas concluante.

Les anarchistes, expulsés par la porte, revinrent par la fenêtre en 1896, au congrès de Londres... en tant que délégués de syndicats. Sur les quarante-trois délégués ouvriers français, vingt étaient des anarchistes notoires, dont Emile Pouget et Fernand Pelloutier¹²... Il fallut trois jours de bataille, que les socialistes gagnèrent de justesse, pour que passe une résolution excluant des congrès futurs les groupements, même corporatifs, qui n'acceptaient pas la nécessité du parlementarisme. Le rapport introductif du congrès anarchiste d'Amsterdam, tenu en 1907, dira : « La majorité voulait en finir avec les anarchistes ; elle ne se doutait pas qu'elle venait d'éloigner d'elle, à jamais, le prolétariat organisé¹³. » L'orateur ne croyait pas si bien dire.

Pendant la période noire du terrorisme anarchiste, les anarchistes organisateurs et militants du mouvement ouvrier sont toujours là : la grande vague d'attentats de 1892-1894 avec les figures de Ravachol, Vaillant et Emile Henry, apparaît au moment même où le mouvement ouvrier révolutionnaire commence à se reconstituer sous l'impulsion de Pouget, de Pelloutier et de beaucoup d'autres.

2. — Se réapproprier l'héritage de Bakounine

Les débats autour des principes qui furent développés dans l'Association internationale des travailleurs, en tant que modèle organisationnel, avaient cessé dans le mouvement dit « anti-autoritaire » depuis environ vingt-cinq ans. Ils reparurent ensuite au sein de ce qui était entre-temps devenu le mouvement anarchiste d'une part, le mouvement syndicaliste révolutionnaire de l'autre, chacun se revendiquant de la postérité de Bakounine et de la Fédération jurassienne.

Ainsi, après un temps de latence correspondant environ à une génération, après une véritable rupture de continuité d'une vingtaine d'années, ceux qu'on

¹² Cette situation était tout sauf spontanée ou le fait du hasard. En effet, c'est Fernand Pelloutier et Augustin Hamon qui eurent l'idée d'organiser une délégation « syndicalo-anarchiste » au congrès de Londres (l'« anarcho-syndicalisme » n'existait pas encore). Ils eurent l'aide de Malatesta, qui vivait à Londres et connaissait les milieux syndicalistes, et de Cornelissen en Hollande. Ce dernier rédigea pour l'occasion un texte intitulé « Le communisme révolutionnaire. Projet pour une entente et pour l'action commune des Socialistes révolutionnaires et des Communistes anarchistes ».

¹³ *Anarchisme et syndicalisme, Le congrès anarchiste international d'Amsterdam*. – Introduction d'Ariane Miéville et Maurizio Antonioli. Nautilus-Éditions du Monde libertaire.

appelle maintenant « syndicalistes » et « anarchistes » vont tenter de se réapproprier l'héritage de Bakounine, de la Fédération jurassienne et d'une façon générale de l'AIT anti-autoritaire. Ces vingt-cinq années ont largement contribué à éroder l'histoire, à la déformer et à faire tomber dans l'oubli certains points théoriques importants. James Guillaume, qui a quitté la Suisse et s'est installé à Paris en mai 1878, joua un rôle décisif dans cette réappropriation.

Des divergences d'approche en matière d'organisation et de stratégie étaient déjà apparues au sein de l'AIT anti-autoritaire avant sa dissolution. James Guillaume reste assez discret sur cette question dans *L'Internationale documents et souvenirs* : quelques allusions, qu'il faut presque lire entre les lignes, révèlent que deux courants nettement distincts étaient apparus dans l'Internationale. Ces courants vont s'affirmer vingt-cinq ans plus tard au sein du mouvement ouvrier français, se réclamant l'un et l'autre de l'héritage de Bakounine, mais sans jamais réussir à créer une synthèse¹⁴. La fin de la vie du compagnon de Bakounine est étroitement liée au mouvement syndicaliste révolutionnaire et à la CGT, à Pierre Monatte et au groupe de *La Vie ouvrière*, à des hommes comme Amédée Dunois. Quant aux anarcho-communistes, ils se regrouperont autour de revues telles que *Volontà* à Ancône, *Le Réveil/Il Risveglio* de Genève, mais aussi des *Temps nouveaux*.

Les relations entre les deux courants qui se réclamaient de l'héritage de la Fédération jurassienne connurent plusieurs phases.

- Dans un premier temps syndicalistes et anarchistes vont les uns et les autres affirmer que Bakounine a été un précurseur du syndicalisme révolutionnaire, que ce dernier est un héritage direct de l'Association internationale des travailleurs anti-autoritaire, et de Bakounine en particulier, et que le syndicalisme révolutionnaire est la forme spécifique par laquelle l'anarchisme se manifeste dans la classe ouvrière. Ces deux courants évolueront cependant d'une manière qui va les conduire à se confronter.

- Dans un deuxième temps, le développement du syndicalisme révolutionnaire conduira celui-ci à se considérer comme se suffisant à lui-même, ce qui poussera le courant anarcho-communiste à reprocher au syndicalisme d'absorber toutes les énergies militantes. Le syndicalisme révolutionnaire se trouve alors dans ce que Maurizio Antonioli appelle une « logique d'absorption »¹⁵, assumant à la fois la fonction d'organisation de masse et d'organisation spécifique. Il est accusé d'avoir des tentations « impérialistes », selon l'expression de Marc Pierrot, et les anarchistes reprochent au syndicalisme révolutionnaire de ne laisser aucune place à l'organisation fondée sur un « idéal », c'est-à-dire à l'organisation politique.

¹⁴ Ce processus ne se limite bien sûr pas au mouvement ouvrier français.

¹⁵ Maurizio Antonioli, « Bakunin tra sindacalismo rivoluzionario e anarchismo », *Bakunin cent'anni dopo*, Edizioni Antistato, 1976. En français, éditions Noir & Rouge.

• Dans un troisième temps l'anarcho-communisme va se définir comme antinomique avec le syndicalisme. Syndicalistes révolutionnaires et anarchistes se posent la question de la fonction de l'organisation de la minorité révolutionnaire et de son rapport avec l'organisation de classe, sans que s'instaure réellement un débat serein. Les syndicalistes affirmeront que le syndicat « suffit à tout », les anarchistes communistes affirmant le contraire, certains même disant que le syndicat joue un rôle néfaste.

Les deux courants se confrontèrent autour de plusieurs thèmes, en particulier celui de l'« automatisme », ou « automatisme syndical ». Il s'agit de l'idée, attribuée à Bakounine, selon laquelle la lutte syndicale est une école de la révolution et que les travailleurs acquièrent la conscience révolutionnaire par la seule expérience de la lutte des classes. Cette idée, soutenue par les syndicalistes révolutionnaires, fut d'abord approuvée, puis combattue par les anarchistes communistes qui en vinrent à affirmer qu'une intervention extérieure à la classe ouvrière était nécessaire.

Les deux courants s'opposèrent également sur l'interprétation à donner au point de vue de Bakounine concernant le rôle assigné respectivement à l'organisation de lutte économique et à l'organisation de lutte politique dans l'élaboration de la conscience révolutionnaire de la classe ouvrière.

La branche « syndicaliste » de l'héritage bakouninien s'efforçait de montrer la filiation entre les thèses de Bakounine et leurs propres pratiques. Elle ne manquait pas d'argument allant dans ce sens, et James Guillaume ne manqua pas de les mettre en valeur. Niant cette filiation, les anarchistes communistes en arrivèrent même à contester le bien-fondé des thèses de Bakounine.

Redécouverte de Bakounine

Au début du 20^e siècle, on découvre, ou on redécouvre les textes écrits par le révolutionnaire russe en Suisse :

• En 1903, James Guillaume publie une série d'articles qui seront ensuite réunis en brochure : *Le Collectivisme dans l'Internationale*.

• En 1905 est publié le premier volume de *L'Internationale documents et souvenirs*.

• En 1905 également, Amédée Dunois publie dans *Les Temps Nouveaux* un article sur la Fédération jurassienne, « Les Précurseurs », qui sera ensuite publié par Fabbri dans *Il Pensiero* ¹⁶.

• Luigi Fabbri écrit en 1906 une brochure, *L'Organisation ouvrière et l'anarchie*, à propos de laquelle *La Vita Operaia* d'Ancone écrira, en juillet 1906 : « Le syndicalisme est le concept que donnèrent Bakounine d'abord et l'Internationale ensuite, aux organisations de résistance ouvrière ayant pour base l'abolition du capitalisme et la substitution des organisations fédérales

¹⁶ Cf. Amédée Dunois, « Michel Bakounine », Éditions du Monde Libertaire, Paris/Éditions Alternative Libertaire, Bruxelles.

des travailleurs à l'État bourgeois au moyen de l'action directe et révolutionnaire du prolétariat ¹⁷. »

• En 1907, tout en continuant de publier *L'Internationale documents et souvenirs*, James Guillaume s'attèle à la publication du volume II des *Œuvres* de Bakounine, dont le premier volume était paru en 1895.

Les deux courants héritiers de l'Internationale redécouvrent donc Bakounine, mais c'est un texte initialement publié en 1869 dans *l'Égalité* de Genève, sous forme de quatre articles, qui va déclencher une véritable querelle : il s'agit de *La Politique de l'Internationale*, dont de larges extraits avaient été publiés en 1907 dans *Les Temps Nouveaux* et dans *Il Risveglio*. Le texte de Bakounine va fournir le prétexte à une polémique qui va durer au moins jusqu'à la déclaration de la guerre. Selon les syndicalistes révolutionnaires, la prépondérance du point de vue économique affirmée par Bakounine conduirait à la prépondérance de l'organisation de lutte économique sur l'organisation politique, justifiant la théorie du syndicat qui « suffit à tout ».

Or Bakounine n'a jamais affirmé une telle chose et on ne trouvera rien de tel dans ses écrits. Selon le révolutionnaire russe, quel que soit le niveau d'exigence qu'on puisse avoir envers une organisation de masse comme l'AIT, il y a des limites à ce qu'on peut lui demander, limites liées précisément à son hétérogénéité :

« On ne peut commettre de plus grande faute qu'en demandant soit à une chose, soit à une institution, soit à un homme plus qu'ils ne peuvent donner. En exigeant d'eux davantage, on les démoralise, on les empêche, on les fausse, on les tue. L'Internationale, en peu de temps, a produit de grands résultats. Elle a organisé, et elle organisera chaque jour d'une manière plus formidable encore le prolétariat pour la lutte économique. Est-ce une raison pour espérer qu'on pourra se servir d'elle comme d'un instrument pour la lutte politique ?

« M. Marx pour l'avoir espéré a manqué d'assassiner l'Internationale par sa criminelle tentative de La Haye ¹⁸. »

Il est clair que l'AIT – autrement dit l'organisation syndicale – ne peut pas « suffire à tout ». Il y a donc autre chose. Les militants anarchistes de cette période auraient pu se référer à l'Alliance bakouninienne, à laquelle James Guillaume refusa de faire partie. L'Alliance aurait pu servir de modèle pour l'organisation anarchiste spécifique dont on se plaint qu'elle n'est pas constituée à cause de l'hégémonie syndicale et de « l'absorption des énergies par le mouvement syndical », selon les termes de Maurizio Antonioli.

Sous le pseudonyme de Isidine, Marie Goldsmith résume parfaitement la question dans un article, « Le syndicalisme révolutionnaire et les Partis

¹⁷ Voir : « A proposito di sindacalismo », in *La Vita Operaia*, 14 juillet 1906.

¹⁸ Bakounine, *Écrit contre Marx*.

politiques en Russie »¹⁹, publié par *Les Temps Nouveaux* en juillet 1907²⁰. Elle souligne « la ressemblance, et même, sous beaucoup de rapports, (...) l'identité des idées syndicalistes avec les idées anarchistes ». Et elle ajoute : « Bakounine, dans son article *La Politique de l'Internationale*, expose la ligne de conduite qu'il voudrait voir suivre au mouvement ouvrier dans les termes tels que le mouvement syndicaliste actuel semble être la réalisation exacte de son programme. »

Nombreux sont ceux qui tiennent pour acquis, au sein des courants issus de l'Association internationale des travailleurs anti-autoritaire et de la Fédération jurassienne, que l'anarchisme était un produit de l'AIT et que le syndicalisme révolutionnaire était un produit de l'anarchisme. Amédée Dunois, par exemple, affirme en juillet 1907 que l'anarchisme syndicaliste « ressemblait comme un fils au collectivisme de l'Internationale » et qu'il « provenait en ligne directe de Bakounine »²¹. En réalité, il se forma au sein de l'Association internationale des travailleurs anti-autoritaire deux courants opposés, qu'on pourrait qualifier de « proto-syndicaliste révolutionnaire » et de « proto-anarchiste », le second se définissant clairement contre le premier

D'un côté il y a James Guillaume, la fédération espagnole et pour un temps la fédération belge. (Bakounine, mort en 1876, pourrait être classé dans ce groupe, mais les avis peuvent diverger...) De l'autre, il y a Pierre Brousse, Andrea Costa, mais aussi Malatesta, Cafiero, etc. Anarchisme et syndicalisme révolutionnaire se sont donc distinctement positionnés dès la fin de l'AIT. C'est d'ailleurs la décision prise par le courant « anarchiste » de faire adopter à l'Internationale un programme anarchiste – en contradiction totale avec les recommandations de Bakounine – qui précipita la fin de celle-ci, en la transformant en organisation affinitaire.

Il va de soi que la référence à Bakounine, dans le débat qui oppose les mouvements syndicaliste révolutionnaire et anarchiste, est dans une large mesure un prétexte. Le syndicalisme est un produit spontané de la lutte des classes et serait apparu sans l'aide de Bakounine ou de Marx. Qu'il puisse « ressembler » au point de vue développé par tel ou tel auteur est possible, mais cela ne fait pas de cet auteur le « créateur » du phénomène qu'il s'est en général contenté d'observer. C'est particulièrement vrai pour Bakounine, dont l'observation attentive du mouvement ouvrier de son temps fournit les fondements de ses analyses.

¹⁹ M. Isidine, « Le syndicalisme révolutionnaire et les partis politiques en Russie », in *Les Temps Nouveaux*, 6 juillet 1907. Isidine était un pseudonyme de Marie Goldsmith, qui, avec Pierrot avait fait partie du groupe des ESRI. Voir J. Maitron, « Le Groupe des Étudiants socialistes révolutionnaires internationalistes ».

²⁰ Une partie des articles des *Temps nouveaux* cités ici peuvent être consultés sur monde-nouveau.net, rubrique *Les Temps Nouveaux*. La totalité des numéros des *Temps nouveaux* peut être consultée sur Gallica, le site de la BNF.

²¹ « Congrès anarchiste tenu à Amsterdam, Août 1907 », La Publication sociale, Paris 1908, p. 65.

La charte d'Amiens : un texte défensif

« Anarchistes » et « syndicalistes » cherchaient dans la fédération jurassienne et chez Bakounine des légitimations à leurs points de vue respectifs, mais le syndicalisme s'était développé à un rythme et avec une ampleur que le mouvement anarchiste ne semblait pas pouvoir suivre. Bien que pour beaucoup d'anarchistes le syndicalisme fût d'essence anarchiste, les affinités qu'ils proclamaient n'allaient pas, pour la plupart d'entre eux, jusqu'à les engager à se percevoir comme un élément constitutif interne à la CGT.

Les syndicalistes révolutionnaires quant à eux se sentaient renforcés par le congrès d'Amiens de 1906, lors duquel fut votée la fameuse « charte » qui affirmait le principe de l'indépendance syndicale par rapport aux écoles politiques. Si les partis politiques étaient visés, les anarchistes avaient bien compris que cette indépendance s'affirmait également par rapport aux organisations anarchistes dites « spécifiques ». La charte d'Amiens était peut-être, compte tenu du contexte défensif de l'époque, l'application la plus intelligente, par le mouvement syndical, des préceptes bakouniniens. Mais ce fut tout sauf une victoire. Contrairement à l'idée couramment acceptée, elle n'est pas l'expression ultime de l'idée syndicaliste révolutionnaire, elle en est une édulcoration.

La charte d'Amiens est un texte de compromis, qui exprime en fait un recul du syndicalisme révolutionnaire : il n'y a rien sur la lutte contre l'État ni sur les illusions du parlementarisme. Les adversaires de l'anarchisme voyaient clairement dans la Charte d'Amiens une défaite de celui-ci. En effet, pour Edouard Vaillant (socialiste, député à partir de 1893), la charte d'Amiens est une victoire *sur* les anarchistes ; Victor Renard, lui, dira plus trivialement que « les anarchistes qui prédominent à la CGT ont consenti à se mettre une muselière »²². La charte d'Amiens n'est en aucun cas l'expression condensée du syndicalisme révolutionnaire, comme l'exprime très bien Jacky Toublet :

« Le texte d'Amiens ne résumait pas le syndicalisme révolutionnaire et son programme, ce n'était pas là son objet. Dans ce programme, la Charte d'Amiens a sélectionné quelques éléments, théoriques comme la lutte de classes, pratiques comme l'indépendance ou la neutralité. Lorsque sa formulation apparut, à tort, comme un résumé synthétique sur lequel on fabriqua d'innombrables textes d'explication et de formation, on négligea, on oublia même ses autres éléments. Pas un mot dans la Charte à propos de la lutte contre l'État et de la dénonciation contre ceux qui prétendent qu'il peut devenir un instrument de libération, rien non plus concernant les analyses à produire à l'encontre des partis politiques et des illusions parlementaires²³. »

²² Victor Renard (1864-1914) était un militant guesdiste qui déposa, au congrès d'Amiens, un ordre du jour demandant la mise en place de relations permanentes entre la CGT et le Parti socialiste. Sa motion fut repoussée, ainsi qu'une motion identique qu'il soutint au congrès de la SFIO un mois plus tard. Avant 1914, celle-ci ne remettait pas en cause l'indépendance syndicale.

²³ « L'anarchosyndicalisme, l'autre socialisme », Jacky Toublet, Préface à *La Confédération*

La charte d'Amiens est un texte défensif destiné à contrer le courant guesdiste qui entendait subordonner le syndicat au parti, et qui proclamait son intention sans beaucoup de diplomatie²⁴ ; à ce titre, la charte est un compromis entre syndicalistes révolutionnaires et ceux des socialistes qui ne contestaient pas l'indépendance syndicale. Soulignons toutefois que l'indépendance du syndicat par rapport aux partis politiques figure déjà dans les statuts fondateurs de la CGT dès 1895. Réaffirmer cette indépendance en 1906 n'est donc pas réellement une nouveauté.

L'adoption de la grève générale par les Bourses du Travail dès 1893²⁵, puis par la CGT, n'avait pas manqué d'inquiéter les socialistes. Jean Jaurès avait publié dans *La Petite République*, le 29 août et le 1^{er} septembre 1901, un article très critique, « Grève générale et Révolution ». La « Commission des grèves et de la grève générale » de la CGT y répondit par un article en deux parties, « Grève générale réformiste et grève générale révolutionnaire »²⁶.

À l'époque où Jaurès écrit son article, il était violemment opposé aux positions antiparlementaires de la CGT et à l'idée de grève expropriatrice. Il fut un des plus acharnés à vouloir exclure les anarchistes lors du congrès de l'Internationale de Londres, en 1896. Mais son article de 1901 contre la grève générale n'est pas une attaque hystérique, c'est quelque chose d'argumenté. Jaurès ne croit pas à l'efficacité de la grève générale, qu'il qualifie de « conception d'une naïveté extrême » ; il affirme qu'« il n'est pas démontré du tout que la grève générale, même si elle prend un caractère révolutionnaire, fasse capituler le système capitaliste » – sans se demander à son tour en quoi la « conquête légale de la majorité » pourra « faire capituler le système capitaliste ».

L'unité des socialistes se constitue en 1904 avec la fondation de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO), qui est une fusion du Parti socialiste français (Jean Jaurès), du Parti socialiste de France (Jules Guesde), du Parti ouvrier socialiste révolutionnaire (Jean Allemane) et de quelques fédérations autonomes. Les guesdistes venant du PSdF sont alors majoritaires sur les jaoussistes mais leur courant, sclérosé, sera ensuite minoritaire sur la plupart des questions, notamment sur la question de l'indépendance syndicale.

Sur cette question, les positions de Jaurès évolueront à partir de 1904-1905, moins par conviction que par réalisme politique. On constate dans les

générale du travail d'Émile Pouget, Editions CNT Région parisienne, 1997.

²⁴ Jules Guesde au congrès de Limoges 1895 : « La Fédération du Nord constate simplement que dans le milieu capitaliste l'action syndicale, qui se meut dans le cercle du patronat sans le briser, est forcément réformiste, dans le bon sens du mot. Pour améliorer les conditions des victimes de l'ordre capitaliste, elle ne touche pas à cet ordre. Toute la logomachie révolutionnaire ne peut rien contre ce fait. Mais quand une grève est triomphante, au lendemain de la grève les salariés restent des salariés et l'exploitation capitaliste subsiste. C'est une nécessité, une fatalité que subit l'action syndicale. On ne la réduit pas en la constatant : elle se limite en réalité elle-même. »

²⁵ « 1893 : Débat sur la grève générale au congrès national des chambres syndicales et groupes corporatifs ouvriers ». <http://monde-nouveau.net/spip.php?article284>

²⁶ <http://monde-nouveau.net/spip.php?article471>

articles qu'il écrit dans *l'Humanité* qu'il a intégré le syndicalisme révolutionnaire dans sa vision politique, tout simplement parce que sans cela il se coupe du mouvement ouvrier français. Au contraire du courant guesdiste qui veut subordonner le syndicat au parti, les jaressistes intégreront également l'idée d'indépendance syndicale. Jean Jaurès, affable et conciliant, s'est donc montré bien plus intelligent que l'imprécateur Jules Guesde. Après le congrès d'Amiens, il affirma son attachement à l'indépendance syndicale, désamorçant en quelque sorte l'hostilité que les syndicalistes révolutionnaires auraient pu éprouver. Un examen détaillé des positions de Jaurès à cette époque montre qu'il procède un peu comme ces chrétiens qui ne comprennent pas qu'une personne puisse être athée et qui affirme que celle-ci est croyante sans s'en rendre compte ²⁷ :

«...Mais l'organisation syndicale va plus loin. Avec la résolution d'Amiens elle dit que le but suprême du syndicalisme c'est l'émancipation intégrale des travailleurs par l'expropriation capitaliste. Et quand elle a dit cela, elle a beau déclarer ensuite qu'elle est indépendante de tous les partis, c'est une déclaration que j'appellerai de façade, une déclaration illusoire, car, par là même, elle a rompu les ponts avec tous les autres partis et elle a construit le pont avec le parti socialiste.

«Il sera aisé dans le fond des choses d'établir peu à peu entre l'organisme politique et l'organisme économique, animés du même souffle, procédant des mêmes traditions, ne pouvant se mouvoir sans aller vers le même but, une coopération qui ne résultera ni de la confusion, ni de la subordination, ni d'une intervention autoritaire de l'une auprès de l'autre, mais du simple jeu des efforts concordants allant vers le même but. »

L'alliance de fait des syndicalistes révolutionnaires et des socialistes réformistes contre le guesdisme n'est en rien une « alliance fortuite » (*casuale alleanza*), comme le pense Maurizio Antonioli ²⁸. Elle est le résultat de la conjonction d'au moins deux facteurs : la montée de la stratégie électorale dans le mouvement ouvrier, à laquelle il était difficile de résister ; la volonté qu'avaient les syndicalistes révolutionnaires de préserver le plus possible l'identité du mouvement syndicaliste dans un contexte de mutation radicale de la société. La charte d'Amiens est, à l'évidence, un document qui définit des choix stratégiques lourds – et le fait qu'on s'y réfère *encore aujourd'hui*, même si c'est pour en travestir l'esprit, n'est pas, lui, *fortuit*.

Une légitimation chez Bakounine

Et le fait que les syndicalistes révolutionnaires de cette période cherchaient une légitimation dans les textes de Bakounine n'est pas, lui non plus, fortuit.

²⁷ Jaurès au congrès socialiste de Limoges, 1^{er}-4 novembre 1906.

²⁸ Maurizio Antonioli, « Bakounin sindacalista ? », *Rivista anarchica*, juin 1976.
Cf. http://xoomer.virgilio.it/anarchivio/archivio%20testi/049/49_09.htm

Ainsi René Chaughi publie dans *Les Temps Nouveaux* un article intitulé « Bakounine et le syndicalisme », constitué en fait presque intégralement de citations de Bakounine extraites de *Politique de l'Internationale*²⁹. L'auteur veut montrer que

« la place des ouvriers n'est pas parmi les politiciens même soi-disant socialistes ; elle est au syndicat, là où s'accomplit "la lutte solidaire contre les patrons". Bakounine était donc "syndicaliste", bien avant que le syndicalisme fût créé. Cette idée de la prépondérance du point de vue économique et de l'abstention en matière politique, était toute neuve en 1869. Le Conseil général de l'Internationale, comme aujourd'hui l'état-major du parti socialiste, ne la partageait point. »

Dire que Bakounine fut littéralement l'« inventeur » du syndicalisme est évidemment faux. Bakounine n'« inventa » rien. Le syndicalisme n'a pas eu besoin de lui pour exister. Ce qui est exact en revanche, c'est que le révolutionnaire russe fut un observateur très attentif des pratiques du mouvement ouvrier suisse et que c'est à partir de cette observation qu'il développa sa théorie de l'organisation, qu'il n'a pas absolument inventée, mais qu'il a théorisée, selon laquelle les formes d'organisation adoptées par la classe ouvrière dans sa lutte contre le capital aujourd'hui préfigurent les formes d'organisation de la société socialiste de demain. Cette idée est présente dans les débats de l'Association internationale des travailleurs, en particulier sous la plume de César De Paepe³⁰. Mais on la retrouve également chez Proudhon. Et il est incontestable qu'on la retrouve clairement exposée dans la charte d'Amiens : « Le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupe de production et de répartition, base de réorganisation sociale. »

Pendant, les auteurs qui traitent de la question dans la presse anarchiste étant rarement des ouvriers – René Chaughi était issu de la bourgeoisie – ils passent totalement à côté d'un des éléments les plus importants de la théorie bakouninienne de l'organisation, ce que le révolutionnaire russe appelle les

²⁹ R. Chaughi, « Bakounine et le syndicalisme », *Les Temps Nouveaux*, 26 janvier 1907.

³⁰ Cf. un texte de César De Paepe datant de 1869, intitulé significativement « Les institutions actuelles de l'Internationale au point de vue de leur avenir ». Cité dans Bakounine, (Œuvres, éd. Lebovici, tome III, appendice III, p. 255-256. Cf. *Le Progrès du Locle*, n° 9 du 1^{er} mars 1869, l'article « L'Internationale et ses institutions de l'avenir ».

Voir aussi Eugène Varlin : « Les sociétés corporatives (...) méritent surtout nos encouragements et nos sympathies, car ce sont elles qui forment les éléments naturels de l'édification sociale de l'avenir : ce sont elles qui pourront facilement se transformer en associations de producteurs ; ce sont elles qui pourront mettre en œuvre l'outillage sociale et l'organisation de la production. » (E. Varlin, *La Marseillaise*, 11 mars 1870.)

Également Jean-Louis Pindy, délégué français au congrès de l'AIT de Bâle en 1869 : « Le groupement des différentes corporations par ville forme la Commune de l'avenir (...). Le gouvernement est remplacé par les conseils des corps de métier réunis, et par un comité de leurs délégués respectifs, réglant les rapports du travail qui remplaceront la politique... » (Cité par James Guillaume, *L'Internationale documents et souvenirs*, Vol. I, 2^e partie, ch. 11, Lebovici p. 205.)

« sections centrales », c'est-à-dire les structures interprofessionnelles du mouvement syndical, dont Bakounine dit qu'elles sont des instances éminemment *politiques*. Il est donc faux de réduire, comme le fait René Chaughi (et bien d'autres), la vision bakouninienne à la seule « prépondérance du point de vue économique » et à « l'abstention en matière politique ».

C'est peut-être l'impact du congrès d'Amiens sur le mouvement anarchiste qui conduisit celui-ci à affirmer « l'identité des idées syndicalistes avec les idées anarchistes », et à nier toute proximité entre le marxisme et le syndicalisme, comme cela est affirmé dans un article signé M. Isidine (Maria Isidorovna Goldsmith), « Le syndicalisme révolutionnaire et les partis politiques en Russie »³¹. Bakounine est appelé à la rescousse : son texte *Politique de l'Internationale* « expose la ligne de conduite, qu'il voudrait voir suivre au mouvement ouvrier dans les termes tels que le mouvement syndicaliste actuel semble être la réalisation exacte de son programme. »

« Et depuis, toute la propagande anarchiste qui a suivi : *Le Révolté, La Révolte, Les Temps Nouveaux*, les écrits de Kropotkine et de Grave, tous les livres et toutes les brochures, et toute l'action des anarchistes parmi les ouvriers — qu'est-ce, sinon la propagande et l'application de ces mêmes principes³² ? »

A l'évidence, il y aurait un enchaînement logique allant de l'anarchisme au syndicalisme révolutionnaire, à cette différence près que

« l'anarchisme comprend toute une série d'idées philosophiques, morales, historiques et autres, tandis que le syndicalisme est un mouvement purement pratique. Mais de telles vues pratiques ne sont conciliables qu'avec une seule théorie — la théorie anarchiste. Elle seule donne la conception générale de cette tactique et lui sert de fil conducteur³³. »

L'anarchisme serait donc la théorie du syndicalisme révolutionnaire. C'est oublier un peu vite que dans sa « Lettre aux anarchistes », Fernand Pelloutier avait dès 1899 invité les anarchistes à entrer dans les syndicats, à une époque où ils n'y songeaient guère... La fin de l'article d'Isidine tente de montrer que tous les concepts clés du syndicalisme révolutionnaire sont aussi des concepts anarchistes. Ainsi, le rôle de la minorité révolutionnaire « est une idée très répandue dans les écrits anarchistes ». Kropotkine est appelé en témoin :

³¹ Voici comment Marc Pierrot définit le corporatisme dans *Les Temps Nouveaux* du 6 juillet 1907 : « Le corporatisme (ou réformisme) est la doctrine qui correspond à la défense des intérêts immédiats de la classe ouvrière. C'est même sur cet unique terrain que tous les syndicats et les fédérations sont unis dans la C.G.T. ». Pour Charles Benoît (*Les Temps Nouveaux*, 15-12-1906) et sans doute pour l'ensemble des anarchistes de l'époque, il était reproché au syndicalisme de ne s'occuper que de « revendications partielles et non pas intégrales comme celles des anarchistes ».

³² *Ibid.*

³³ *Loc. cit.*

« Depuis les “Paroles d’un Révolté” (chapitre “La Minorité révolutionnaire”), on la rencontre partout dans nos brochures et nos journaux. Et voici que nous la retrouvons, dans les écrits syndicalistes, exposée et formulée d’une façon absolument identique. (...) »

« En d’autres termes, lorsqu’il passe dans le domaine de la théorie, le syndicalisme révolutionnaire adopte les idées anarchistes. »

Cela frise tout de même un peu la « récupération »... Et c’est oublier un peu vite Bakounine lui-même, pour qui la révolution, en tant que transformation radicale de la société, ne pouvait être que l’œuvre des masses ouvrières elles-mêmes puisant leurs forces dans « l’instinct révolutionnaire éclairé, dans la volonté collective et dans l’organisation propre des masses ouvrières elles-mêmes »³⁴.

Hégémonie du syndicalisme

Pendant en gros les quinze ans qui précèdent la Grande Guerre, les anarchistes se plaindront des prétentions des syndicalistes révolutionnaires à l’hégémonie sur le mouvement révolutionnaire, et de leur idée selon laquelle « le syndicat suffit à tout ». Marc Pierrot, un militant anarchiste de l’époque (1871-1950) s’opposait clairement au point de vue syndicaliste révolutionnaire et à l’orientation de la CGT :

« Le développement de cette Confédération a amené des difficultés nouvelles et des problèmes qui ne se posaient pas à l’époque de Pelloutier. Surtout, il a donné naissance à une nouvelle conception, la conception syndicaliste, qui s’oppose à la conception anarchiste, sur le rôle et l’avenir des syndicats³⁵. »

On constate dans la littérature anarchiste de l’époque une double tendance : celle qui affirme que le syndicalisme révolutionnaire est identique à l’anarchisme, mais aussi celle qui reproche au syndicalisme d’être en quelque sorte un concurrent de l’anarchisme. Il y a une certaine confusion dans la vision qu’a Marc Pierrot du syndicalisme, qu’il accuse d’« impérialisme »³⁶ :

« La conception syndicaliste, qui est d’ailleurs commune à tous les syndicalistes, qu’ils soient révolutionnaires, réformistes ou royalistes, cette conception considère l’organisation syndicale comme un nouveau Parti, en somme un véritable impérialisme, qui se dressera en face de l’État politique, soit pour amener celui-ci à composition, en traitant de puissance à puissance, soit pour l’abattre et se substituer à lui. »

³⁴ Bakounine, « Lettres à un Français sur la crise actuelle » (Suite), 1870.

³⁵ M. Pierrot, « Les syndicats et l’anarchie », *Les Temps Nouveaux*, 19 mars 1910.

³⁶ M. Pierrot, *loc. cit.*

Cette accusation d'« impérialisme » n'empêche pas Pierrot de préconiser une certaine forme de « colonialisme » à l'égard du syndicalisme, puisqu'il préconisait de « profiter du mouvement de révolte économique pour le vivifier du souffle de l'idéalisme anarchique, pour l'amener aux conceptions communistes » ; tel est, affirme-t-il, « le rôle des anarchistes », pour qui « le syndicat n'est qu'un moyen ».

« L'organisation syndicale, dit-il encore, n'est pas pour eux [*les anarchistes*] le but nécessaire. Ils n'iront pas clamer dans les réunions, comme les orateurs syndicaux : travailleurs, organisez-vous ! » On comprend donc que, pour Pierrot, l'activité des anarchistes dans les syndicats n'est pas essentielle et qu'elle ne consiste pas à entrer dans les syndicats pour aider les travailleurs à s'organiser et à lutter, mais à y faire de la propagande anarchiste, laquelle consiste en somme à dire que cela ne sert à rien de faire grève. On apprend ainsi que « c'est la propagande qui est surtout le but des anarchistes dans les milieux syndicaux, que leur importe l'Unité ouvrière, si chère aux syndicalistes. » Pour l'anecdote, Marc Pierrot était médecin, il considérait que l'anarchie était avant tout une morale et ne fut jamais un homme d'action.

Les nombreux articles et brochures anarchistes publiées à l'époque s'en prennent au « corporatisme » de la CGT, au « fonctionnarisme », au « contractualisme », toutes choses qui étaient assimilées au fonctionnement d'une centrale réformiste. Par corporatisme il faut entendre défense des intérêts matériels des travailleurs ; par fonctionnarisme il faut entendre l'existence de permanents syndicaux ; par contractualisme il faut entendre signature de « contrats collectifs » c'est-à-dire de conventions collectives, que les anarchistes de l'époque considéraient comme antinomique avec l'action directe.

Émile Pouget fait dans sa brochure *La CGT* un « bilan » de l'activité revendicative de la Confédération entre 1890 et 1905. Le pourcentage des grèves terminées favorablement passe de 56 % entre 1890 et 1900, à 62 % entre 1901 et 1904 et à 65 % pour l'année 1905. Le nombre de grévistes bénéficiaires révèle une progression encore plus nette : de 1890 à 1900 : 23,38 %, de 1901 à 1904 : 79 %, et en 1905 : 83,24 %. On comprend dès lors le raidissement de la bourgeoisie française et sa volonté d'accentuer la répression contre le mouvement ouvrier. Cette tâche sera confiée à des politiciens connaissant bien le mouvement ouvrier comme Clemenceau, Briand et Viviani.

Dans sa brochure *L'Entente pour l'action*, Jean Grave fait un véritable diagnostic de la situation déplorable du mouvement anarchiste de 1911³⁷ – un diagnostic qui présente de nombreux points communs avec celui que fera Gaston Leval cinquante-six ans plus tard³⁸. Selon Grave, « l'esprit de prosélytisme qui animait les premiers anarchistes manque chez les nouveaux, et c'est à cette absence qu'il faut attribuer les motifs d'inertie de la plupart de

³⁷ Jean Grave, « L'Entente pour l'Action », *Les Temps Nouveaux*, 1911. Pour les extraits cités ici, voir : http://monde-nouveau.net/spip.php?article521&var_mode=calcul

³⁸ Gaston Leval, « La crise permanente de l'anarchisme » (1967) <http://monde-nouveau.net/spip.php?article259>

ceux qui se prétendent anarchistes ». Cette « disparition de l'esprit de prosélytisme » tient surtout à une « mauvaise digestion des idées, et, surtout, à la besogne néfaste accomplie par ceux qui s'intitulent "individualistes", mais que moi j'appelle des bourgeois ratés, auxquels il ne manque que le capital pour faire les types les plus accomplis du mufle exploiteur ». Cette analyse se rapproche beaucoup de celle qu'aurait pu faire Bakounine...

Jean Grave ajoute que l'« exaltation de l'individu n'a pas été sans détraquer quelques cerveaux faibles ; ajoutez-y quelques lectures mal digérées, et nous avons cette sorte d'anarchistes qui prétendent tout enseigner aux autres, sans avoir besoin d'apprendre eux-mêmes ». Il s'est ainsi développé chez « quelques individus mal équilibrés, un orgueil insupportable qui fait qu'ils se croiraient diminués, s'ils consentaient à travailler à la diffusion d'idées courantes, professées par le commun des anarchistes. » Dans son élan, Grave s'en prend à ceux qui préconisent l'action à tout prix, mais pour qui l'action « consiste à n'user que d'une phraséologie ultra-violente, pour engager... les autres à agir. » Armons-nous et partez, en somme.

Autre défaut des anarchistes, leur manque d'esprit de suite et leur manie de voir trop grand. « Amener un adhérent aujourd'hui, un deuxième demain, est une besogne trop au-dessus de leurs aptitudes. Il leur faut, pour débiter, frapper des coups de maître. Si, lorsqu'ils veulent réaliser quelque chose, on ne répond pas en masse à leur premier appel, ils ne veulent pas s'attarder à faire la besogne ingrate, de marcher quand même au milieu de l'indifférence générale, de persister malgré tout... » Cette absence d'esprit de suite, ce découragement au premier échec, on le retrouve chez Malatesta déçu en mai 1906 que la revendication pour la journée de huit heures n'ait pas été satisfaite du premier coup.

Les anarchistes qui ne militent pas à la CGT se consacrent pour l'essentiel à la propagande, surtout par l'écrit. Et il y a cette réticence systématique envers l'idée de programme : il est absurde, dit Grave, « de vouloir amener les anarchistes à se concerter en vue d'un programme commun d'action » parce qu'il y a des différences de tempéraments, de caractère, « qui entraînent des façons de voir les choses différemment » : or « ces façons de voir et d'agir ont le droit de se faire jour et de s'exercer au même titre les unes que les autres ». Mais surtout, « il n'est pas désirable que les anarchistes s'entendent pour établir un programme commun, ce ne pourrait être qu'au détriment des initiatives et de la naissance d'idées originales ». On comprend dès lors la faible capacité d'intervention du mouvement anarchiste sur les événements, mais aussi la distance que les syndicalistes révolutionnaires prirent avec les anarchistes.

Pourtant, disaient les syndicalistes, on trouve bien dans *La Politique de l'Internationale* de Bakounine l'idée que l'émancipation de la classe ouvrière passait inévitablement par « la lutte solidaire des ouvriers contre les patrons » ; c'est pourquoi il fallait se battre pour « la diminution des heures du travail et l'augmentation des salaires », choses considérées par les anarchistes comme une concession au réformisme.

Les militants anarchistes voyaient dans les pratiques de la CGT une dérive vers le réformisme. La signature par la Fédération du Bâtiment de la première convention collective de catégorie fut interprétée par certains anarchistes comme un acte bureaucratique contraire à la pratique de l'action directe. Il ne semblait pas leur venir à l'esprit que l'action directe puisse aboutir à la signature d'une convention collective favorable.

En réalité, l'activité syndicale était, à l'époque, extrêmement intense :

- Novembre 1906 : lock out des fabriques de chaussure de Fougères
- Mars 1907 : grèves des dockers de Nantes, la troupe intervient et tue un gréviste ; grève des électriciens de Paris ;
- Printemps 1907 : mouvements suivis de révocations chez les instituteurs et les postiers ; Manifestations des vigneron du Midi et fraternisations avec les soldats du 17^e régiment de ligne ;
- Juillet 1907 : grève des ouvriers en chaussure de Raon-L'Étape, un ouvrier tué et plusieurs dizaines blessés ;
- Juillet-août 1908 : grève des terrassiers de Draveil et de Villeneuve-Saint-Georges ;
- Mars 1909 : deux grèves de postiers et une tentative ratée de grève générale³⁹ ;
- 1911 : grèves des cheminots, des marins de Terre-Neuve, des dockers, des travailleurs du Bâtiment ;
- 1912 : grève des inscrits maritimes qui bloque le trafic des ports de commerce ;
- 1913 : grève générale des mineurs du Nord ;
- 1914 : nouvelle grève générale des mineurs, sauf dans le Nord et le Pas-de-Calais.

La CGT rejette tous les projets de réforme mis en avant par le gouvernement ou issus de l'initiative parlementaire. Ses effectifs grimpent à 600 000 en 1912, et, au 1^{er} janvier 1914, ils se chiffrent à 839 931 adhérents. Mais ce gonflement des effectifs ne doit pas être mis au compte de l'approbation générale d'une stratégie radicale impulsée par la direction confédérale : elle résulte aussi de l'apport des effectifs fournis par l'adhésion de fédérations dirigées par les réformistes.

Polémique entre anarchistes et marxistes

Il semble qu'il y avait alors une polémique entre anarchistes et marxistes, chacun tentant d'affirmer son camp comme le « fondateur » du syndicalisme. On retrouve l'écho de cette polémique dans l'article d'Isidine cité : les marxistes, écrit-elle, « proclament que le premier fondateur du syndicalisme fut Marx et que ses adeptes sont les seuls vrais syndicalistes ». Une telle

³⁹ Pour mémoire, la fameuse brochure d'Émile Pouget, *Le Sabotage*, fut publiée en 1909. Elle fut traduite dans de nombreuses langues. Les IWW la firent largement circuler aux États-Unis. Une brochure d'Elizabeth Gury Flynn, intitulée *Sabotage*, fut publiée en 1915, largement inspirée de l'expérience française.

affirmation passe outre, dit encore Isidine, « l'identité des idées syndicalistes avec les idées anarchistes ». Les social-démocrates se voient ainsi accusés de pratiquer la « récupération » du syndicalisme révolutionnaire : « La nouvelle tendance de la social-démocratie ne poursuit qu'un seul but : offrir aux ouvriers les mêmes idées, sous le pavillon, devenu populaire, du syndicalisme, et détourner ainsi de sa voie un courant révolutionnaire vivant, pour lui faire suivre l'ornière de l'ancien programme social-démocrate ⁴⁰. »

Or selon Marc Pierrot, « toutes les conceptions actuelles qui sont l'expression même du syndicalisme révolutionnaire » avaient été « propagées surtout par des camarades anarchistes » ⁴¹. Anarchistes et marxistes semblent donc estimer que le syndicalisme n'est pas un phénomène spontané de la classe ouvrière issu de l'expérience pratique des luttes mais une construction issue de la pensée d'un auteur ou de l'impulsion d'un courant politique ⁴².

Les Temps Nouveaux s'étaient fait l'écho d'une polémique qui avait opposé, sur plusieurs numéros du journal, l'anarchiste Marc Pierrot et le syndicaliste révolutionnaire Hubert Lagardelle en avril 1907 ⁴³. L'intérêt de ce débat est qu'il montre les représentations que chacun des courants d'idées se faisait de l'autre ; mais surtout le débat révèle l'image que chacun de ces deux courants se faisait du rapport entre syndicalisme révolutionnaire et anarchisme.

Lors de cette polémique, Lagardelle avait tenté d'opposer Kropotkine au courant syndicaliste. En effet le *Groupe des Étudiants socialistes révolutionnaires internationalistes* (dont Pierrot avait été membre ⁴⁴) avait

⁴⁰ M. Isidine, *loc. cit.*

⁴¹ « Syndicalistes et anarchistes », *Les Temps Nouveaux* 27 avril 1907.

⁴² Pour se convaincre que Marx n'a pas « inventé » le syndicalisme, il suffit de lire Marx lui-même. Cf. Karl Marx-Friedrich Engels, *Le Syndicalisme*, Vol. I et II, Petite collection Maspéro. La lecture de ces deux volumes contribuera utilement à dissiper les idées reçues que de nombreux militants anarchistes ont sur les positions des fondateurs du « socialisme scientifique ».

⁴³ Hubert Lagardelle (1874-1958), termine ses études de droit par une thèse sur le syndicalisme, puis devient journaliste. En 1895 il crée à Toulouse une revue marxiste, *La Jeunesse socialiste*. Il adhère en 1896 au Parti ouvrier français de Jules Guesde. Il fonde en 1899 une revue théorique du socialisme *Le Mouvement socialiste* (1899-1914), qui devient ensuite syndicaliste révolutionnaire. Lagardelle est influencé par Proudhon, Marx et Georges Sorel. Il fréquente les leaders de la CGT et contribue à la constitution de la doctrine syndicaliste révolutionnaire. Mais vers 1910, déçu par l'évolution de la CGT, il se retire à Toulouse. Il est alors tenté par le « fascisme de gauche ». En 1926, il adhère premier parti fasciste français, le Faisceau de Georges Valois. Après 1940 il devient ministre du Travail du régime de Vichy dans le gouvernement Pierre Laval (avril 1942-novembre 1943). Contraint à la démission du gouvernement en 1943, il devient rédacteur en chef du journal collaborateur de gauche *La France socialiste*. Il est condamné à perpétuité en 1946 et meurt en 1958.

⁴⁴ Et dont Monatte, pour l'anecdote, avait été le dernier secrétaire. Le Groupe des Étudiants socialistes révolutionnaires internationalistes fut fondé en 1891 par Jules Louis Breton (faculté des lettres), Alexandre Zévaes (faculté de droit), Léon Thrivier (faculté de médecine). Il dura jusqu'en 1903. Il y avait à l'origine 25 adhérents dont 2 russes, 1 Roumain et une personne de nationalité inconnue. Le groupe se donnait a pour but « l'étude et la propagande » et se fondait sur le socialisme scientifique, c'est-à-dire « la socialisation du sol et des moyens de production ».

Les ESRI organisèrent chaque semaine des conférences-débats puis, une fois par mois, des

publié en 1898 une brochure dans laquelle il invitait les anarchistes à entrer dans les syndicats. Lagardelle tente de montrer que les anarchistes s'étaient opposés au contenu de cette brochure : « Cette brochure pseudo-syndicaliste, écrit-il, fut d'ailleurs blâmée par les anarchistes. Kropotkine, après l'avoir lue, refusa d'en écrire la préface. Il donna ses raisons dans une lettre que Pierrot ne peut pas refuser de publier. Ce sera pour lui le meilleur moyen de me confondre. »

Alors que Pierrot affirmait que les idées syndicalistes révolutionnaires avaient été propagées « surtout par les camarades anarchistes », Lagardelle qui est à ce moment-là encore syndicaliste révolutionnaire, n'est évidemment pas d'accord avec cette affirmation, et il tente de la discréditer, y opposant le refus présumé de Kropotkine de rédiger la préface de cette brochure. Pierrot fit une mise au point, mais surtout Kropotkine adressa aux *Temps Nouveaux*⁴⁵ une explication qui mettait fin aux accusations de Lagardelle.

« Je n'avais pas l'intention d'intervenir dans le débat entre Pierrot et Lagardelle, d'autant plus que Pierrot le conduit très bien, et j'ai tant d'autres choses à faire. Mais puisque Lagardelle a cru devoir embrouiller le débat en y faisant intervenir mon nom et en insinuant qu'il existe de moi une lettre mystérieuse contre le syndicalisme, que Pierrot ne se risquera pas à publier, — je laisse au lecteur d'apprécier ce procédé — me voici forcé de parler de cette lettre. »

Le vieux révolutionnaire affirme que son refus n'était pas motivé par un désaccord sur le fond avec la brochure, mais parce qu'il en désapprouvait la forme. Il joint une copie de cette lettre, dans laquelle il reproche aux rédacteurs de la brochure des Étudiants socialistes révolutionnaires internationalistes de ne pas se contenter de « faire ressortir les arguments que l'on peut produire en faveur d'une part plus active à prendre aux luttes des syndicats », mais d'avancer des « idées générales sur l'anarchie » qu'il ne peut pas partager – ce qui revient tout de même un peu, quoi qu'on en dise, à un désaccord de fond...

Mais Kropotkine s'en prend surtout à Lagardelle, et réaffirme que « les organisations ouvrières sont la vraie force capable d'accomplir la révolution sociale, après que le réveil du prolétariat aura été fait d'abord par des actes individuels, puis par des actes collectifs de grèves, révoltes de plus en plus

conférences auxquelles participèrent des personnalités socialistes telles que Allemane, Brousse, Guesde, Jaurès, Reclus, etc. Assez rapidement le groupe se scinda en deux, une partie souhaitant s'orienter vers l'action politique, l'autre s'orientant nettement vers l'anarchisme. De 1894 à leur dissolution en 1903, les ESRI publièrent 14 brochures, 7 rapports qui devaient être présentés à l'occasion du congrès ouvrier révolutionnaire international de 1900, qui fut interdit. Les ESRI jouèrent un rôle considérable dans l'élaboration de la doctrine syndicaliste révolutionnaire et développèrent des idées très en avance sur leur temps, notamment en ce qui concerne la condition de la femme.

⁴⁵ Kropotkine, « Les Anarchistes et les syndicats », *Les Temps Nouveaux*, 25 mai 1907.
(Cf. <http://monde-nouveau.net/spip.php?article509>)

élargies ». Pour Kropotkine, un mouvement social ne semble pas pouvoir être envisagé autrement que par un acte initial *individuel*.

« ...ceux des anarchistes qui ont toujours pensé que le mouvement ouvrier, organisé professionnellement, pour la *lutte directe* contre le Capital – aujourd’hui on l’appelle en France syndicalisme et “action directe” — constitue la vraie force, capable d’*amener* à la révolution sociale et de la *réaliser*, par la transformation égalitaire de la consommation et de la production – ceux de nous qui ont pensé ainsi pendant ces trente-cinq dernières années, sont simplement restés fidèles à l’idée-mère de l’Internationale, telle qu’avaient conçue, dès 1864, les Français (*contre* Marx et Engels) et telle qu’elle fut toujours appliquée en Catalogne, dans le Jura bernois, dans la vallée de Vesdre et en partie en Italie. L’Internationale fut un grand mouvement syndicaliste qui posa dès lors tout ce que ces messieurs prétendent avoir découvert dans le syndicalisme ⁴⁶. »

Une telle attitude était, dans l’ensemble, dominante dans le mouvement anarchiste : la référence à l’Internationale anti-autoritaire était incontournable. Mais pour une minorité, les avis divergeaient sur la nature de l’AIT : pour Charles Albert, elle était constituée surtout de « groupes de pensée, de discussion et de propagande », ce qui est un déni étonnant de la réalité ⁴⁷. « Il s’agissait cependant, dit Maurizio Antonioli, de prises de position isolées, surtout d’éléments résolument étrangers aux vicissitudes du mouvement ouvrier organisé ⁴⁸. »

L’accord se désagrège

L’accord quasi unanime qui existait sur le lien entre anarchisme et syndicalisme va progressivement se désagréger à partir de 1907-1908. D’une part la CGT entre dans une crise « rampante » dont elle ne sortira pas. D’autre part les espérances nées dans le mouvement anarchiste après le congrès d’Amiens de la CGT, interprété comme une victoire, et après le congrès anarchiste international d’Amsterdam de 1907, qui suscita beaucoup d’espoirs ⁴⁹, ne se réalisèrent pas. Sans doute les anarchistes attendaient-ils de la CGT des succès rapides et immédiats. C’est ainsi que Malatesta, qui était

⁴⁶ Kropotkine, « Les Anarchistes et les Syndicats », *Les Temps Nouveaux*, 25 mai 1907.

⁴⁷ C. Albert, « Après le Congrès », *Les Temps Nouveaux*, 7 décembre 1907. Quelques sections de l’Internationale étaient des groupes affinitaires, comme la section russe constituée de réfugiés, mais en dehors de quelques exceptions l’AIT était une structure de type syndical. Lors de mon séjour à Saint-Imier pour les rencontres internationales de 2012, on m’a affirmé que la fanfare locale avait été admise comme section de l’Internationale : l’information mérite d’être vérifiée...

⁴⁸ Maurizio Antonioli, « Bakunin tra sindacalismo rivoluzionario e anarchismo », *Bakunin cent’anni dopo*, Edizioni Antistato, 1976, p. 75.

⁴⁹ Le congrès d’Amsterdam avait débouché sur la création de l’Internationale anarchiste, dont le bureau était constitué de Malatesta, Rocker, Turner, Wilquet, Shapiro et qui publia un « Bulletin de l’Internationale anarchiste ».

venu en France enthousiasmé, lors des manifestations du 1^{er} mai 1906 pour la journée de huit heures, reparti déçu que la CGT n'ait pas réussi à imposer cette revendication dès la première tentative : il en tira des leçons négatives sur le syndicalisme en général, ignorant que ce type de combat ne pouvait que se situer dans la durée et nécessitait en réalité de la patience et de l'obstination. Cette attitude est sans doute plus expressive de la distance séparant Malatesta du syndicalisme (et du mouvement ouvrier) que de l'incapacité du syndicalisme à obtenir sur-le-champ satisfaction de la revendication des huit heures. On peut d'ailleurs penser que les premiers signes du « divorce » entre les deux courants étaient apparus dans le débat qui avait opposé, en 1907, Monatte et Malatesta lors du congrès d'Amsterdam⁵⁰.

Alors que tout le monde à cette époque cherchait dans Bakounine une légitimation à ses propres positions – Bakounine ne servant en l'espèce que de prétexte – on assiste une nouvelle fois à une rupture par rapport aux positions que le révolutionnaire russe développa dans l'Association internationale des travailleurs. Au lieu de considérer l'activité de masse et l'action des minorités comme un ensemble complémentaire, les « syndicalistes » vont développer l'idée que le syndicat se suffit à lui-même, étendant par conséquent son champ d'intervention à tous les aspects de la lutte, tandis que les « anarchistes » vont combattre cette attitude (que Marc Pierrot, on l'a vu, qualifiait d'« impérialiste »), et vont affirmer la nécessité d'une minorité révolutionnaire extérieure à l'organisation de masse, c'est-à-dire constituée de personnes qui ne sont pas nécessairement des travailleurs salariés.

Certains militants avaient cependant une vision globale, comme Dunois par exemple. Il avait écrit dans *Les Temps Nouveaux*⁵¹ qu'il souhaitait que « les militants syndicalistes aillent nombreux à Amsterdam. Ils montreraient ainsi qu'ils ne croient pas littéralement que le syndicalisme, le soulèvement des masses organisées, suffise à tout ». Dunois ajoutait que l'idée anarchiste ne pourrait que gagner au contact d'hommes « qui doivent davantage à la réalité pratique qu'à nos pâles et sèches idéologies. » D'une façon fort élégante, Dunois suggère aux anarchistes qu'ils aillent se confronter au principe de réalité. C'est pourquoi, ajoute-t-il, « ce n'est pas aux organisations ouvrières à venir à l'anarchisme, mais bien plutôt à l'anarchisme à aller aux organisations ouvrières ». Dunois se fait ici l'écho de la lettre aux anarchistes de Fernand Pelloutier. La question reste de savoir ce que feront les anarchistes dans la CGT, s'ils se décident à y aller.

En effet, pour la plupart, la vision qu'avaient les anarchistes du travail dans les syndicats n'était pas de développer à l'intérieur de l'organisation de masse une stratégie cohérente et concertée : il s'agissait au mieux d'utiliser le mouvement syndical comme lieu dans lequel on fera de la « propagande anarchiste ». Cette absence de vision stratégique globale aura des conséquences dramatiques une dizaine d'années plus tard, après la révolution

⁵⁰ Voir : *Anarchisme et syndicalisme. Le congrès anarchiste international d'Amsterdam* (1907). Introduction d'Ariane Miéville et Maurizio Antonioli, Nautilus – Éditions du Monde libertaire, 1997.

⁵¹ A. Dunois, « Sur le Congrès d'Amsterdam », *Les Temps Nouveaux*, 16 février 1907.

russe, parce qu'elle va empêcher à la fois les syndicalistes de la CGT et les anarchistes d'organiser la résistance à la pénétration bolchevique dans l'organisation syndicale.

Une telle carence du mouvement anarchiste et anarchiste-syndicaliste n'était pas inévitable, comme le montre l'exemple espagnol, parmi d'autres : la CNT sut garder son autonomie et résister à la pénétration communiste, mais il est vrai que les militants anarchistes étaient nombreux dans son sein, et organisés, et qu'ils ne se contentaient pas d'y prêcher la bonne parole : ils se battaient en première ligne sur le front de la lutte des classes. A propos de l'Espagne, Kropotkine fait d'ailleurs une remarque étonnante lorsqu'il écrit que les organisations ouvrières, qui ont « continué de marcher la main dans la main avec les anarchistes », ont « obtenu, d'une part des résultats immédiats (la journée de huit heures dans les métiers de la Catalogne) et d'autre part fait une large propagande de la révolution sociale »⁵². Donc, lorsque les organisations ouvrières et les anarchistes marchent « la main dans la main » (ce que ne faisaient ni les syndicalistes révolutionnaires ni les anarchistes), on obtient des résultats immédiats et on fait de la propagande pour la révolution sociale.

Cette remarque de Kropotkine, datant rappelons-le, de 1907, révèle que les ouvriers catalans, grâce aux syndicats et aux anarchistes marchant « la main dans la main » dans la lutte *revendicative*, avaient déjà obtenu ce que les ouvriers français n'obtiendront qu'en 1919, ce qui n'empêchait pas les militants espagnols de faire « une large propagande de la révolution sociale ». En France, les anarchistes communistes se montreront réticents envers toute action revendicative qui ne mène pas directement à la révolution et se couperont de fait du mouvement ouvrier. Ce sont deux modèles totalement différents de relation syndicalisme-anarchisme.

En France, les anarchistes reprochaient à la CGT ses concessions au réformisme, sans comprendre que le discours révolutionnaire passait de moins en moins bien dans la confédération du fait même de la montée des courants réformistes et de l'extension inévitable, au sein de la classe ouvrière, de la croyance en la politique électorale. Ils ne comprirent pas que l'ordre du jour n'était pas de tirer à boulets rouges sur les syndicalistes révolutionnaires et les anarchistes syndicalistes, mais d'entrer dans l'organisation syndicale pour organiser, de l'intérieur, un courant révolutionnaire pour combattre le réformisme.

Mais pour faire cela, il aurait fallu qu'ils se débarrassent de l'idée que la révolution était pour demain et qu'ils acceptent l'idée que l'activité revendicative d'aujourd'hui n'excluait pas la préoccupation de la révolution sociale de demain. On pense à Malatesta⁵³ pour qui il faut « travailler toujours pour la propagande et l'action qui amèneront et accompliront la révolution ». On retrouve encore cette idée dans le compte rendu fait par Marc Pierrot d'une conférence de Bertoni, organisée en 1910 par *Les Temps*

⁵² Kropotkine, « Les Anarchistes et les Syndicats », *Les Temps Nouveaux*, 25 mai 1907.

⁵³ Malatesta, « Anarchisme et syndicalisme », *Les Temps Nouveaux* 28 décembre 1907.

Nouveaux : « Nous ne pouvons rien attendre que de l'expropriation »⁵⁴. Il va de soi que dans ces conditions, l'action revendicative au jour le jour n'avait pas sa place et les travailleurs eurent vite fait de comprendre qu'il ne fallait pas compter sur ceux des anarchistes communistes qui développaient cette thèse.

On voit cette balance permanente entre nécessité de la lutte revendicative et action révolutionnaire chez Paul Delesalle. Il participa en 1904 au congrès de Bourges de la CGT. Ce congrès avait commencé à discuter de la revendication de la journée de huit heures, discussions qui devaient aboutir à la manifestation du 1^{er} mai 1906. Delesalle fut secrétaire de la « Commission confédérale des huit heures » en juin 1905, poste qu'il occupa pendant deux ans⁵⁵. Maitron écrit que Delesalle « déploya pendant deux ans un grand effort pour populariser son action, mais eut à lutter pour cela contre deux courants également hostiles : le courant réformiste qui aurait voulu voir dans le mouvement une fin en soi, le courant anarchiste antisindicaliste, ennemi de toutes réformes dans lesquelles il ne voyait qu'un leurre destiné à endormir les travailleurs⁵⁶. » Dans son *Histoire du mouvement anarchiste en France*, Jean Maitron confirme que des anarchistes étaient opposés à la réduction du temps de travail parce que les loisirs ainsi gagnés auraient détourné les travailleurs de la révolution.

Malatesta, « Anarchisme et syndicalisme »

Pendant un temps, le syndicalisme avait été réputé constituer l'essence même de l'anarchisme ou, comme l'avait dit Luigi Fabbri en 1905, le syndicalisme était « le socialisme anarchiste en action »⁵⁷. Cette période fusionnelle ne dura pas.

Malatesta était revenu du congrès d'Amsterdam avec la conviction renforcée que le syndicalisme était par nature réformiste, idée qui ne fut pas immédiatement acceptée dans le mouvement anarchiste. Il publia dans la presse anarchiste un article, repris par *Les Temps Nouveaux*, « Anarchisme et syndicalisme »⁵⁸, dans lequel il exposait ses réserves. Cet article donne l'impression désagréable que l'image qu'il se fait du mouvement ouvrier est factice, construite intellectuellement mais pas en accord avec la réalité.

S'il affirme la nécessité de « prendre une part active dans la vie des masses » à travers le mouvement syndical, il prend soin d'exposer toutes sortes de réserves. En effet, plus le mouvement syndical se développe, « plus il devient égoïste, conservateur, occupé exclusivement des intérêts immédiats et restreints ». Cet état de choses, ajoute Malatesta, « a induit beaucoup de camarades à se retirer du mouvement syndical et même à le combattre comme quelque chose de réactionnaire et de nuisible ». La conséquence, reprend Malatesta, en a été que « notre influence parmi ces ouvriers a diminué et que

⁵⁴ M. Pierrot, « La Conférence de Bertoni », *Les Temps Nouveaux*, 11 juin 1910.

⁵⁵ Cf. Jean Maitron, *Paul Delesalle*, Éditions ouvrières, p. 104.

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ Luigi Fabbri, « Il sindacalismo », *Il Pensiero*, 1^{er} juin 1905.

⁵⁸ 28 décembre 1907. Cf. <http://monde-nouveau.net/spip.php?article510>

le champ a été laissé libre à ceux qui désiraient exploiter le mouvement dans un intérêt personnel ou dans un intérêt de parti »⁵⁹. Il est certain que si on se retire dès que les choses deviennent difficiles, il ne faut pas se plaindre si on perd de l'influence.

Heureusement, d'autres anarchistes refusèrent d'abandonner le syndicalisme aux politiciens et entreprirent de « ramener ces organisations à leur but premier et de tirer d'eux tous les avantages qu'elles offrent à la cause anarchiste ». Malatesta pense ici à ceux qui, en France, ont créé un nouveau mouvement qui, « sous le titre de "syndicalisme-révolutionnaire", cherche à organiser les ouvriers, indépendamment de toute influence bourgeoise et politique ». Mais c'est une erreur de penser que « nous réaliserons l'anarchie tout naturellement par le développement progressif du syndicalisme » : ceux qui ont fondé ce mouvement ont tendance à « regarder le syndicalisme comme l'équivalent de l'anarchisme, ou au moins comme le moyen suprême, remplaçant à lui tout seul tous les autres moyens, pour réaliser l'anarchie ». A l'inverse, « les anarchistes doivent s'abstenir de s'identifier avec le mouvement syndicaliste ; ils ne doivent pas prendre pour but ce qui n'est qu'un des moyens de propagande et d'action »⁶⁰.

C'est là une manière de légitimer la division du travail, traditionnelle à la social-démocratie, entre activité économique et activité politique. D'autres modèles étaient possibles puisque à peu près à la même date – en 1904 – se constitua en Argentine une organisation de masse fondée sur l'anarcho-communisme, la FORA (Fédération ouvrière régionale argentine). A son V^e congrès de 1905⁶¹ la FORA affirma son orientation vers le communisme libertaire : « Le V^e Congrès de la FORA déclare que non seulement il approuve mais qu'il recommande à tous ses adhérents, le plus amplement, la propagande et l'illustration par l'exemple des principes économique-philosophiques du communisme anarchiste (*principios económicos y filosóficos del comunismo anárquico*) »⁶².

Il est difficile de penser que Malatesta n'ait pas été au courant de cette situation, ou de celle de la FORU, en Uruguay, fondée en août 1905, véritable centrale des travailleurs qui maintiendra l'unité syndicale jusqu'à la scission de 1923 dans la foulée de toutes les scissions provoquées par l'Internationale communiste. La fin de l'article de Malatesta a quelque chose d'irréel. Le militant italien reconnaît que « la faute d'avoir abandonné le mouvement ouvrier a fait beaucoup de mal à l'anarchie », mais il ajoute, à titre de consolation, qu'au moins, cela « l'a laissée pure avec son caractère distinctif » ! C'est là une attitude totalement sectaire. On se demande à quoi peut bien servir un mouvement anarchiste qui ne serait pas lié au mouvement ouvrier – ou au « mouvement social » pour parler un langage moderne.

⁵⁹ Malatesta, *loc. cit.*

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ Cinquième parce que la FORA était la continuatrice de la FOA (Federación Obrera Argentina) qui avait changé de nom au IV^e congrès de 1904.

⁶² C'est à son congrès de 1919 que la CNT d'Espagne décida d'adhérer aux thèses du communisme libertaire.

Nous sommes ici à mille lieues de Bakounine. Malatesta ne comprend pas que l'implication des anarchistes dans le mouvement syndicaliste ne doit pas se limiter à faire de la « propagande anarchiste » mais à mettre la main à la pâte dans la lutte contre le patronat. Heureusement, les anarchistes sont présents dans toutes les luttes du moment, à l'échelle internationale, en dépit des réserves formulées par le révolutionnaire italien.

Dunois : créer une organisation anarchiste

Il est vrai que l'activité des militants anarchistes était quelque peu occultée par l'activité syndicale, au point qu'Amédée Dunois, pourtant syndicaliste, en était arrivé à souhaiter, dans *Les Temps Nouveaux* du 1^{er} décembre 1906, la création d'une organisation spécifiquement anarchiste. Nous sommes alors au lendemain du congrès d'Amiens de la CGT et à la veille du congrès anarchiste international d'Amsterdam. Après Amiens, l'ambiance chez les syndicalistes révolutionnaires, et en particulier les anarchistes de la CGT, est à l'optimisme, et ces militants entendent « transformer l'essai » à Amsterdam. C'est peut-être ce qui anime Amédée Dunois dans l'article qu'il écrit dans l'intervalle des deux congrès⁶³. Il constate avec regret qu'il n'y a pas d'organisation spécifiquement anarchiste en France, tandis que les militants des Pays-Bas et de Belgique, qui organisent le congrès d'Amsterdam, sont « constitués déjà en groupements et en fédérations de propagande, ils sont forts où, nous, nous défailons ».

Lagardelle n'avait pas tort de dire que les groupes anarchistes avaient été « dissous par le syndicalisme », et que ceux-ci aspiraient à leur « reconstitution »⁶⁴.

Une lecture attentive de l'article de Dunois laisse cependant une curieuse impression, et on peut se demander s'il n'a pas besoin d'être décrypté, car l'auteur y révèle une méconnaissance des principes fondamentaux du syndicalisme révolutionnaire qui ne nous paraît pas crédible. Par ailleurs, le discours qu'il adresse aux anarchistes, destiné à mettre leur mouvement en valeur, est en même temps ponctué de « piques » assez vachardes – comme par exemple sur le congrès anarchiste international de 1881 auquel participa Kropotkine, et dont Dunois dit « qu'il se contenta de l'épithète de révolutionnaire ».

Pour Dunois, le syndicalisme révolutionnaire est dans une période d'expansion, ce qui lui semble être « le plus heureux des événements politiques de ce temps ». Le syndicalisme est un « mécanisme essentiel à la lutte de classe », et il n'a pas à jouer de rôle « platement corporatif », c'est-à-dire revendicatif, comme l'entendent à la fois Jules Guesde, mais aussi « quelques anarchistes attardés aux formules d'autrefois ».

En revanche, pour les travailleurs et pour les anarchistes qui ne sont pas « attardés aux formules d'autrefois », on comprend que le syndicat est devenu « l'institution politique par excellence », mais qui « ne saurait réaliser à lui

⁶³ Cf. « Un congrès anarchiste », *Les Temps Nouveaux*, 1^{er} décembre 1906.

⁶⁴ « Syndicalistes et anarchistes », *Les Temps Nouveaux*, 27 avril 1907.

seul l'entière transformation sociale ». Si le syndicat se suffit bien à lui-même, « il ne suffit pas à tout ». Cette affirmation est curieuse car elle va à l'encontre des principes du syndicalisme révolutionnaire et de la charte d'Amiens, que Dunois devrait connaître. Il affirme par exemple que « si le syndicat est devenu pour les ouvriers ce que l'État est pour le bourgeois : l'institution politique par excellence », il ne saurait suffire à tout.

« Si ample que nous apparaisse pourtant sa capacité politique et révolutionnaire, le syndicalisme ne saurait réaliser à lui seul l'entière transformation sociale. Il se suffit à lui-même, nous a dit le Congrès d'Amiens. D'accord, et j'entends clairement cette formule. Mais s'il se suffit à lui-même, il ne suffit pas à tout ⁶⁵. »

Les propos qui suivent posent problème car on peut se demander si Dunois pense réellement ce qu'il écrit ou s'il se positionne en retrait, pour des raisons d'opportunité, par rapport aux principes du syndicalisme révolutionnaire : il se trouve même en retrait par rapport à la charte d'Amiens qui affirme, rappelons-le, que « le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupe de production et de répartition, base de réorganisation sociale ». Or, manifestement soucieux de montrer que le syndicat ne suffit pas à tout, Dunois nous explique que dans le domaine de la répartition et de la consommation, dans le mode d'organisation de la société issu de la révolution, le syndicalisme n'apporte pas de solution, « le syndicalisme ne sait rien ». La mission du syndicalisme est « d'agir dans la société telle qu'elle est, sans chercher à prévoir celle qui pourrait être. Son pouvoir est d'action, non de spéculation. » Or de telles affirmations, totalement contraires à la charte d'Amiens et aux principes syndicalistes révolutionnaires, Amédée Dunois ne peut pas les penser sérieusement.

Dunois est manifestement soucieux de dire qu'à « l'avant-garde du mouvement ouvrier », il y a place « pour un mouvement plus spécialement idéologique, pour un "groupement d'opinion" constitué et agissant ». Il n'est pas vraisemblable qu'un militant comme Dunois ait ignoré à ce point les principes fondamentaux du syndicalisme révolutionnaire. On peut considérer son article comme un véritable appel aux anarchistes à venir renforcer la CGT. Les anarchistes ne le suivront pas. Il y aura encore un appel aux anarchistes en 1913, mais là, il sera trop tard.

Après Amiens et Amsterdam

Les congrès d'Amiens et d'Amsterdam signalent l'un et l'autre des périodes importantes du syndicalisme révolutionnaire et de l'anarchisme ; on peut dire qu'ils marquent la séparation « officielle » entre les deux courants. Les reproches faits aux syndicalistes révolutionnaires par les anarchistes étaient injustes et ne tenaient aucun compte du contexte historique et sociologique. La stratégie parlementaire était un fait acquis : son incapacité à

⁶⁵ A. Dunois, op. cit.

modifier les rapports de production capitalistes n'apparaissait pas évidente à tous et il était inévitable que de nombreux ouvriers aient été tentés par une voie qualifiée de pacifique et légale alors que le moindre mouvement de grève se voyait impitoyablement réprimé.

Deux ans après le congrès d'Amiens, le 2 mai 1908, sous le cabinet Clemenceau, commence une grève des terrassiers de Draveil et de Villeneuve-Saint-Georges, qui travaillaient dans des conditions épouvantables. Les terrassiers avaient déjà fait grève à Draveil en juillet 1907, à Vigneux en novembre 1907. Le 1^{er} mai 1908 la grève redémarre, les ouvriers réclamant entre autres la suppression du travail aux pièces et la reconnaissance de leur syndicat. Plusieurs grévistes sont tués pendant les manifestations qui se déroulent jusqu'au 30 juillet 1908 (deux le 2 juin 1908 et quatre le 30 juillet). Trente et un dirigeants de la CGT sont arrêtés sur l'ordre de Clemenceau après la manifestation du 30, parmi lesquels Victor Griffuelhes, le secrétaire général ; Émile Pouget, le rédacteur en chef de *La Voix du Peuple* ; Georges Yvetot, le secrétaire de la Fédération des Bourses du travail, Henri Dret, le secrétaire de la fédération des Cuirs et Peaux. Ce dernier sera amputé d'un bras. Pierre Monatte, responsable de l'imprimerie, s'enfuit en Suisse. La CGT se trouve donc décapitée ; les réformistes, renforcés par l'adhésion de la Fédération des mineurs, prendront le contrôle de la confédération peu après.

La grève s'achève en août 1908, les ouvriers n'obtiennent pas la reconnaissance de leur syndicat. Cette grève de 1908 est un tournant dans l'histoire de la CGT car le courant syndicaliste révolutionnaire, en position déjà fragile après le congrès d'Amiens, perdra la majorité : lorsque le X^e congrès confédéral s'ouvre le 5 octobre 1908, Griffuelhes est encore en prison, les dirigeants syndicalistes révolutionnaires sont neutralisés et les réformistes s'engouffrent dans la brèche. Griffuelhes sera remplacé par le réformiste Niel.

Ensuite, il y eut l'échec de la grève des postiers, une grève rampante qui durait depuis 1906 ⁶⁶. Un conflit important éclate au début de 1909. La grève générale est votée le 15 mars. La CGT publie un manifeste soutenant les postiers. Le mouvement gagne la province. Mais à la suite de fausses promesses de Clemenceau, le travail reprend le 23 mars. Le 26 mars, Clemenceau profite d'une affiche imprimée après la grève pour poursuivre les postiers. Dans cette affiche, les postiers remerciaient la population parisienne de son soutien. Le 17 mai une nouvelle grève est votée par 10 000 postiers, mais le travail reprend le lendemain. La CGT lance le mot d'ordre de grève générale, qui sera peu suivi.

Pendant cette période, c'est donc le réformiste Niel qui se trouvait à la tête de la CGT ; il avait remplacé Griffuelhes au X^e congrès confédéral, lorsque celui-ci était en prison, et s'était ensuite positionné systématiquement contre les syndicalistes révolutionnaires. On peut ainsi lire dans un article de

⁶⁶ Grève chez les sous-agents le 11 avril 1906, impliquant 3000 facteurs d'imprimés parisiens. Reprise du travail le 20 avril. 300 grévistes révoqués.

Mai 1907, révocation de 200 agents des postes.

Charles Desplanques, « A la CGT » paru dans *Les Temps Nouveaux* du 6 mars 1909, dans lequel l'auteur fait une curieuse analyse ⁶⁷ :

« Un événement qui, pour ceux ne pouvant juger du syndicalisme que par ses manifestations extérieures présente une très grosse importance, vient de s'accomplir.

« La moitié du bureau confédéral, par l'élection de Niel, secrétaire de la Bourse de Montpellier, au poste de secrétaire confédéral et Thil, secrétaire de la Fédération lithographique, à celui d'adjoint, est tombée sous la direction des syndicalistes-réformistes. »

Dans son article, Desplanques se félicite de l'échec des révolutionnaires. « Je crois en effet, écrit-il, qu'il était temps pour les révolutionnaires qu'ils cessent d'occuper la position prépondérante qu'ils occupaient depuis six ans. » C'est que la position des syndicalistes révolutionnaires était devenue si forte que leurs adversaires, hors des congrès, ne cherchaient plus à s'opposer à eux : « Dans les séances des comités, les révolutionnaires ne trouvaient plus d'opposition ; tout ce qu'ils proposaient, entreprenaient était exécuté sans qu'ils aient à lutter pour faire triompher leur manière de voir et d'agir. » C'était au point que les délégués des fédérations réformistes – Livre, Mécaniciens, Textile – n'assistaient plus qu'épisodiquement aux séances. Que se passait-il donc ?

« C'est que la fraction révolutionnaire, riche en activité et en initiative, qui avait fait preuve, dans les luttes avec ses adversaires, de conceptions et de méthode, d'entente, d'accord parfaits, ne trouvant plus d'adversaires à réduire, se divisa et se déchira. »

Bref, les divisions intestines créèrent des malentendus et des haines absurdes, et les qualités combatives des révolutionnaires s'émoussèrent : il se produisit, écrit Desplanques, une « formidable dépression » sur le mouvement révolutionnaire. C'est pourquoi l'élection du réformiste Niel à la direction confédérale « va donner aux modérés du syndicalisme la douce croyance qu'ils n'ont plus qu'à continuer de même pour réduire à néant toute l'action ouvrière de ces dernières années qui fut synthétisée par les résolutions des congrès. » Desplanques pense que les réformistes ont « rendu aux révolutionnaires le plus signalé des services en les rejetant dans l'opposition, leur milieu naturel » – en somme la vocation des révolutionnaires est de rester des opposants. L'article nous apprend que « déjà, des rapprochements

⁶⁷ Charles Desplanques (1877-1951) n'était pas le premier venu. Anarchiste, syndicaliste et anti-militariste, il est élu en 1904 secrétaire permanent de l'Union des syndicats de la Seine et secrétaire adjoint de la Chambre syndicale des ouvriers coiffeurs. Il devient secrétaire adjoint de la CGT en 1908. Il collabore aux *Temps Nouveaux* pour lequel il écrit des articles portant sur le syndicalisme révolutionnaire. Il contribua à de nombreuses revues anarchistes. Émile Pouget étant alors en prison, il assure son intérim au journal de la CGT, *La Voix du Peuple*. Après la guerre, Charles Desplanques se retire du mouvement syndical mais continue à fréquenter les milieux libertaires.

s'opèrent parmi eux, des hostilités s'évanouissent. Ne tenant plus la queue de la poêle on ne se dispute plus sur la façon de la tenir⁶⁸. »

De fait, l'attitude de Niel pendant la grève des postiers avait suscité de nombreuses critiques. Les syndicalistes révolutionnaires s'organisèrent pour l'éjecter et, sur proposition de Griffuelhes, présentèrent Jouhaux, alors très jeune⁶⁹, au secrétariat général, et Lefebvre, comme secrétaire adjoint des fédérations, qui furent élus à de confortables majorités.

Le « dépassement » de l'anarchisme

On a vu que les anarchistes communistes avaient pris leurs distances avec les syndicalistes révolutionnaires. C'est au tour de ces derniers maintenant de prendre les leurs avec les anarchistes communistes après la fondation de *La Vie ouvrière*, le 5 octobre 1909. La revue va devenir, avec Monatte comme chef de file, en quelque sorte le centre d'élaboration de l'idée d'« émancipation » du syndicalisme par rapport à l'anarchisme.

Alors que le syndicalisme représentait l'essence même de l'anarchisme, on en arrive progressivement à l'idée qu'il en est le *dépassement*, qu'il constitue un saut qualitatif par rapport à l'anarchisme. Bien entendu les anarchistes communistes ne pouvaient accepter une telle idée car pour eux le syndicalisme n'était pas un outil révolutionnaire adéquat, la nécessité d'une organisation politique anarchiste s'imposait. En Italie, on parlait même de « parti anarchiste » (Malatesta⁷⁰, Fabbri, Luigi Molinari) et de « parti syndicaliste » (Enrico Lonca, Enrico Leone, Giulio Barni, Sergio Pannunzio).

Cette prise de distance ne va pas atténuer les critiques des anarchistes contre la direction confédérale. Leurs critiques portaient en particulier sur la question de la bureaucratisation. L'expansion du syndicalisme mettait à l'ordre du jour la constitution de grandes fédérations qui, selon Marc Pierrot, « entraînent une centralisation unitaire. Le fonctionnarisme prospère. On n'a plus en vue que l'organisation. L'organisation devient un but au lieu de n'être qu'un moyen. L'idéalisme révolutionnaire s'affaiblit »⁷¹. Sur la question du fonctionnarisme, on pense évidemment à la CNT espagnole qui n'avait dans les années 30 qu'une vingtaine de permanents pour 600 000 adhérents. Mais faut-il éviter que se constituent de grandes fédérations ?

⁶⁸ *Les Temps Nouveaux*, « A la CGT », 6 mars 1909.

⁶⁹ Jouhaux représente alors la tendance syndicaliste libertaire opposée à tout compromis avec l'État et le patronat.

⁷⁰ En 1891, Malatesta avait pris part au congrès de Capolago pour la création d'un « Parti socialiste anarchiste révolutionnaire » qui incluait des anarchistes et des socialistes antiparlementaires. C'était une époque de « transition », lors de laquelle les séparations entre les deux courants n'étaient pas encore fermement établies. Il y avait alors des mouvements de translation entre anarchisme et socialisme, des groupes allant d'un côté ou de l'autre au gré des circonstances et des expériences qu'ils faisaient. Certains groupes socialistes ne considéraient l'action parlementaire que comme une option parmi d'autres, l'option révolutionnaire restant elle aussi envisageable.

⁷¹ *Les Temps Nouveaux*, 11 juin 1910, « La conférence de Bertoni », <http://monde-nouveau.net/spip.php?article517>

Le Congrès de Marseille (5-12 octobre 1908) avait décidé la fusion des syndicats des Mouleurs, des Mécaniciens et de la Fédération de la Métallurgie pour former une Fédération unitaire des Métaux, qui prit effet en mai 1909. Mais il n'y avait alors que cinq syndicats de Mécaniciens. Ce n'est qu'après le congrès de Toulouse (3-11 octobre 1910) que l'ensemble des syndicats des Mécaniciens adhèrent à la Fédération des Ouvriers des Métaux. De telles fusions étaient inévitables, elles étaient dans la logique des choses si on entend par là améliorer l'efficacité de l'action revendicative. Elles étaient évidemment inutiles si l'activité revendicative n'était pas une priorité ; mais alors il ne fallait pas se plaindre de la fuite des effectifs qu'une telle situation entraînait nécessairement.

Dans le cadre de la lutte contre la bureaucratie, l'équipe des *Temps Nouveaux* invita Luigi Bertoni à tenir une conférence sur « Les syndicats et l'idée de Révolution »⁷². L'appel à Bertoni n'était pas fortuit : ce militant anarchiste communiste suisse avait une réelle expérience syndicale mais n'était pas syndicaliste révolutionnaire. Faut-il considérer comme significatif du mouvement anarchiste communiste hexagonal que *Les Temps Nouveaux* n'aient pas trouvé de militant français pour assurer la conférence ? Marc Pierrot, qui fait le compte rendu de la conférence pour *Les Temps Nouveaux*, précise que Bertoni « n'a jamais accepté de devenir fonctionnaire syndical », et que « son indépendance lui a permis d'apercevoir les défauts du mouvement syndical et de les critiquer ». Le compte rendu de la conférence est peut-être surtout intéressant par l'image du syndicalisme qui est renvoyée par Marc Pierrot, car dans le résumé, assez succinct, qu'il fait de la conférence, il est difficile de faire la part de ce qui relève des propos de Bertoni et des commentaires subjectifs de Pierrot.

« Avec le développement des syndicats, des problèmes se présentent qui ne se posaient pas autrefois. Au lieu d'être une succession d'élan enthousiastes et de crises de révolte, le mouvement syndical se transforme. »

Le vrai syndicalisme, selon Marc Pierrot, serait donc constitué « d'élan enthousiastes » et de « crises de révolte ». Il est surprenant de constater à quel point les anarchistes communistes voient le mouvement syndical comme une sorte de réservoir dans lequel ils vont faire de la propagande anarchiste (« le syndicalisme permet de grouper la masse et d'y faire la propagande

⁷² *Ibid.*.

Luigi Bertoni (1872-1947). Anarchiste suisse, typographe, syndicaliste. En 1902 il fut accusé d'être l'organisateur de la première grève générale en Suisse; il fut condamné à un an de détention. Il fut gracié à la suite de pressions exercées par le mouvement ouvrier qui menaçait d'organiser une nouvelle grève générale. Il devint secrétaire de la bourse du Travail de Genève et militant dans la Fédération des Unions Ouvrières de la Suisse Romande, une fédération à laquelle adhèrent des anarchistes et des socialistes déçus par le réformisme. Il fut de nouveau condamné à un mois de détention en 1906 pour avoir écrit un article commémoratif sur l'anarchiste Gaetano Bresci, auteur de l'assassinat du roi Umberto I. Bertoni se livra à une intense activité antimilitariste.

révolutionnaire »), mais pratiquement jamais comme une structure grâce à laquelle ils vont pouvoir combattre côte à côte avec les travailleurs. Il est vrai que lorsqu'on n'est pas soi-même salarié, on peut condamner la « propagande pour la politique des petits profits » (sans doute une allusion aux luttes revendicatives), et critiquer ceux qui réclament « des lois de protection pour travail ».

Pour de nombreux anarchistes communistes, les syndicalistes révolutionnaires sont tout simplement des réformistes. Selon Marc Pierrot, il n'y a « aucune différence entre syndicalistes réformistes et syndicalistes révolutionnaires »⁷³, parce que « les uns et les autres ne réclament que des réformes »⁷⁴. Ce qui suggère que les militants anarchistes qui, par hasard, militeraient dans les syndicats ne devraient en aucun cas réclamer des réformes.

C'est ainsi que Marc Pierrot s'interroge : « A quoi aboutit l'augmentation des salaires ? En tous cas, pas à l'affranchissement des salariés. » (...) « les efforts pour l'augmentation des salaires n'amènent aucun changement social ». Cela ne fait pas de doute, mais l'augmentation des salaires amène au moins une amélioration temporaire des conditions d'existence. Le docteur Marc Pierrot ne semble pas concerné par cet aspect des choses.

En fait la critique des anarchistes communistes consiste moins à s'en prendre à la mise en place de structures organisationnelles qui échappent au contrôle des syndiqués qu'à critiquer la mise en place de structures organisationnelles, *tout court*. Car au fond, ils pourraient faire des propositions pour que les structures organisationnelles *n'échappent plus* au contrôle des syndiqués. Monatte effleure la question au congrès d'Amsterdam lorsqu'il constate que « le fonctionnarisme syndical, aussi, soulève de vives critiques, qui, d'ailleurs, sont souvent justifiées », mais il ajoute : « Il ne faut pourtant pas en déduire que les organisations syndicales doivent se passer de tous permanents. Nombre d'organisations ne peuvent s'en passer. Il y a là une nécessité dont les défauts peuvent se corriger par un esprit de critique toujours en éveil. »

La grève, les anarchistes communistes et les syndicalistes révolutionnaires

En 1900, Paul Delesalle, qui avait écrit pour le congrès ouvrier révolutionnaire international de 1900 un rapport sur « l'Action syndicale et les anarchistes », fait paraître également une brochure intitulée *Aux travailleurs – La Grève*⁷⁵. Cette brochure est intéressante parce que le discours se trouve à mi-chemin entre celui des anarchistes et celui des syndicalistes révolutionnaires. Il conteste l'idée de liberté du salarié vis-à-vis du capitaliste car « on ne peut guère rester plus d'un jour sans manger ». Les ouvriers ne récupèrent sous forme de salaire qu'une partie du fruit de leur travail, le reste

⁷³ Marc Pierrot, « La conférence de Bertoni », *Les Temps Nouveaux*, 11 juin 1910.

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ Petite Bibliothèque Économique, n° 2, Paris, 1900.

allant grossir les profits des patrons. La grève est donc la conséquence logique de l'antagonisme capital-travail, l'un et l'autre cherchant, « chacun de son côté, à obtenir une part plus grande de la production, le capital sous forme de plus-value, le travail sous forme de salaire ». Mais Delesalle ajoute que dans la société capitaliste, le travailleur ne peut pas espérer une amélioration de son sort. Ce que l'employeur cède comme salaire, il doit le récupérer en vendant le produit fabriqué plus cher. L'augmentation de salaire de l'ouvrier est compensée par l'enchérissement du produit. Il ajoute : « Est-ce à dire que la grève partielle puisse apporter quelques améliorations ou quelques soulagements à la classe ouvrière ? Cela nous ne le pensons pas. » En effet, « si les salaires s'élevaient dans toutes les industries, (...) les ouvriers devraient rembourser sur les objets de consommation ce qu'ils auraient obtenu par l'élévation des salaires. » La grève ne sera plus dès lors conçue que comme « l'escarmouche qui prépare à la Révolution »⁷⁶. »

Ce thème, Paul Delesalle le développa souvent dans ses articles des *Temps Nouveaux*, mais sa vision catastrophiste des grèves le rapproche des anarchistes de l'époque, tels que Jean Grave. Ce dernier, qui a publié en 1899 *l'Anarchie, son but, ses moyens*⁷⁷, écrit en effet dans le chapitre « Les Grèves » :

« Considérée comme moyen d'émancipation, la grève n'est qu'un leurre ; elle est impuissante à transformer l'état social. Accepter de discuter avec ses exploités, c'est leur reconnaître le droit d'exploitation⁷⁸. »

Non seulement la grève n'améliore pas le sort des travailleurs, elle contribue à l'aggraver :

« Une grève qui réussit ne peut manquer d'en engendrer d'autres ; et si toutes ou une partie réussissent, c'est une augmentation qui s'opère pour chaque sorte de produits, il en résulte une élévation des conditions d'existence qui fait le plus souvent que, de ricochet en ricochet, l'individu a à payer comme consommateur beaucoup plus qu'il n'a obtenu comme producteur⁷⁹. »

La grève n'est donc pas un moyen d'action recommandé par les anarchistes ; tout au plus, si elle éclate sans qu'ils y aient contribué, peut-elle servir comme moyen pour faire de la propagande afin de montrer aux travailleurs que seule la révolution sociale pourra les émanciper.

Le point de vue des syndicalistes révolutionnaires, qui considèrent la grève comme une « gymnastique révolutionnaire » selon l'expression de Pouget, est

⁷⁶ Engels parle « d'escarmouche d'avant-poste ».

⁷⁷ Jean Grave, *L'Anarchie, son but, ses moyens*. P.V. Stock, Paris 1899.

⁷⁸ *Op. cit.*, p. 262.

⁷⁹ *Ibid.* p. 264.

beaucoup plus proche des positions de Bakounine. La grève, dit Émile Pouget, est « ...la meilleure des gymnastiques, car elle habitue à la solidarité et à l'initiative ». Elle s'inscrit dans une stratégie graduelle articulée sur une « progression cumulative où les luttes partielles sont comprises comme un entraînement à l'affrontement général et où les améliorations obtenues par l'action sont comme une préfiguration de la société à construire »⁸⁰. Ainsi, Émile Pouget peut-il écrire en 1907 : « Au creuset de la lutte économique se réalise la fusion des éléments politiques et il s'obtient une unité vivante qui érige le syndicalisme en puissance de coordination révolutionnaire »⁸¹. »

Les anarchistes communistes s'appuyaient sur l'idée que le bénéfice d'une grève est aussitôt rattrapé l'augmentation de prix imposé par le capitaliste. C'est là une analyse très sommaire. L'analyse des anarchistes communistes est contredite par le simple constat qu'on est passé, depuis 1900, de la journée de 14 heures à la journée de 8 heures aujourd'hui, et on ne peut pas contester que les conditions de vie se soient quelque peu améliorées depuis. Il y a donc un mécanisme, sur lequel nous ne nous attarderons pas ici, qui fait que les luttes ouvrières contribuent insensiblement à l'amélioration des conditions d'existence des travailleurs salariés.

La lecture du *Capital* de Marx aurait permis d'avoir un point de vue moins simpliste. Pour Marx, les luttes ouvrières ont donné une impulsion au développement des machines, en empêchant une dévalorisation du salaire moyen et en opposant un obstacle à la libre exploitation de la main d'œuvre par la limitation de la journée de travail⁸². En somme, les revendications ouvrières ne remettent certes pas en cause les fondements du système capitaliste, mais en obligeant celui-ci à innover et à augmenter la productivité du travail, elles contribuent à améliorer le sort quotidien de la classe ouvrière.

« Dès que la révolte grandissante de la classe ouvrière força l'État à imposer une journée normale, en premier lieu à la fabrique proprement dite, c'est-à-dire à partir du moment où il interdit la méthode d'accroître la production de plus-value par la multiplication progressive des heures de travail, le capital se jeta avec toute son énergie et en pleine conscience sur la *production de la plus-value relative* au moyen du développement accéléré du système mécanique »⁸³. »

Dans la vision syndicaliste révolutionnaire, il n'y a pas d'illusion sur la capacité de la grève à améliorer de manière permanente le sort de la classe ouvrière, mais il n'est aucunement envisagé de rejeter ce moyen d'action, puisqu'il présente au moins l'avantage de constituer un « entraînement » à un combat plus large.

⁸⁰ J. Toublet, « L'anarcho-syndicalisme, l'autre socialisme », *loc. cit.*

⁸¹ *Le Père Peinard*, n° 45, 12/01/1890, p. 11.

⁸² Cf. *Le Capital*, 4^e section, ch. 14, 2 à 4.

⁸³ *Le Capital*, Livre I^{er}, Pléiade, Œuvres Économie, I, p. 950.

Dans la vision anarchiste de Jean Grave, au contraire, la grève n'est qu'un épiphénomène qu'on peut utiliser pour faire de la propagande anarchiste, elle n'est pas un moyen grâce auquel l'anarchiste lutte *avec* le travailleur. « La grève, dit Jean Grave, telle qu'elle est, n'est pas un moyen que doivent susciter les anarchistes, mais qui, éclatant inévitablement en dehors d'eux, peut leur servir pour propager leur idéal chez les travailleurs⁸⁴. »

Grave reconnaît cependant que les grèves sont un « moyen de lutte, parce que, si impuissantes qu'elles soient, la bourgeoisie les redoute » : les « esclaves » peuvent « prendre conscience de leur force et de leur droit ». La bourgeoisie « ne sait jamais ce qui peut sortir d'une coalition de ses victimes, et craint, à chaque moment, de les voir se soulever et balayer ses institutions, issues du vol et de l'injustice pour défendre le vol et la fraude. » En somme, les grèves sont impuissantes, mais on ne sait jamais, elles pourraient renverser l'ordre bourgeois. « Et c'est ainsi que, tout en étant inefficace pour l'émancipation des travailleurs, la grève, à défaut de mieux, devient une menace contre l'exploitation bourgeoise⁸⁵... »

Ce que Grave voit surtout dans la grève, c'est qu'elle « peut fournir un puissant moyen d'agitation, en démontrant aux travailleurs qu'ils n'ont rien à attendre de leurs exploités ; qu'il n'y a pas d'entente possible entre eux et ceux qui vivent de leur travail ; que le capital est une institution malfaisante qui doit disparaître⁸⁶. »

Il n'y a pas chez Jean Grave une conception stratégique qui inclurait les anarchistes de manière systématique dans l'activité syndicale et dans les luttes ouvrières. Les anarchistes semblent être des gens qui gardent une certaine distance, et qui profitent des grèves pour expliquer aux travailleurs que celles-ci ne servent à rien. Il n'y a là *aucune* proximité avec les positions de Bakounine. On est d'ailleurs loin des débats sur l'« automatisme » qui animaient le mouvement libertaire encore quelques années plus tôt, c'est-à-dire l'idée selon laquelle la lutte syndicale serait une école de la révolution. Cette idée-là, on la retrouve bien chez Bakounine – et chez James Guillaume – mais exposée de manière moins simplifiée. Une citation de James Guillaume, s'adressant à Malatesta, Fabbri et leurs camarades, illustre bien la question de l'« automatisme » :

« La différence entre nous est celle-ci : vous pensez que le point de départ, c'est l'idéal révolutionnaire, et que la lutte du salarié contre le patron ne vient qu'après, comme conséquence de l'idéal ; je pense, au contraire – et je crois avoir montré que les faits me donnent raison – que le point de départ c'est la lutte, et que l'idéal vient après, s'élaborant dans les cerveaux à mesure que les incidents de la bataille sociale le font naître et se développer⁸⁷. »

⁸⁴ J. Grave, *L'Anarchie, son but, ses moyens*, op. cit., p. 238.

⁸⁵ J. Grave, op. cit.

⁸⁶ J. Grave, op. cit., p. 267.

⁸⁷ « L'Automatisme », *La Vie ouvrière* n° 114, 20 juin 1914.

Force est de reconnaître que la filiation avec Bakounine apparaît plus évidente chez James Guillaume et les syndicalistes révolutionnaires que chez les anarchistes communistes. Pour Bakounine, la misère et la dureté des conditions d'existence ne suffisent pas pour déclencher une révolution : la « disposition révolutionnaire des masses ouvrières » ne dépend pas seulement du plus ou moins grand degré de misère qu'elles subissent mais de la confiance qu'elles ont dans « la justice et la nécessité du triomphe de leur cause »⁸⁸. « Le sentiment ou la conscience du droit est dans l'individu l'effet de la science théorique, mais aussi de son expérience pratique de la vie »⁸⁹.

Ce sentiment du droit, selon Bakounine, s'éveille de façon particulièrement vive grâce à l'expérience de la grève :

« La grève, c'est la guerre, et les masses populaires ne s'organisent que dans la guerre et par la guerre qui arrache chaque travailleur à son isolement coutumier, absurde, sans joie et sans espoir ; la guerre le soude d'emblée à tous les autres travailleurs au nom d'une unique passion ou d'un seul but et fait comprendre à tous, de la façon la plus évidente et la plus convaincante, la nécessité de s'organiser avec rigueur pour remporter la victoire »⁹⁰.

La perspective est totalement différente que celle des anarchistes communistes de l'avant-guerre.

Chez Bakounine, la grève est un élément déterminant de la condition du prolétaire, elle contribue à forger sa conscience révolutionnaire. La grève n'est pas, comme chez Jean Grave, un événement fortuit et peu significatif qui peut simplement servir de prétexte à faire de la propagande anarchiste ; elle constitue au contraire l'« *essence historique, socio-psychologique* » qui permet de réveiller « les instincts révolutionnaires socialistes qui sommeillent au fond de tout travailleur »⁹¹.

La grève a aussi pour fonction, selon Bakounine, de « soustraire les travailleurs à l'influence politique de la bourgeoisie », elle « élargit et approfondit de plus en plus l'abîme qui désormais sépare partout la classe bourgeoise de la masse populaire »⁹².

⁸⁸ Bakounine, « Lettres à un Français sur la crise actuelle », Œuvres, Champ libre, t. VII.

⁸⁹ Bakounine, « Lettres à un Français sur la crise actuelle », Œuvres, Champ libre, t. VII.

⁹⁰ Bakounine, « L'Alliance Universelle de la Démocratie Sociale. Section russe. À la jeunesse russe. » Voir Engels, *La situation des classes laborieuses en Angleterre* : « ...Ces grèves ne sont, il est vrai, que des escarmouches d'avant-postes, parfois aussi des combats plus importants ; elles ne règlent rien définitivement, mais elles sont la preuve la plus sûre que la bataille décisive entre prolétariat et bourgeoisie approche. Elles sont l'école de guerre des ouvriers, où ils se préparent au grand combat désormais inéluctable. »

⁹¹ Bakounine « L'Alliance Universelle de la Démocratie Sociale. Section russe. À la jeunesse russe ».

⁹² Bakounine, « L'Alliance Universelle de la Démocratie Sociale. Section russe. À la jeunesse russe. » Marx explique que « les syndicats [et, peut-on penser, également les grèves] ont pour but d'empêcher que le niveau des salaires ne descende au-dessous du montant payé traditionnellement dans les diverses branches d'industrie, et que le prix de la force de travail ne tombe au-dessous de sa valeur. » (Cité dans *Le syndicalisme*, I. Théorie, organisation, activité,

Bakounine n'a jamais contesté la nécessité de la lutte revendicative. Le peuple, dit-il, a bien compris que « la première condition de son émancipation réelle, ou si vous voulez nous permettre ce mot, de son humanisation, c'était avant tout une réforme radicale de ses conditions économiques ». La « question du pain » est primordiale car pour penser, se sentir librement, l'homme doit être « libre des préoccupations de la vie matérielle »⁹³.

La seconde question est celle du « loisir après le travail ». Bakounine reconnaît que « pain et loisir ne pourront jamais être pour lui [*l'ouvrier*] obtenus que par une transformation radicale de l'organisation actuelle de la société ». Mais « en dehors des grandes questions de l'émancipation définitive et complète des travailleurs », il convient cependant de mettre à l'étude « tous les moyens provisoires ou palliatifs qui pourront alléger, ne fut-ce que partiellement, la situation actuelle des Travailleurs »⁹⁴. Dans « L'Éducation intégrale », le révolutionnaire russe dit même que « *la réduction des heures du travail est considérée comme une condition préalable indispensable.* » On est très loin des positions du mouvement anarchiste communiste des années 1900-1914⁹⁵. En revanche, la proximité avec le syndicalisme révolutionnaire paraît ici évidente.

C'est ainsi que Paul Delessalle écrit en 1903 : « Nous représenter comme les ennemis de toute réforme est présenter les partisans du syndicalisme révolutionnaire sous un jour faux ... Nous savons, par exemple, qu'il n'y a pas un travailleur qui, à salaire égal, ne préfère travailler 8 heures que 10⁹⁶ ». La réforme n'est pas un but en soi mais une étape. Il ne s'agit pas d'attendre la réforme d'une loi ; elle ne résulte pas du bon vouloir patronal, mais de « la conscience et de la volonté ouvrière »⁹⁷, comme le dit Delessalle dans *les Deux Méthodes du Syndicalisme*⁹⁸, une brochure dans laquelle, à « l'action interne au sein du pouvoir bourgeois », il oppose « l'action directe du prolétariat en dehors de toute ingérence officielle ou semi-officielle, action qui prend fin lorsque le litige qui l'a provoqué est solutionné ».

Minorités agissantes

D'une façon générale, les auteurs les plus significatifs du courant anarchiste communiste, de l'époque, comme Malatesta, n'envisagent l'existence de la minorité révolutionnaire qu'à l'extérieur de l'organisation de masse, tandis que pour James Guillaume elle devait être sélectionnée à l'intérieur. Bakounine aurait sans doute vu là un faux problème, mais il est

Petite collection Maspéro, p. 49.)

⁹³ *Fédéralisme, socialisme, antithéologisme.*

⁹⁴ « Rapport sur l'Alliance. »

⁹⁵ Il est significatif que, au terme du travail monumental que fut la rédaction du *Capital*, Marx conclut le Livre III de l'ouvrage, évoquant les conditions du règne de la liberté, en disant que « la réduction de la journée de travail est la condition fondamentale de cette libération ». (Euvres, Économie, II, p. 1488.)

⁹⁶ *Les Temps Nouveaux*, n° 21, 19-25 septembre 1903.

⁹⁷ *Ibid.*

⁹⁸ Petite Bibliothèque d'Études économiques, n° 5. *Les Deux Méthodes du Syndicalisme*, Puteaux, 1903.

vrai qu'en 1906, lors du congrès d'Amiens, la question ne se posait pas du tout dans les mêmes termes que lors du congrès de Saint-Imier en 1872. Il ne fait aucun doute, cependant, que Bakounine n'aurait jamais admis que la minorité révolutionnaire instrumentalise le mouvement de masse au bénéfice de ses idées, ce que Malatesta exprime⁹⁹ en disant que « nous voulons faire de la propagande et profiter du mouvement ouvrier au bénéfice de notre cause », ou J. Mesnil¹⁰⁰ en exigeant de « rester complètement anarchiste, dans les syndicats comme ailleurs », ou encore L. Merlino¹⁰¹ qui reproche aux anarchistes de s'être « jetés la tête la première dans le mouvement syndical », formulations qui suggèrent clairement l'extériorité totale des anarchistes par rapport au mouvement de masse.

La question du rôle des intellectuels, pour Bakounine, ne se pose pas en termes de *direction* mais de *collaboration*. Bakounine est en outre totalement dénué d'illusion et de complaisance à l'égard aussi bien des socialistes bourgeois que des ouvriers embourgeoisés. Les approches de Malatesta, de Mesnil et de Merlino, se situent à cent lieues de celles du mouvement libertaire espagnol, qu'il ne faut certes pas mythifier mais qui reste exemplaire. On imagine très mal reprocher à un anarchiste espagnol des années 20 et 30 de « se jeter la tête la première dans le mouvement syndical ». Il ne comprendrait tout simplement pas en quoi c'est un reproche.

Le concept de « minorité agissante » qui s'attache au syndicalisme révolutionnaire se retrouve chez Bakounine dans « cette couche sociale de travailleurs plus développés, plus instruits et qui, par là même, forment dans le monde ouvrier une sorte d'aristocratie », que le révolutionnaire russe décrit dans « L'alliance universelle de la démocratie sociale » (1870). Il s'agit d'une aristocratie « non de la condition, mais de la conviction, du sentiment révolutionnaire, de la passion ardente, éclairée et de la volonté ». Ces travailleurs-là « sont les ennemis jurés de toute aristocratie et de tout privilège : nobiliaire, bourgeois et même ouvrier ; on ne peut les appeler aristocrates qu'au sens littéral et primitif de ce terme, c'est-à-dire *d'hommes d'élite*. »

« Ils réunissent en eux, dans leur compréhension de la question sociale, et ceci avec toute la franchise de l'instinct populaire, tous les avantages de la pensée libre et indépendante, de la connaissance scientifique. »

S'ils le voulaient, ils pourraient aisément « s'élever au-dessus de leur propre classe, pour entrer dans la caste bourgeoise, pour passer du parti de la masse misérable du peuple exploité et asservi, dans les rangs de messieurs les exploités comblés de tout ». Ils ne le font pas parce qu'ils ont « la passion de la

⁹⁹ E. Malatesta, « Ancora tra Guillaume e Malatesta », *Volontà*, 21 mars 1914 (Cité par Maurizio Antonioli, *loc. cit.*).

¹⁰⁰ J. Mesnil, l'Esprit révolutionnaire, *Les Temps Nouveaux*, 13 mars 1909. (Cité par Maurizio Antonioli, *loc. cit.*)

¹⁰¹ L. Merlino, « Esperimento sindacalista », *Volontà*, 22 juin 1913. (Cité par Maurizio Antonioli, *loc. cit.*)

solidarité et ne comprennent pas la liberté et le bonheur autrement qu'avec les millions de leurs frères asservis ».

« Tout naturellement et sans le rechercher eux-mêmes, des hommes de ce genre jouissent d'un immense prestige auprès de la masse des travailleurs. Joignez à cette catégorie de travailleurs, celle des militants sortis de la classe bourgeoise, qui ont rompu tous liens avec elle et qui se sont voués corps et âme à la grande cause de l'émancipation du prolétariat, et vous aurez ce que nous appelons *l'aristocratie utile et bienfaisante* du mouvement ouvrier international¹⁰². »

Les syndicalistes révolutionnaires pourraient aisément se reconnaître dans cette description. Ils se reconnaîtraient également dans la description que fait Bakounine du mode d'intervention de cette « élite » ouvrière en cas de révolution. Cela ne signifie pas que Bakounine, ou les syndicalistes révolutionnaires, fassent dans le culte de la minorité pour la minorité : le révolutionnaire russe, comme les militants syndicalistes révolutionnaires, souhaite évidemment que l'AIT¹⁰³ ou la CGT rassemblent un maximum de travailleurs. Mais les syndicalistes révolutionnaires ne faisaient pas dans le culte de la majorité, ce que Pouget appelle le « démocratisme ».

Pour contrebalancer la force de la classe possédante, dit Pouget, il faut une autre force : « cette force, il appartient aux travailleurs conscients de la matérialiser ; (...) cette nécessaire besogne de cohésion révolutionnaire se réalise au sein de l'organisation syndicale : là, se constitue et se développe une minorité grandissante qui vise à acquérir assez de puissance pour contrebalancer d'abord et annihiler ensuite les forces d'exploitation et d'oppression¹⁰⁴. »

Ceux qui restent en dehors de l'organisation syndicale, qui refusent de lutter sont des « zéros humains », des « êtres inertes dont les forces latentes n'entrent en branle que sous le choc que leur imposent les énergiques et les audacieux »¹⁰⁵. On constate une absence totale de complaisance à l'égard des travailleurs non organisés : « Les majorités sont moutonnières et inconscientes. Elles acceptent les faits établis et subissent les pires avanies. S'il leur arrive d'avoir quelques instants de lucidité, c'est sous l'impulsion des minorités révolutionnaires et encore il n'est pas rare qu'après avoir fait un pas en avant, elles laissent passivement renaître le vieux régime et les institutions renversées¹⁰⁶. » « Tout le problème révolutionnaire consiste en ceci : constituer une minorité assez forte pour culbuter la minorité dirigeante » (...)

¹⁰² Bakounine, « L'alliance universelle de la démocratie sociale » (1870).

¹⁰³ « Que sera-ce donc quand l'Association Internationale sera mieux organisée ; quand elle comptera dans son sein un nombre beaucoup plus grand de Sections ? », ajoute Bakounine.

¹⁰⁴ Émile Pouget, *L'Action directe*.

¹⁰⁵ Émile Pouget, « Les Bases du syndicalisme », in *Émile Pouget, L'action directe et autres écrits syndicalistes (1903-1910)*, textes rassemblés et présentés par Miguel Chueca, Agone, Marseille, 2010.

¹⁰⁶ « Grève générale réformiste et grève générale révolutionnaire. » Cf. http://monde-nouveau.net/ecrire/?exec=articles&id_article=471

« Qui donc fait la propagande, qui donc dresse les programmes de revendications ? Des minorités ! Rien que des minorités ¹⁰⁷ ! »

Mais ces minorités devront être le plus nombreuses possible, « car si nous sommes convaincus que la révolution sera l'œuvre d'une minorité, encore sommes-nous désireux que cette minorité soit la plus nombreuse possible, afin que soient plus grandes les chances de succès. »

Comme chez Bakounine, les syndicalistes révolutionnaires savent qu'il y a des différences de niveau de conscience dans la classe ouvrière. Les militants ne s'attendent pas à ce que tous adhèrent à l'idée de révolution prolétarienne, mais ils pensent que la minorité agissante peut créer, lorsque le moment est venu, un phénomène d'entraînement et amener la grande masse du prolétariat à bouger. On a la même idée chez Bakounine, qui pensait que « dans les moments de grandes crises politiques ou économiques (...), dix, vingt ou trente hommes bien entendus et bien organisés entre eux, et qui savent où ils vont et ce qu'ils veulent, entraîneront facilement cent, deux cents, trois cents ou même davantage ». D'ailleurs « l'Alliance » bakouninienne ne fut-elle pas une organisation de la minorité révolutionnaire ?

Mais, précise-t-il, « pour que la dixième partie du prolétariat (...) puisse entraîner les neuf autres dixièmes », il faut que chaque membre soit organisé, conscient du but à atteindre, qu'il connaisse les principes de l'Internationale et les moyens de les réaliser. Il n'est pas question, là, de spontanéité... « Ce n'est qu'à cette condition que dans les temps de paix et de calme il pourra remplir efficacement la mission de propagandiste (...), et dans les temps de lutte celle d'un chef révolutionnaire ¹⁰⁸. » Le rôle de la minorité agissante avait parfaitement été défini par Bakounine.

Représentation proportionnelle et minorités agissantes

Le poids du courant syndicaliste révolutionnaire dans la CGT était lié à un certain nombre de conditions institutionnelles à propos desquelles réformistes et révolutionnaires s'opposaient fermement. Il s'agit du problème très concret et significatif de la représentation proportionnelle. Les anarcho-syndicalistes étaient favorables au maintien du principe de l'égalité des voix par syndicat, quel que soit leur nombre.

La question fut abordée au congrès de Bourges en 1904. Fallait-il que le vote se fasse sur la base : un syndicat, une voix, quel que soient les effectifs des syndicats ? Ou fallait-il donner aux différents syndicats un nombre de voix proportionnel à leurs effectifs ? Naturellement les syndicats révolutionnaires étaient pour la première option, les réformistes pour la seconde.

« L'approbation de la représentation proportionnelle eût impliqué la négation de toute l'œuvre syndicale qui est la résultante de l'action révolutionnaire des minorités. Or, si l'on admet que la majorité fasse foi, à

¹⁰⁷ *Père peinar*d, 12 janvier 1890.

¹⁰⁸ Bakounine, « Protestation de l'Alliance ».

quel point s'arrêtera-t-on ? Sur cette pente savonneuse on risque d'être entraîné loin. Ne se peut-il que, sous prétexte de proportionnalité, une majorité d'inconscients dénie le droit de grève à une minorité de militants conscients ? Et en vertu de quel critérium s'opposera-t-on à cette masse seule si, soi-même, on a éterné l'action efficace des minorités en les étouffant sous la proportionnalité ¹⁰⁹ ? »

On comprend très bien que les militants révolutionnaires en tiennent plus pour un système qui, reconnaissant la même représentativité à un syndicat de 100 adhérents qu'à un syndicat de 10 000, garantit l'hégémonie des révolutionnaires sur l'organisation. Mais on peut alors craindre la multiplication artificielle des petits syndicats pour maintenir cette position dominante. Il était peu réaliste de penser que cette situation pût perdurer.

Paul Delesalle, qui alternait les articles dans la presse syndicale (*La Voix du Peuple*) et dans la presse anarchiste, prit position sur cette question dans *Les Temps Nouveaux*. A l'individu, il oppose l'unité économique, le syndicat :

« Actuellement, chaque syndicat, dans l'organisation ouvrière en vaut un autre, et c'est justement ce que ne veulent pas admettre deux ou trois organisations plus riches en nombre qu'en action effective, et où l'influence positiviste se fait plus particulièrement sentir.

« En demandant "une représentation proportionnelle" basée sur l'effectif de chaque groupement, trois ou quatre fortes organisations, dont les conditions économiques propres à leur industrie ont permis le développement plus facilement que dans d'autres corporations, espèrent par des "coups de majorité" se rendre maîtresses du mouvement syndical et pour cela le diriger. Il y a là certes un gros danger qui n'échappera à aucun militant ¹¹⁰. »

Le rejet du principe démocratique correspond à l'introduction, dans les pratiques syndicales, d'un élément original de droit, d'une conception différente de la légitimité. L'unité de base n'est pas l'individu mais l'individu organisé ; et son organisation est le syndicat. C'est *celui-ci* qui est l'unité de base. A l'intérieur du syndicat, un adhérent en vaut un autre. C'est une logique difficile à comprendre car elle tranche singulièrement avec nos conditionnements à la démocratie formelle.

L'idée démocratique est donc étrangère au syndicalisme révolutionnaire. Seule une minorité de travailleurs est syndiquée, aussi « le non-vouloir de la majorité inconsciente et non syndiquée paralyserait toute action ». La minorité doit donc « agir sans tenir compte de la masse réfractaire ». Pouget fait remarquer que la majorité est mal venue de récriminer, puisque « l'ensemble des travailleurs, intéressés à l'action, quoique n'y participant en rien, est appelé à bénéficier des résultats acquis »... Aussi, n'est-il « pas tenu compte

¹⁰⁹ Déclaration de Pouget au congrès de Montpellier, septembre 1902. « Éterné » signifiait à l'époque littéralement « ôter les nerfs », c'est-à-dire amollir...

¹¹⁰ *Les Temps Nouveaux*, 9-15 juillet 1904.

de la masse qui refuse de vouloir et seuls les conscients sont appelés à décider et à agir »¹¹¹.

Il y avait une certaine forme d'élitisme chez les syndicalistes révolutionnaires du début du 20^e siècle. A un moment où la syndicalisation de la classe ouvrière était très faible, bien que son accroissement soit rapide, ils étaient convaincus de l'efficacité des minorités agissantes. Les brochures du mouvement syndicaliste révolutionnaire montraient que le souci d'accroître à tout prix les effectifs n'était pas essentiel : on estimait ne pas avoir besoin de la « masse réfractaire ». Émile Pouget opposait ainsi le syndicalisme et le « démocratism » dans *Le Mouvement socialiste* du 1^{er} novembre 1904 : le démocratism, « par le mécanisme du suffrage universel, donne la direction aux inconscients, aux tardigrades (ou mieux, à leurs représentants) et étouffe les minorités qui portent en elles l'avenir. La méthode syndicaliste, elle, donne un résultat diamétralement opposé : il n'est pas tenu compte de la masse qui refuse de vouloir et seuls les conscients sont appelés à décider et à agir. » Victor Griffuelhes dit la même chose dans *L'Action syndicaliste* : il explique que le mouvement syndicaliste, après avoir traversé plusieurs phases, n'a pu s'affirmer que « par la réaction des syndicats contre la démocratie »¹¹².

Le culte de la minorité révolutionnaire soulève une question : jusqu'où la minorité peut-elle se réduire tout en gardant la légitimité de décider pour tous les autres. On comprend donc comment tant de syndicalistes révolutionnaires ont pu, plus tard, se soumettre aux sirènes bolcheviques lorsqu'on leur parla de parti d'avant-garde. Si les anarchistes avaient été assez nombreux dans la CGT, s'ils ne l'avaient pas, pour beaucoup d'entre eux, désertée, ils auraient pu constituer des garde-fous.

Le fossé entre syndicalistes et anarchistes s'élargit

Avec le temps, le fossé entre syndicalistes et anarchistes s'élargissait, chacun des deux courants développant des campagnes de justification théorique. En 1911 parut le volume V des Œuvres de Bakounine dans lequel se trouvaient *La Politique de l'Internationale* et d'autres articles écrits pour *L'Égalité*. Les syndicalistes révolutionnaires insistaient sur la corrélation entre le syndicalisme et les idées de Bakounine. On insista surtout sur la corrélation entre les idées de Bakounine et la CGT. Enfin, au nom du refus de la séparation entre lutte économique et lutte politique, on ramena vers la CGT toute activité politique, ce qui naturellement coupait l'herbe sous les pieds des social-démocrates, mais aussi des anarchistes.

Les anarchistes communistes défendaient l'idée du groupe politique spécifique ; certains d'entre eux le concevaient comme une structure auxiliaire du mouvement syndical se consacrant à tout ce qui ne relevait pas de la lutte économique : antimilitarisme, antiparlementarisme, éducation, prisonniers politiques, voire à la révolution elle-même. Mais les syndicalistes

¹¹¹ *Le Mouvement socialiste*, janvier 1907.

¹¹² Cf. <http://monde-nouveau.net/spip.php?article525>

révolutionnaires leur répondaient que c'étaient là des champs d'action dans lesquels la CGT était *déjà* engagée, ce qui était vrai, et l'organisation syndicale était assez efficace dans ces domaines. Il y eut pourtant de nombreux exemples de lutte communes lors desquelles les militants syndicalistes révolutionnaires et anarchistes subirent les coups de la répression.

Rétrospectivement, on ne voit pas pourquoi ces activités n'auraient pas pu être assumées *à la fois* par l'organisation syndicale et par les groupes anarchistes, en coordination. Le fait est que sur la seule question de l'antimilitarisme et de l'opposition à la guerre, le mouvement syndical avait pris position en faveur de la grève générale contre la guerre dès un congrès des Bourses du travail tenu en 1893¹¹³, c'est-à-dire avant même la constitution de la CGT.

Ainsi, la CGT avait créé le « Sou du soldat », une contribution financière des syndiqués en faveur des conscrits. Elle édita un « manuel du soldat » et un numéro spécial de la *Vie ouvrière*, sur papier rouge, à l'occasion du tirage au sort des conscrits, ce qui valut à Pouget et à Yvetot d'être poursuivis en justice. Elle organisa un recensement des syndiqués qui étaient à l'armée et encouragea les troufions à contacter les Bourses du travail locales. La révolte du 17^e régiment d'infanterie, qui refusa de tirer sur les grévistes, n'était pas un fait dû au hasard¹¹⁴.

Jusqu'en 1909

Jusqu'en 1909 se trouve à la direction de la CGT un noyau syndicaliste révolutionnaire constitué de Victor Griffuelhes, Émile Pouget, Paul Delesalle, Georges Yvetot et Albert Lévy.

Georges Clemenceau était arrivé au pouvoir le 13 mars 1906, se posant en sauveur de l'ordre bourgeois. C'est ainsi qu'en avril 1906, pour répondre à la grève des mineurs de Courrières, il avait envoyé 20 000 soldats dans le bassin minier. Il réprima avec fermeté la grève des postiers, dont 380 furent révoqués. La veille du 1^{er} mai 1906, Clemenceau fit arrêter les principaux dirigeants de la CGT.

Clemenceau envoya la troupe réprimer dans le sang les manifestations viticoles du midi. Deux ouvriers furent tués à Raon-L'Étape, dans les Vosges. Les fonctionnaires, qui revendiquaient le droit syndical, sont frappés par la répression. Un projet de loi interdisant la grève et le droit syndical aux fonctionnaires, et une « *lettre ouverte* » à Clemenceau, largement diffusée, conduisirent encore une fois à des révocations.

La veille du 1^{er} mai 1907, Georges Yvetot et Charles Marck sont arrêtés pour délit de parole, bientôt rejoints par Albert Lévy, Auguste Delalé et

¹¹³ Cf. « 1893 : Débat sur la grève générale au congrès national des chambres syndicales et groupes corporatifs ouvriers », monde-nouveau.net (http://monde-nouveau.net/ecrire/?exec=articles&id_article=284).

¹¹⁴ Dans le Languedoc et en Catalogne, de nombreux vignerons se révoltèrent contre le cabinet Clemenceau en 1907. L'un des faits marquants de cette révolte fut la fraternisation du 17^e régiment d'infanterie de ligne avec les manifestants, à Béziers.

Amédée Bousquet. Douze dirigeants de la CGT ¹¹⁵ sont traduits devant la cour d'assises de la Seine en février 1908 après la publication d'une affiche, « *Gouvernement d'assassins* », qui avait suivi les fusillades de Narbonne. Les inculpés seront acquittés après trois jours de débats. A Paris, une manifestation pour le repos hebdomadaire est violemment réprimée le 20 janvier 1908 ¹¹⁶. En juillet et août, la grève des terrassiers de Draveil et de Villeneuve-Saint-Georges, attisée par des agents provocateurs, est réprimée dans le sang.

Griffuelhes, Yvetot et Pouget sont arrêtés le 1^{er} août. Face à l'attaque, un Bureau confédéral intérimaire va réaliser l'« union sacrée » contre la répression de l'État : Griffuelhes est remplacé au secrétariat de la CGT par Alexandre Luquet (socialiste) ; Auguste Garnery (anarchiste) remplace Yvetot au secrétariat des Bourses ; G. Thil (réformiste) et Charles Desplanques (anarchiste) remplacent Pouget à la rédaction de *La Voix du Peuple*. Lorsque le congrès de la CGT se réunit à Marseille au début du mois d'octobre 1908, ses dirigeants sont toujours en prison. Il va de soi que les réformistes ne vont pas manquer d'en profiter. L'orientation syndicaliste révolutionnaire est certes confirmée au congrès, mais les méthodes de lutte jusqu'alors pratiquées subissent une vive critique. On conseille la prudence, la préparation des grèves.

Trois semaines après la fin du congrès, Griffuelhes, Yvetot et Pouget, libérés, retrouvent leur mandat. Mais d'autres ennuis commencent, orchestrés par le gouvernement qui tient absolument à domestiquer la tendance révolutionnaire de la CGT.

Contre Griffuelhes

Avec Aristide Briand, le pouvoir change désormais de méthode : il va « travailler » la CGT de l'intérieur. Briand a gardé des contacts dans la CGT, en particulier Jean Latapie, dirigeant métallurgiste. Albert Lévy, le trésorier de la CGT est, quant à lui, en relations avec le ministre René Viviani. Tout ce petit monde s'emploie à fomenteur des rumeurs sur Griffuelhes. Une ambiance délétère s'installe ; Griffuelhes se fâche et dès sa sortie de prison, il demande que les critiques qui lui ont été adressées soient exposées. Pourtant, lors de trois réunions de commissions, il déclare qu'il refuse de répondre aux questions. La crise s'étend alors à la section des Bourses et Griffuelhes,

¹¹⁵ Clément Beausoleil, Auguste Delalé, Paul Delesalle, Forgues, Auguste Garnery, Victor Griffuelhes, Émile Janvion, Jean Martin, Alexandre Luquet, Alphonse Merrheim, Pierre Monatte, Émile Pouget.

¹¹⁶ Une loi du 2 novembre 1892 ne débouche que sur le repos hebdomadaire aux femmes et aux jeunes de moins de dix-huit ans. En 1895, les Chambres accordèrent aux ouvriers travaillant sur le chantier de l'exposition universelle le droit au repos hebdomadaire, mais en se refusant à déterminer un jour fixe pour celui-ci, ce qui rendit le texte peu appliqué. Le 27 mars 1902, à la veille des élections législatives et dans une période économiquement et socialement difficile, la Chambre des députés commença à délibérer sur une proposition de loi d'Alexandre Zévaes, député socialiste indépendant de l'Isère. Le 10 juillet 1906, après un débat rapide au cours duquel furent soulignées les dérogations trop nombreuses, le texte fut voté à l'unanimité des députés et fut ratifié le 13 juillet par le Président Fallières.

encore une fois, refuse de s'expliquer lors d'une séance spéciale de la conférence extraordinaire des Bourses du travail, réunie du 1^{er} au 3 juin 1909. Il déclare simplement qu'il se tient à la disposition des délégués pour fournir des explications.

L'élection du secrétaire général de la CGT avait été reportée plusieurs fois. Griffuelhes ayant déclaré qu'il ne se portait pas candidat, le réformiste Niel est élu au second tour à une voix de majorité. Plusieurs fédérations syndicalistes révolutionnaires ont voté pour Niel. Bien que non candidat, Griffuelhes avait obtenu au premier tour 19 voix sur 58 exprimés. Thil est élu secrétaire adjoint. Albert Lévy est élu trésorier, mais il démissionne aussitôt.

Niel accède à son mandat dans des conditions difficiles : il doit faire face à une CGT profondément divisée. Il perçoit pourtant sa candidature comme répondant à un besoin de conciliation et d'union, mais il ne s'affirme pas et fait de nombreuses erreurs politiques. Il commet une grosse gaffe lors d'un meeting à Lens et émettant des doutes sur la capacité de la CGT à mobiliser. On lui attribuera l'échec de la grève de soutien aux postiers.

Le nouveau secrétaire général doit en outre affronter l'hostilité féroce d'Émile Pouget, qui dirige *La Voix du Peuple*. Lorsque pour le numéro spécial du journal consacré au 1^{er} Mai, Niel écrit un article intitulé « *La valeur réformiste du 1^{er} Mai* », Pouget répondit par un article intitulé : « *La valeur révolutionnaire du 1^{er} Mai* ». Lors du Congrès de 1910, Niel se plaint du harcèlement qu'il avait subi et parla même d'une bagarre à coups de poing avec Yvetot.

Le 26 mai 1909, Niel démissionne de son mandat de secrétariat général, suivi par Thil. Le 12 juillet 1909, le Comité des fédérations élit un nouveau secrétaire général : Léon Jouhaux. Lefèvre est élu secrétaire général adjoint. Un peu hâtivement, Yvetot pense que la crise de direction est terminée. En janvier 1910, il écrit, à propos de Griffuelhes :

« Démissionnaire du poste de secrétaire de la CGT il était aussitôt proposé par sa Fédération (cuirs et peaux) comme candidat au poste qu'il venait de quitter. S'il eût accepté, il eût été réélu. Il n'accepta pas.

« Les réformistes s'en furent chercher à Montpellier l'ex-anarchiste révolutionnaire Niel. Celui-ci, dépaysé, ne put longtemps tenir la place où il avait été élu de si drôle façon. Son ami Thil le suivit. Jouhaux a remplacé Niel et, aujourd'hui, tout va bien ¹¹⁷. »

L'élection de Jouhaux amenait un peu de vent frais mais ne réglait pas le problème de fond. L'affaire de la Maison des syndicats n'était pas réglée, en partie à cause de Griffuelhes qui refusait de s'expliquer sur les accusations portées contre lui.

¹¹⁷ G. Yvetot, « La crise syndicaliste », *le Mouvement socialiste*, tome XXVII p. 60.

L'affaire de la Maison des syndicats

Depuis 1884, les unions de syndicats ont le droit d'acquérir des biens immobiliers. La CGT avait son siège à la Bourse du travail de Paris depuis 1896 : un petit bureau au 1^{er} étage. Le 12 octobre 1905 la CGT est expulsée et s'installe dans des locaux provisoires dans le 10^e arrondissement de Paris, un bail est signé par le trésorier, Albert Lévy. La propriétaire, qui ignorait que c'était la CGT qui occupait les locaux, donne congé. A la fin du mois de décembre, une occasion se présente de louer un immeuble et un terrain au 33, rue de la Grange-aux-Belles. Le 30 janvier, Griffuelhes, Victor Lefèvre et Sauvage signent le bail au nom d'une société en nom collectif Victor Griffuelhes & Cie. La CGT, bien que juridiquement indépendante de la société, ainsi que certaines fédérations, décident de participer aux frais de fonctionnement de ce qu'on appelle maintenant la « Maison des Syndicats », mais les contributions sont très inférieures aux besoins. Une souscription est lancée, mais cela ne résout pas le problème de fond. On décide d'installer une imprimerie à but commercial et un centre de santé, censés rapporter des redevances, mais l'achat de matériel d'imprimerie engage beaucoup d'argent et le vendeur du matériel réclame son dû.

Griffuelhes fait face comme il peut, use d'expédients, puisant dans les réserves de la CGT pour faire face. A ce moment-là, rappelons-le, le trésorier de la CGT est en prison et la comptabilité est délaissée... Tout cela va fournir des munitions pour une attaque en règle contre Griffuelhes qui incarne, depuis 1901 l'orientation révolutionnaire de la CGT.

Les tentatives répétées de Clemenceau pour casser la CGT par l'emploi de méthodes brutales avaient échoué. Les effectifs de l'organisation s'étaient constamment accrus de 1902 à 1910

1902	122 067
1904	158 000
1906	203 273
1908	294 398
1910	542 370

Mais à l'intérieur de la CGT, l'impact des syndicalistes révolutionnaires diminuait. Ainsi, lorsque la Fédération des mineurs rejoignit la confédération, elle apporta aux réformistes d'importants renforts numériques.

La crise traversée par la CGT était en gestation depuis plusieurs années : elle était la manifestation de l'opposition entre les révolutionnaires et les réformistes, ces derniers tentant désespérément de prendre le contrôle de l'organisation.

Depuis 1902, les réformistes avaient subi défaite sur défaite dans leur tentative de prendre le contrôle de la confédération. Déstabiliser l'équipe dirigeante de la CGT, et en particulier Griffuelhes, était la conséquence de l'activité menée par Aristide Briand, avec la complicité du courant réformiste.

La guerre approche

Lorsque la crise entre la France et l'Allemagne éclata en 1905 sur la question du Maroc, les dirigeants syndicalistes français avaient tenté d'engager une action internationale contre le risque de guerre. En janvier 1906 une délégation conduite par Griffuelhes s'était rendue à Berlin pour essayer de convaincre le Secrétariat international¹¹⁸ et les syndicats allemands de mettre sur pied des actions communes contre la guerre. August Bebel et les syndicats allemands acceptèrent le principe mais posèrent comme condition, une fois de plus, que la CGT s'entende au préalable avec la SFIO, ce qui, dans le contexte de l'époque en France, équivalait à imposer une condition que les Français ne pouvaient satisfaire. Lors du congrès d'Amiens qui suivit peu après, Griffuelhes fit un rapport très désabusé.

Pendant plusieurs années la CGT, en désaccord avec les positions du secrétariat international, ne participa pas aux Conférences internationales, mais elle les réintégra en 1909. La CGT ne put jamais y aborder les questions politiques et sociales, ni les problèmes internationaux, même lorsque le danger de guerre devint évident. Ces choses-là relevaient de la seule compétence des partis politiques. La coupure entre la vision syndicaliste révolutionnaire et la vision social-démocrate était irrémédiable. Or le parti social-démocrate allemand ne voulait pas entendre parler de mesures vigoureuses en cas de guerre – ce qui n'était pas le cas de son homologue français¹¹⁹. Il est vrai que, l'année précédente, en 1908, le congrès de la CGT tenu à Marseille avait fait fort : il appelait les soldats à ne pas remplacer les ouvriers en cas de grève ; il rappelait le rôle de l'armée qui avait tiré sur les ouvriers à Narbonne, à Raon-L'Étape.

A partir de 1911, la direction confédérale allait cependant être occupée par des sujets qu'elle jugera plus importants que de débattre avec les anarchistes. En effet, l'accroissement des tensions internationales devenait inquiétant : depuis 1911, l'Europe vit dans un état de paix armée. Chaque année, une nouvelle « crise » risquait de déclencher un conflit général.

- Au cours de l'été 1911, l'Allemagne « fait valoir ses droits » au Maroc et réclame sa part de conquêtes coloniales.
- En septembre 1911, l'Italie déclare la guerre à Constantinople et s'empare de la Tripolitaine (Lybie).
- Guerres balkaniques de 1912-1913.

¹¹⁸ Structure créée en 1900, fonctionnant sur la base de rencontres régulières des dirigeants des centrales nationales. Son siège était à Berlin. Voir infra, « Création du Secrétariat international ».

¹¹⁹ Pendant que la social-démocratie allemande tergiversait sur la question de la guerre et s'efforçait de ne pas prendre clairement position, les ouvriers espagnols en cette même année 1909 s'insurgeaient contre la guerre coloniale au Maroc. Le lundi 26 juillet un comité composé d'anarchistes et de socialistes appela à la grève générale contre le rappel des réservistes. Le lendemain les ouvriers contrôlaient la ville de Barcelone : les convois militaires étaient bloqués, les trams renversés. Le jeudi 26, des combats de rue eurent lieu contre les forces gouvernementales qui se soldèrent par plus de 150 ouvriers tués.

Au congrès du Havre en 1912, le dernier avant la guerre, les positions de la CGT sont encore confirmées, à la fois sur l'indépendance syndicale et sur l'action « contre le militarisme, le patriotisme et la guerre ». Le congrès « préconise l'instruction des jeunes pour que, du jour où ils auront revêtu la livrée militaire, ils soient bien convaincus qu'ils n'en restent pas moins membres de la famille ouvrière et que, dans les conflits entre le travail et le capital, ils ont pour devoir de ne pas faire usage de leurs armes contre leurs frères travailleurs ». Enfin, le congrès « déclare qu'il faut, au point de vue international, faire l'instruction des travailleurs afin qu'en cas de guerre entre puissances, les travailleurs répondent à la déclaration de guerre par une déclaration de grève générale révolutionnaire ».

On comprend donc, comme le commente Pierre Besnard, que « cette thèse, déjà soumise aux autres Centrales Nationales au cours des conférences internationales, ne fut jamais acceptée par les Allemands qui refusèrent de reconnaître l'antipatriotisme et l'antimilitarisme comme des questions intéressant le syndicalisme ».

« Ceci prouve toute la différence qui existe entre le mouvement ouvrier français et tous les autres mouvements qui tous, à l'exception d'une partie des mouvements espagnol et italien, reposent sur la conception social-démocrate. C'est de cette incompréhension que découlera l'impuissance du mouvement syndicaliste de tous les pays belligérants en face de la guerre ¹²⁰. »

Jaurès, lui, revenu de Bruxelles, continue de penser que les dirigeants politiques et syndicaux allemands réagiront ; il enjoint le gouvernement français à adopter « une attitude résolument pacifique ». Il obtient que les troupes françaises soient reculées de huit kilomètres de la frontière ! Il vit littéralement dans un rêve qui contraste singulièrement avec l'absence d'illusion des dirigeants syndicalistes français. On apprend le 31 juillet que la mobilisation générale est décrétée en Allemagne. Les voies de chemin de fer et le télégraphe sont coupés par les Allemands, ainsi que les routes. Mais Jaurès restait optimiste en dépit de tout.

C'est donc sans avoir réussi à intéresser le mouvement syndical allemand au danger de la guerre que la CGT dut faire face à son déclenchement en août 1914. Les choix faits par certains de ses dirigeants trouvent peut-être là leur explication. Mais il ne faut pas oublier que ce sont des minoritaires de la CGT comme Monatte et Merrheim, opposés à la poursuite de la guerre, qui proposèrent de réunir l'Internationale socialiste pour discuter d'une négociation entre belligérants : à la conférence de Zimmerwald (5-8 septembre 1915), les seuls représentants français à cette conférence rassemblant des partis politiques furent des membres de la CGT.

¹²⁰ P. Besnard, « La CGT », *Encyclopédie anarchiste*.

« C'est sous les auspices du Comité pour la reprise des relations internationales auquel adhèrent : Merrheim, Bourderon, Chaverot, Sirolle, Souvarine, etc... – et, où, Trotsky, encore à Paris, joue un rôle prépondérant, que s'organise l'action contre la guerre ¹²¹. »

Grève générale contre la guerre

Le mouvement syndicaliste révolutionnaire avait commencé à décliner, non pas en 1914, mais à partir de 1906 et surtout 1908, sous le coup de la répression policière d'une part (grève de Draveil et de Villeneuve-Saint-Georges, grève des postiers), de la montée du réformisme d'autre part. La Confédération réussit cependant à organiser en 1912 une grève générale de 24 heures contre la guerre, décidée lors d'un congrès extraordinaire tenu à Paris.

La guerre des Balkans avait failli embraser l'Europe en 1912. Le 24 novembre de cette année, l'Internationale socialiste tenait en Suisse un congrès contre la guerre, auquel la CGT avait décidé de ne pas participer, lassée des social-démocrates qui esquaivaient toute discussion sur des propositions concrètes d'action en cas de conflit. La confédération organisa en un temps très court un congrès extraordinaire contre la guerre, qui se tint le 24 et le 25 novembre 1912 à Paris, en même temps que celui de l'Internationale socialiste en Suisse – ce ne fut sans doute pas un hasard. Ce fut un grand succès en termes de participation : 750 délégués représentant 1 452 syndicats, c'est-à-dire davantage que le congrès ordinaire du Havre, tenu deux mois plus tôt. Le congrès décida l'organisation d'une grève générale contre la guerre.

A considérer le contexte difficile dans lequel la grève fut décidée, l'opposition déclarée des dirigeants réformistes de fédérations « stratégiques » – mineurs et cheminots – il est douteux que la direction confédérale ait pu penser que cela allait déboucher sur des actions d'envergure et durables. Cela ressemblait beaucoup à un baroud d'honneur. Et puis il y avait le souvenir de l'échec de la grève générale de 1909.

Le congrès extraordinaire, qui devait représenter plus directement la base, avait pour objet précisément de court-circuiter les dirigeants réformistes.

L'aile réformiste de la CGT s'était vigoureusement opposée à cette grève générale, mais elle s'exprima devant une salle très hostile. Les responsables confédéraux – Léon Jouhaux, Yvetot, Griffuelhes, Merrheim et Dumoulin – avaient compris qu'ils ne pouvaient pas négliger les craintes des plus modérés. Faire voter une grève générale de 24 heures était en soi une victoire, étant donné le contexte. La direction confédérale devait faire face à la fois à la répression du pouvoir et au sabotage, par les réformistes dont l'influence grandissait, de toute initiative d'envergure.

¹²¹ Pierre Besnard, « La CGT », *Encyclopédie anarchiste*. Le Comité pour la reprise des relations internationales s'est constitué à la fin de l'année 1915 dans la foulée de la conférence de Zimmerwald. Il avait pour objectif de renverser les majorités qui, dans les organisations ouvrières, étaient favorables à l'Union sacrée. L'opinion évolue également au sein du Parti socialiste, dans lequel une minorité s'oppose à l'Union sacrée. Cependant, les minoritaires du parti socialiste ne remettront pas en cause la nécessité de la défense nationale.

La grève fut un demi-succès, mais elle sauva l'honneur : il y eut 600 000 grévistes. Une vague de répression suivit, contre les militants syndicalistes, les Jeunesses syndicalistes et contre la Fédération communiste anarchiste, qui fut particulièrement touchée. Le procès contre les « menées anarchistes » se conclura par un total de seize années de prison pour cinq anarchistes et 6 300 francs d'amende. La publicité de ce procès fut totalement éclipsée par celui de la bande à Bonnot, qui se tenait en même temps.

La CGT était également mobilisée sur la question de la « loi des trois ans ». Cette loi visait, en 1913, à augmenter la durée du service militaire de deux à trois ans en vue de l'éventualité d'une guerre avec l'Allemagne. Lorsqu'elle entra en vigueur et que les appelés de la classe 1911 apprirent que leur temps de service allait être prolongé d'un an, il y eut un fort mouvement de mécontentement. Une vague d'agitation parcourut les casernes françaises entre le 18 et le 24 mai. Les soldats manifestaient, chantaient *L'Internationale*, bousculaient les officiers, tentaient parfois de quitter collectivement la caserne. L'enquête attribua ce mouvement à l'action antimilitariste de la CGT et des anarchistes. La police se déchaîna et procéda à des perquisitions d'une ampleur inédite. A l'aube du 26 mai 1913, les Bourses du Travail, les sièges syndicaux, les chambrées de casernes, les domiciles de militants furent fouillés dans 88 villes. À Paris, la police retourna tous les bureaux du siège de la CGT, de la bourse du travail, de *La Vie ouvrière* et du *Libertaire*, ainsi que le siège de la Fédération Communiste Anarchiste. Une vingtaine de responsables de la CGT furent arrêtés et un procès eut lieu au début de 1914. Pourquoi la CGT n'appela-t-elle pas à une grève générale ? Elle en avait organisé une en 1912, contre la guerre, difficilement. Cette grève générale n'avait été qu'un demi-succès, elle avait mobilisé peu de monde eu égard à l'enjeu. Il était difficilement envisageable de demander à la Confédération, au sein de laquelle les révolutionnaires n'étaient plus en position de force, d'organiser une seconde grève générale.

A ceux qui reprochaient à la CGT ne pas suffisamment lancer d'initiatives révolutionnaires, Francis Delaisi¹²², commentant le congrès anarchiste qui s'était tenu en août 1913, répondit :

«...Et s'il fallait déclarer la grève générale tous les six mois, simplement chaque fois que le gouvernement ferait une provocation à la classe ouvrière, il est clair qu'on essoufflerait bien vite l'organisme syndical ; qu'au lieu d'entraîner les hésitants à la révolution, on les découragerait ; et qu'en usant les rouages par une tension trop continue, on provoquerait précisément ce mouvement de recul qu'on veut éviter¹²³. »

¹²² Francis Delaisi (1873-1947), écrivain, journaliste et économiste, fréquenta éphémèrement le mouvement libertaire français, collaborant à *La Vie ouvrière*, à *La Guerre sociale* et aux *Temps Nouveaux*. Il fera ensuite une carrière plus « traditionnelle » de journaliste et d'économiste. Cité devant deux commissions d'épuration après la guerre, il bénéficiera d'un non-lieu.

¹²³ « Notre congrès », *Les Temps Nouveaux*, 23 août 1913.

A la veille de la guerre, les jours glorieux du syndicalisme révolutionnaire étaient bien révolus.

Création du secrétariat international

Les anarchistes communistes trouvèrent un autre motif de s'en prendre à la CGT lorsqu'elle refusa de participer à un congrès syndicaliste révolutionnaire international, à Londres en 1913¹²⁴. Mais un retour en arrière est nécessaire.

Sous l'impulsion de la CGT avaient déjà eu lieu des conférences syndicales internationales qui devaient annoncer la constitution d'une internationale syndicale. Les 17 et 18 décembre 1900 se tint à la Bourse du Travail de Paris un congrès international réunissant des délégués d'organisations ouvrières françaises, anglaises, italiennes, suédoises. Les délégués français proposèrent de créer un Secrétariat international du travail, en vue d'amorcer une Internationale des Travailleurs. Une première conférence syndicale internationale se tint à Copenhague le 21 août 1901 avec des délégués allemands, britanniques, français, belges, suédois, danois, norvégiens, finnois. Legien, le président de la centrale syndicale allemande, chercha à restreindre le rôle des conférences internationales car, selon lui, pour soulever les questions générales il y avait les congrès socialistes internationaux – entendre : les congrès des partis socialistes, point de vue avec lequel les syndicalistes français n'étaient pas d'accord. A la demande des Allemands, le Secrétariat international fonctionna sur la base de rencontres régulières des dirigeants des centrales nationales.

Lorsque Griffuelhes écrit que « les incidents qui éclatèrent au Congrès international de Londres (1896) amenèrent les syndicats des divers pays à ne plus prendre part à ces Congrès mi-politiques et mi-syndicaux »¹²⁵, il fait référence à l'expulsion définitive des « anarchistes » des congrès socialistes internationaux – les « anarchistes » étant, pour les social-démocrates allemands, tous ceux qui ne partageaient pas leurs vues sur la politique électorale. Griffuelhes résume les étapes de la constitution de cette organisation.

« En 1900, la France tenta d'organiser un Congrès International des syndicats : elle avait pensé qu'à l'occasion de l'Exposition¹²⁶ les délégués étrangers seraient nombreux. Un nombre infime d'adhésions lui parvint.

« L'année suivante, en 1901, les pays du Nord, dont la lutte, pour la plupart, quoique menée parallèlement à la lutte politique, se confond néanmoins avec elle, se réunirent à Copenhague. A ce premier contact, il fut donné le nom de Conférence.

¹²⁴ Pour un récit circonstancié de la position de la CGT par rapport à ce congrès international, voir : Wayne Thorpe : *"The Workers Themselves" : Revolutionary Syndicalism and International Labour, 1913-1923*, Dordrecht/Boston/London

¹²⁵ *Le Mouvement socialiste*, n° 11, 1^{er} septembre 1903, p. 70.

<http://archive.org/stream/mouvementsociali11pari#page/70/mode/2up>

¹²⁶ Griffuelhes fait allusion à l'Exposition universelle de Paris.

« Les pays représentés à cette Conférence étaient : l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, le Danemarck, la Finlande, la Norvège et la Suède. L'Allemagne déclara que les Congrès internationaux de syndicats n'avaient de portée qu'autant qu'on pouvait y discuter sur l'aide mutuelle que l'on se doit dans les luttes ouvrières, les Congrès internationaux politiques étant tout qualifiés pour l'étude des questions générales. Elle estimait qu'une réunion périodique des secrétaires nationaux serait suffisante, et elle proposa qu'en 1902, à l'occasion du Congrès des syndicats allemands, une Conférence fût tenue, pour laquelle des invitations seraient envoyées à tous les pays possédant une organisation centrale nationale.

« La Conférence de Copenhague adopta cette proposition et se borna à reconnaître la nécessité d'établir des rapports internationaux réguliers pour un objet bien limité.

« En 1902, Stuttgart, qui fut le siège de la IV^e Conférence, réunit les délégués des pays suivants : l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche, le Danemarck, l'Espagne, la France, la Hollande, l'Italie, la Norvège, la Suède et la Suisse.

« L'ordre du jour portait sur la création d'un bureau international et sur ses attributions.

« Le bureau fut créé, comme un simple canal de transmission, dont la fonction serait de réunir des matériaux, qui, traduits dans les langues conventionnelles (allemand, anglais et français) seraient adressés à chaque organisme national adhérent¹²⁷. »

Dès le début, des oppositions apparurent donc entre Français et Allemands. A la seconde conférence, qui se tint à Stuttgart en 1902, les syndicalistes des deux pays s'affrontèrent sur la question de la nature de l'organisation qui était en construction. La CGT entendait discuter de questions aussi bien pratiques que théoriques tandis que les syndicats allemands refusaient d'adhérer à une Internationale qui, dans les faits, aurait concurrencé l'Internationale des partis socialistes. Le point de vue allemand finit par dominer : les réunions syndicales internationales ne seront pas des congrès mais de simples conférences entre secrétaires des centrales syndicales. Les Conférences n'avaient pour fonction que de servir de liaison entre les organisations syndicales des différents pays, de permettre l'échange d'informations et de publications, de préparer une statistique syndicale uniforme et de régler les questions de solidarité en cas de conflit du travail. Seuls deux délégués demandèrent que se tiennent des congrès ouvriers internationaux : Victor Griffuelhes pour la France et Van Erkel pour la Hollande. Dans les débats qui opposèrent syndicalistes français et allemands, les centrales des autres pays soutinrent presque systématiquement les Allemands.

¹²⁷ *Le Mouvement socialiste*, n° 11, 1^{er} septembre 1903, p. 70.
<http://archive.org/stream/mouvementsociali11pari#page/70/mode/2up>

A Dublin en 1903, ce fut Legien, un des dirigeants syndicalistes le plus à droite du mouvement ouvrier allemand, qui devint secrétaire international. Son mandat était d'empêcher à tout prix que l'Internationale syndicale n'empiète sur les prérogatives politiques de l'Internationale socialiste. Griffuelhes, secrétaire général de la CGT, *se vit interdire de défendre le point de vue des syndicalistes français !!!* Significativement, le siège de l'organisation fut fixé à Berlin.

Victor Griffuelhes, qui était à Dublin en compagnie de Georges Yvetot, raconte :

« La conférence commença à deux heures et se termina à cinq heures. Elle dura trois heures, y compris le discours d'ouverture et le temps nécessaire aux traductions. C'était vraiment trop peu pour légitimer un voyage de plusieurs jours et fort coûteux !

« En nous rendant à la conférence à deux heures, nous n'avions pas espéré l'avoir terminée à cinq heures, de sorte que nous avons laissé à notre hôtel un rapport sur l'antimilitarisme et la grève générale. Ce rapport était imprimé en anglais, en allemand et en français. Notre intention était de le déposer à la fin de la conférence, en demandant l'inscription à l'ordre du jour de la conférence suivante des deux points qu'il soulevait. La mauvaise organisation de la Conférence de Dublin et l'insuffisance du travail contrarièrent nos projets. Nous ne pûmes que le lendemain remettre nos rapports aux délégués que nous rencontrâmes. Si, à Dublin, il nous avait été possible de remplir notre mandat, peut-être le différend actuel n'eût-il pas pris le caractère qu'il revêt ¹²⁸ ! »

L'organisation, politiquement dominée par les social-démocrates allemands, ne cachait pas ses affinités avec la II^e Internationale.

La CGT fut à l'origine de plusieurs tentatives d'action concertée. Elle demanda au Secrétariat international d'inscrire à l'ordre du jour de la conférence d'Amsterdam, prévue en 1905, les trois questions de la journée de huit heures, de l'antimilitarisme et de la grève générale. Les délégations autrichienne, belge et néerlandaise, membres du Secrétariat, soutinrent la proposition française, mais la majorité refusa. L'inscription de ces trois questions était la condition de la participation de la CGT : « Nous n'avons pas la prétention de demander qu'on accepte les propositions que nous pouvons faire ; il suffit qu'on veuille nous entendre. Libre ensuite à chacun de donner aux idées émises et discutées la suite jugée bonne ¹²⁹. »

¹²⁸ Victor Griffuelhes, *L'action syndicaliste*, Rivière, 1908 : les discussions à Amiens et Marseille et la Conférence Internationale de Dublin, *Le Mouvement socialiste*, 1^{er} septembre 1903. Cité par Édouard Dolléans, *Histoire du mouvement ouvrier*, « II-1. Internationale politique ou internationale syndicale ? » (1889-1900-1909), Tome 2 : 1871-1936, Paris, A. Colin, 1948.

¹²⁹ Cité par Édouard Dolléans, *Histoire du mouvement ouvrier*. Tome 2. « II-1. Internationale politique ou internationale syndicale ? » (1889-1900-1909)

Mais précisément, les social-démocrates allemands ne voulaient même pas que ces questions soient discutées. Legien répondit qu'elles sortaient du cadre de la conférence. Il fut soutenu dans cette affaire par la majorité des organisations adhérentes. La CGT française refusa donc d'être représentée au congrès d'Amsterdam, le 23 juin 1906, qui approuva la position de Legien et vota une résolution : « Sont exclues des discussions toutes les questions théoriques et toutes celles qui ont trait aux tendances et à la tactique du mouvement syndical dans les différents pays. » Ces questions relevaient des seuls partis politiques. En somme, la résolution affirmait que les questions de tactique syndicale ne relevaient pas de la compétence des organisations syndicales. La Hollande, la Belgique et l'Autriche votèrent en faveur de la position française.

Lors du congrès d'Amiens en octobre 1906, les délégués approuvèrent l'attitude des délégués français à une très large majorité (815 contre 106) et votèrent la suspension des cotisations au secrétariat international. Le congrès d'Amiens envisagea même d'entrer directement en relations avec les organisations syndicales en court-circuitant le Secrétariat international. Le secrétaire des syndicats allemands, Legien, s'y refusa, et ce refus réitéré amena le bureau de la CGT à suspendre ses rapports avec le bureau international.

L'idée que des organisations membres puissent établir des relations horizontales en entrant en relation directement, sans passer par l'instance supérieure, était parfaitement inconcevable dans la logique social-démocrate. Les pratiques fermement établies dans les organisations social-démocrates – réformistes ou radicales – exigeaient de passer par l'instance hiérarchiquement supérieure. Que la CGT ait pu envisager une telle chose, c'était là, aux yeux des dirigeants allemands, une preuve de plus de l'« anarchisme » de la CGT.

La CGT était parfaitement consciente de son originalité au sein du Secrétariat international. Pour les militants français, le syndicalisme français avait « devancé, par une marche si rapide, la plupart des mouvements syndicaux des autres pays, que ceux-ci ne peuvent ni le suivre ni le comprendre. D'où fatalement un antagonisme qui fait éclater encore plus l'opposition existant entre la classe ouvrière française organisée sur le type nouveau et les diverses classes ouvrières des autres nations groupées sur les types anciens »¹³⁰. Le modèle syndical français était ainsi perçu comme quelque chose de *nouveau*, qui se trouvait *en avance* par rapport aux autres. Le différend avec le bureau syndical international était l'expression de cet écart.

Griffuelhes constate que « le syndicalisme allemand, qui a le siège du Bureau syndical international, et, à sa suite, les autres pays, ont de l'action syndicale une conception qui, en toute logique, fait des organisations ouvrières les vassales des partis politiques ». La formulation de la phrase est intéressante : le syndicalisme allemand y est expressément désigné comme

¹³⁰ Victor Griffuelhes, « L'Internationale syndicale », *L'Action syndicaliste*, Paris, Rivière, 1908.

celui qui définit la ligne que doit suivre l'Internationale syndicale. Griffuelhes précise : « Le syndicalisme français, au contraire, sans s'opposer aux partis, qu'il n'a pas à connaître, attache à l'action syndicale une prépondérance incontestable. » Le dirigeant français constate avec une certaine ironie : « la totalité des comités syndicaux centraux des autres pays refusant la discussion, alors que le seul pays possédant une mentalité différente la recherche ! »

« La France syndicale n'a jamais songé à contester aux partis politiques le droit de se réunir internationalement, mais elle affirme le droit pour la classe ouvrière d'avoir à son tour, et en pleine indépendance, des rapports internationaux. En affirmant ce droit, elle n'entend pas imposer aux organismes syndicaux des autres pays la participation à un Congrès syndical international ; elle n'entend pas non plus leur interdire la participation aux Congrès politiques. Elle dit, *imitant* l'Allemagne, qu'elle ne prendra pas part à des conférences dont l'utilité, après celles qui ont été tenues, apparaît fort contestable, et elle se refuse à reconnaître la légitimité d'une résolution allemande qui interdit à tout jamais des discussions appartenant essentiellement au domaine syndical, et qui proclame que seuls ont le droit de les aborder et de les résoudre des Congrès politiques auxquels la France syndicale ne veut pas participer.

« Et si l'on tient compte que la résolution allemande a été motivée, comme l'a dit un délégué, par l'attitude de la France syndicaliste, il en faut déduire qu'un des buts des conférences est de donner aux Congrès politiques le relief et l'autorité qui leur assureront la prépondérance sur les Congrès syndicaux et d'amener la France ouvrière au respect de leurs résolutions ¹³¹. »

Les 15-16 septembre 1907 devait se tenir à Christiania (Oslo) la 5^e conférence internationale. Le comité confédéral de la CGT adressa aux représentations participantes une circulaire (28 août 1907), signée par Griffuelhes, expliquant les positions des syndicalistes français.

« La C.G.T. ne saurait, en effet, admettre, en dehors d'un refus formel opposé à la demande d'inscription d'une question ouvrière, qu'une Conférence limite par une résolution le champ d'activité des futures Conférences. Elle estime que poser une barrière à toute discussion, c'est rendre les conférences peu intéressantes, sinon inutiles. »

Les Français boycottèrent alors la conférence de Christiania (Oslo) parce que, ayant renouvelé leurs demandes, celles-ci furent écartées de l'ordre du jour. Une fois de plus, les autres membres du Secrétariat international manifestèrent leur solidarité avec les réformistes en votant une résolution soutenant la II^e Internationale et blâmant l'attitude « antipolitique » des

¹³¹ *Ibid.*

Français. La résolution condamnant la CGT, qui avait été votée à Amsterdam, fut confirmée par les réformistes lors de la conférence de Christiania :

« La Conférence considère les questions de l'antimilitarisme et de la grève générale comme des objets qui ne relèvent pas de la compétence des fonctionnaires syndicaux, mais dont la solution incombe exclusivement à la représentation intégrale du prolétariat international, aux Congrès socialistes internationaux convoqués périodiquement – d'autant plus que les deux questions ont été résolues à Amsterdam et à Stuttgart, conformément aux circonstances ;

« La Conférence regrette que la Confédération n'ait pas voulu comprendre que l'attitude de la Conférence internationale des représentants des centrales nationales a été parfaitement correcte ; qu'elle ait prétexté de cette attitude pour rester étrangère à notre organisation internationale ;

« La Conférence prie instamment la classe ouvrière de France d'examiner ces questions susdites de concert avec l'organisation politique et ouvrière de son propre pays, et, par une adhésion aux congrès socialistes internationaux, de collaborer à la solution de ces questions, et, dans la suite, de s'affilier à l'organisation syndicale internationale, dans le but de résoudre les problèmes syndicaux ¹³². »

Cela équivalait à demander à la CGT de se subordonner au parti socialiste français, alors même que celui-ci avait ouvertement reconnu le principe de l'indépendance syndicale... La résolution d'Amsterdam affirmait ouvertement que nombre de questions ne devaient pas être réglées par la classe ouvrière organisée : Griffuelhes dira que les syndicalistes français n'acceptaient pas que les questions posées par la classe ouvrière soient « *résolues par ces assemblées de médecins, d'avocats, de rentiers, de propriétaires, de commerçants, etc..., que sont les Congrès politiques internationaux !* » ¹³³.

La conférence de 1907 décida cependant un compromis. Une résolution admettait l'indépendance des syndicats, mais soulignait en même temps la nécessité des relations entre partis et syndicats. A ce titre, la CGT, qui se voyait interdire d'aborder des questions de politique générale dans les congrès syndicaux, fut invitée à discuter de ces questions avec le parti socialiste en France, et dans les congrès socialistes internationaux. Elle refusa et suspendit de nouveau ses relations avec le secrétariat international. Ce fut peut-être là une grande erreur. En effet, la CGT en tant qu'organisation indépendante des partis politiques, aurait très bien pu discuter *d'égal à égal* avec le Parti socialiste, et d'autres, des mesures à prendre pour déclencher une grève générale en cas de guerre. Cela n'aurait en aucun cas été un signe de *subordination* envers les partis. De discuter *d'égal à égal* avec les partis n'aurait d'ailleurs pas préjugé du résultat : on sait que de toute façon les

¹³² Cité par Griffuelhes, *op. cit.*

¹³³ V. Griffuelhes, *op. cit.* Le texte dont les citations de Griffuelhes sont extraites peut être consulté sur http://www.pelloutier.net/dossiers/dossiers.php?id_dossier=114.

socialistes allemands n'entendaient absolument pas avoir recours à la grève générale en cas de déclenchement d'une guerre, se limitant à une activité légale, parlementaire.

Mais à ce moment-là, la CGT, qui défendait l'idée que le syndicat était le seul « parti du travail », était complètement isolée au plan international à cause de ses positions sur l'indépendance syndicale, alors que la tendance quasi unanime de l'époque était en faveur de la liaison pour ainsi dire organique entre syndicats et partis. Une réflexion de Griffuelhes exprime parfaitement l'isolement orgueilleux dans lequel se trouvait la CGT française et le sentiment qu'avaient ses dirigeants d'avoir raison contre tous :

« Je dis que nous sommes un peu isolés dans l'Internationale parce que nous la dépassons. Oui, nous sommes isolés ! parce que nous sommes seuls – différemment des camarades allemands, des camarades suédois et de nos camarades belges – qui jouissons déjà, et dans quelles conditions, des libertés politiques qu'il leur faut conquérir encore à eux-mêmes. Et c'est parce que nous savons ce que valent ces réformes, ce que valent ces droits politiques, que nous ne voulons pas nous mettre dans une situation qui nous amènerait à subordonner notre action syndicale pour des fins d'ordre politique que, depuis longtemps, nous avons dépassées ! Ce n'est pas nous qui avons à rejoindre les autres, ce sont les autres qui doivent nous rejoindre. *Nous sommes en avant...* Nous constatons que notre isolement vient de *notre avance* sur nos camarades des autres pays¹³⁴. »

Griffuelhes a l'air de dire que la situation sociale en France est bien plus avancée que dans les autres pays, ce qui est inexact. Pour ne prendre que la question du repos hebdomadaire, la France était, en 1906, en retard sur le Royaume-Uni, l'Allemagne, les États-Unis, la Suisse, l'Autriche et même le Japon.

La CGT se trouvait dans une situation totalement bloquée.

Les positions de la tendance réformiste se renforçaient et il n'était plus possible de les négliger. Au congrès de Marseille (1908) les réformistes exigèrent le retour de la Confédération au Secrétariat international et évoquèrent même une possible scission – éventualité qu'il n'était pas question d'accepter. C'est donc en faisant des concessions à la tendance réformiste que la CGT réintégra les réunions du Secrétariat international : la question de la grève générale et celle de l'antimilitarisme furent abandonnées. La direction changea de tactique, en essayant de ne pas abandonner ses objectifs.

Des délégués cégétistes assistèrent donc à la conférence de Paris en 1909, mais ils y proposèrent de transformer les réunions du Secrétariat international, lors desquelles se rencontraient quelques délégués sélectionnés, en congrès syndicaux dans lesquels les syndicalistes pourraient aborder les questions pratiques du mouvement ouvrier organisé, mais aussi les questions plus vastes interdites dans les rencontres du Secrétariat international.

¹³⁴ Cité par Dolléans, *Histoire du mouvement ouvrier 1871-1936*. 3^e partie, Ch. II, « L'Internationale ouvrière et la guerre ».

A la conférence de Paris, Léon Jouhaux, tout récemment élu secrétaire général, défendit le projet de la CGT : « La proposition d'aujourd'hui, dit-il, est la conclusion logique de toute notre action antérieure. Nous voulons que les résolutions soient prises non par des fonctionnaires mais par les organisations elles-mêmes¹³⁵. »

Pour Legien, l'organisation de congrès aurait été néfaste pour l'unité internationale du mouvement syndical :

« Les questions examinées dans les Conférences sont extrêmement délicates. Elles tournent souvent autour d'un mot. Pourrait-on les discuter devant des centaines ou même des milliers de personnes ? Si l'on veut des congrès où parler, oui, l'idée est admissible. Mais si l'on veut agir, négocier, marquer des limites délicates, il faut s'en tenir aux Conférences. Pour constituer le syndicalisme en un bloc compact, le seul instrument possible, ce sont les Conférences, et non des Congrès. Pour l'ensemble du mouvement ouvrier et socialiste, il y a les Congrès socialistes internationaux. Si les Français ne veulent pas y adhérer, libre à eux. Je ne me reconnais pas le droit de les régenter. Mais les Congrès syndicaux, dans l'état actuel, sont difficiles, presque impossibles à organiser. Il faudrait, surtout en France, des organisations plus cohérentes, plus unies. Sinon ils ne seront que des parloles. »

« D'ailleurs les Français, avec leurs méthodes, arrivent bons derniers dans l'Internationale syndicale ; l'esprit de sacrifice en effet, ne peut consister seulement en bonnes paroles, mais en actes. Ayez d'abord des organisations solides et cohérentes, et des congrès pourront faire du travail pratique¹³⁶. »

Plus loin, Legien ajouta : « ...il est plus facile, comme les délégués français l'ont fait, de rédiger des statuts sur le papier que de faire marcher une organisation¹³⁷. » Cela donne une idée du ton qui régnait dans les échanges entre la direction du Secrétariat international et les syndicalistes révolutionnaires de la CGT. « Le secrétariat utilisa ses conférences et ses rapports annuels à lancer des accusations contre eux, une pratique condamnée par Jouhaux à la conférence de 1906 », écrit Wayne Thorpe¹³⁸.

Les syndicalistes révolutionnaires français étaient manifestement perçus comme des braillards ne passant jamais aux actes. Yvetot répondit vigoureusement aux propos de Legien, notamment contre le prétendu manque d'« esprit de sacrifice » des ouvriers français. Yvetot et Jouhaux se livrèrent à une attaque en règle contre les « fonctionnaires syndicaux ». Le premier résuma parfaitement la position de Legien et celle de l'ensemble des réformistes : « Vous craignez que ces congrès internationaux nuisent aux congrès socialistes internationaux, vous avez eu la franchise de le déclarer,

¹³⁵ *L'Humanité*, 1^{er} septembre 1909 (Gallica).

¹³⁶ *Ibid.*

¹³⁷ *L'Humanité*, 1^{er} septembre 1909 (Gallica).

¹³⁸ *Op. cit.*

mais nous n'avons pas, nous, cette préoccupation. » Comme il fallait s'y attendre, la conférence de Paris rejeta la proposition de la CGT, comme le fera la conférence de Budapest en 1911.

L'image que le Secrétariat international donnait auprès de très nombreux militants était celle d'une organisation assujettie à la II^e Internationale. Cette image était renforcée par le fait que seule une organisation par pays était admise, ce qui écartait d'emblée les organisations syndicalistes révolutionnaires nationales qui étaient minoritaires – sans parler des groupes syndicalistes révolutionnaires minoritaires à l'intérieur des organisations réformistes nationales. Le NAS hollandais¹³⁹ s'étant retiré, la CGT était la seule organisation révolutionnaire adhérente au Secrétariat international.

En 1912 encore, appelés par la CGT à organiser dans chaque pays une manifestation simultanée contre la guerre, les syndicats allemands et autrichiens se dérobèrent sous prétexte qu'une telle manifestation, de caractère politique, était du ressort du parti et non des syndicats : argument qu'ils utilisèrent régulièrement pour éviter tout débat de fond sur ces questions. Incontestablement, les obstacles rencontrés ne purent que renforcer la CGT dans l'idée que rien ne pouvait venir des partis socialistes et surtout du Parti social-démocrate allemand. Ce fait est confirmé par Pierre Monatte dans son article sur « La Fondation de la vie ouvrière », paru en octobre-décembre 1959 dans *La Révolution prolétarienne*. Il évoque l'impression rapportée d'Allemagne par Charles Andler en 1911, au moment de la crise marocaine :

« Andler avait été frappé de la rareté des manifestations pour la paix et des sympathies nombreuses que des socialistes affichaient pour le “coup d'Agadir”. Il n'allait pas jusqu'à penser que le gouvernement allemand cherchait la guerre, mais il lui attribuait un certain penchant au chantage, goût du chantage partagé par une fraction importante du socialisme allemand. Il faut bien dire que cet état d'esprit répandu dans les hautes couches du mouvement syndical allemand est pour beaucoup dans le déraillement d'un certain nombre de syndicalistes français au début de la guerre 1914-1918, précisément parmi ceux qui avaient entretenu des relations avec les organisations syndicales allemandes. Je pense en particulier à Griffuelhes ulcéré par chacune des délégations faites à Berlin lors des tensions entre les deux pays. »

Monatte donne aussitôt un autre exemple, celui de Charles Delzant¹⁴⁰ : « Les contacts difficiles avec les bureaucrates syndicaux allemands devaient

¹³⁹ Nationaal Arbeids-Secretariaat (NAS). Secrétariat national du travail. Organisation syndicale néerlandaise, créée en 1893 et dissoute par les nazis en 1940. Elle fut fortement influencée par le syndicalisme révolutionnaire porté par la CGT française avant 1914.

¹⁴⁰ Charles Delzant (1874-1943) était un des leaders de l'anarcho-syndicalisme dans le département du Nord. Il était également, depuis sa fondation en 1902, secrétaire général de la fédération nationale des Verriers à partir de 1912. Mobilisé en 1914, il se rallia à la politique d'union sacrée.

l'amener à dire "La parole est au canon" tout au début de la guerre. » Monatte parlera également des « refus insolents que la CGT avait reçus des chefs des syndicats allemands depuis 1905 ». On a ici une des *rarissimes* allusions dans la littérature syndicaliste au fait que le ralliement d'un militant à l'Union sacrée ait pu résulter du ras-le-bol consécutif à l'échec des innombrables tentatives de la CGT de parvenir à un accord sur une action commune avec les syndicats allemands en cas de déclenchement de la guerre. Et cette allusion prend d'autant plus de valeur venant d'un militant qui refusa de soutenir l'Union sacrée. Il est possible que de nombreux militants, écœurés, se soient dit, à l'éclatement de la guerre : « Tant pis pour eux, le sort en est jeté ¹⁴¹. »

Le congrès syndicaliste international de 1913

En février 1913 l'organisation britannique Industrial Syndicalist Education League (ISEL) et le Nationaal Arbeids-Secretariaat (NAS) hollandais lancèrent un appel pour réunir à Londres un congrès syndicaliste révolutionnaire international. L'appel fut relayé par le *Bulletin international du mouvement syndicaliste* (Cornelissen) et par *The Syndicalist* (Guy Bowman et Tom Mann) avec l'accord du NAS, des Suédois de la SAC, de la FORA, de la Freie Vereinigung Deutscher Gewerkschaften, de l'USI, etc. L'idée était de créer une nouvelle Internationale ouvrière dans l'esprit de l'Association internationale de travailleurs de 1864. Les organisations qui appelaient à ce congrès étaient pour la plupart des minorités organisées dans les centrales réformistes existantes. La CGT faisait exception et sa participation était considérée comme essentielle

Dans l'invitation des Britanniques, on pouvait lire ceci :

« Nous ne pouvons pas être rendus impuissants en permettant que nos relations internationales soient conduites par un organisme qui exige des gages de parlementarisme et qui est composé de politiciens à la langue de bois qui promettent de faire des choses pour nous, mais ne le pourraient pas, même s'ils le voulaient. Nous devons nous rencontrer en tant que syndicalistes révolutionnaires et partisans de l'action directe afin de préparer et développer nos mouvements pour l'émancipation économique, libéré de la tutelle de tous les politiciens. »

La CGT française ne participa pas à cette initiative alors même qu'elle constituait un modèle pour de nombreux militants. Ce refus créa un réel malaise dans le mouvement syndicaliste révolutionnaire international. La centrale française s'efforçait alors d'engager le débat avec les social-démocrates allemands sur une action commune en cas de déclenchement d'une guerre. Pour essayer de comprendre ce refus, il faut examiner le contexte.

¹⁴¹ On peut proposer une formulation plus triviale : « Qu'ils aillent se faire f... »

◆ Les syndicalistes révolutionnaires français ne pouvaient pas occulter le constat du progressif déclin de leur courant face aux réformistes. La participation de la CGT au congrès syndicaliste révolutionnaire international aurait renforcé les positions des réformistes.

◆ Il faut prendre en compte le retrait marqué de nombreux syndicalistes révolutionnaires par rapport à l'anarchisme, ce dernier étant perçu comme un courant dont les positions étaient systématiquement négatives et critiques, dont les militants étaient souvent éloignés de la classe ouvrière et par rapport auquel les syndicalistes révolutionnaires se sentaient de plus en plus éloignés.

◆ La direction de la CGT avait manifestement pensé pouvoir transformer le Secrétariat international (ISNTUC) de l'intérieur. La création d'une Internationale syndicaliste révolutionnaire aurait compromis ce projet. En outre, cela aurait encouragé des scissions.

◆ Enfin, la direction confédérale avait tenté en de très nombreuses occasions – sans succès faut-il le dire – de parvenir à un accord avec la social-démocratie et les syndicats allemands en vue d'une action commune en cas de guerre. Précisons que des tentatives furent faites pratiquement jusqu'au dernier jour. Le refus systématique des Allemands, ajouté à leur mépris évident pour les syndicalistes révolutionnaires français, a sans doute beaucoup contribué à dicter l'attitude des dirigeants de la CGT une fois la guerre déclarée.

L'organisation britannique qui proposa la convocation de ce congrès était l'Industrial Syndicalist Education League (ISEL), fondée en novembre 1910 après que Tom Man et Guy Bowman fussent venus rendre visite aux syndicalistes révolutionnaires français. Bowman fut nommé secrétaire de l'ISEL. Tom Man pensait qu'il fallait travailler à l'intérieur des Trade-Unions pour en prendre le contrôle. Pendant un moment, cette position fut aussi celle de Bowman et de l'ISEL, avant que des divergences profondes ne séparent les deux hommes. Entre 1910 et 1914 il y eut une forte agitation ouvrière et des grèves très dures en Grande-Bretagne. Guy Bowman et Tom Man furent arrêtés et emprisonnés en 1912 après la réédition du fameux article « Don't shoot » (Ne tirez pas) qui demandait aux soldats de désobéir si on leur donnait l'ordre de tirer sur les grévistes.

L'ISEL commençait à rassembler les groupes syndicalistes dispersés. Guy Bowman voulait « créer un centre syndicaliste révolutionnaire séparé et distinct » des trade-unions : il avait sur ce point le soutien des anarchistes, opposés à l'« entrisme » proposé par Tom Man. Peu après le congrès de Londres – celui auquel la CGT ne participa pas – l'ISEL se désintégra à cause de divergences profondes entre Tom Man et Bowman, mais aussi à cause de divisions au sein même de l'ISEL.

La courte expérience de l'ISEL est certes intéressante, mais son existence aléatoire ne fit que renforcer le point de vue des réformistes organisés dans de grandes centrales compactes et disciplinées.

Impact du refus de la CGT

Pourquoi la CGT s'obstinait-elle à rester dans le Secrétariat international, alors qu'elle se trouva en opposition permanente avec lui ? Pourquoi la direction confédérale ne voyait-elle pas d'avenir international en dehors du Secrétariat international et de la cohabitation avec les réformistes ? Il est difficile de croire qu'elle espérait réellement un jour transformer en révolutionnaires les social-démocrates allemands et tous les dirigeants réformistes des autres centrales. On peut envisager deux réponses :

♦ L'une qui relève d'un constat très pratique, la très forte conscience d'un risque de guerre entre l'Allemagne et la France, conscience qu'on perçoit déjà dans le congrès national des Bourses du Travail de 1893. Dès lors, toute considération autre que les tentatives faites pour éviter la guerre passe au second plan.

♦ L'autre qui relève du mythe de l'unité ouvrière, qui imprègne la plupart des syndicalistes révolutionnaires français et en particulier Pierre Monatte. Il est par conséquent nécessaire de tout faire pour éviter une scission au sein de la CGT.

Ces deux réponses sont liées dans la mesure où seule l'unité internationale, aux yeux des syndicalistes révolutionnaires français, pouvait garantir une réaction commune contre la guerre.

Dans la mythologie syndicaliste révolutionnaire, la classe ouvrière devait être *une* face au patronat. C'était quelque chose qui ne pouvait même pas être discuté. L'idée de neutralité syndicale exprimait alors le désir de maintenir une unité organique malgré la pluralité des courants politiques. Mais on peut se demander sur quoi pouvait se fonder l'unité dans une organisation ayant plusieurs centaines de milliers d'adhérents, et dans laquelle se heurtaient en permanence un courant favorable à l'action parlementaire et un courant opposé, chacun de ces courants étant fermement décidé à camper sur ses positions. Dans le meilleur des cas, en fonction des fluctuations de la démocratie syndicale, la direction de l'organisation pouvait avoir mandat de développer l'une des stratégies ou l'autre. Ça n'avait pas de sens.

De toute évidence, la direction confédérale entendait maintenir l'unité du mouvement syndical quelle que soit l'orientation générale de l'organisation. L'initiative de créer une Internationale syndicaliste révolutionnaire était donc une remise en cause inacceptable du principe de l'unité ouvrière : c'est ce qui explique que la CGT attaqua les militants qui voulaient constituer une Internationale en dehors du Secrétariat international. En réalité, ce n'est pas tant la CGT que l'équipe de *La Vie ouvrière* qui s'en prit aux partisans du congrès syndicaliste révolutionnaire international. En effet, la réponse à l'invitation n'avait pas été signée par une instance confédérale mais par *La Vie ouvrière*. Ce fait est significatif.

Le journal créé par Monatte était le centre de regroupement des militants révolutionnaires de la CGT. Mais on peut aussi considérer que la *VO* était un refuge dans lequel les militants révolutionnaires de plus en plus minoritaires et

cernés par les réformistes pouvaient encore envisager une stratégie de reconquête des positions perdues. Car la *VO* se voulait clairement comme un outil pédagogique pour former des militants.

L'équipe de la *Vie ouvrière* avait repoussé comme « chimérique » l'espoir que le congrès fournirait les moyens de mettre en œuvre la solidarité entre les minorités syndicalistes révolutionnaires des différents pays. Les avantages escomptés du congrès semblaient minimes au regard des inconvénients qui pourraient résulter de la création d'une nouvelle Internationale : en effet, les militants français, constatant les scissions entre syndicalistes révolutionnaires et réformistes dans les autres pays, déclaraient que la création d'une nouvelle Internationale conduirait au durcissement des divisions déjà existantes et à la création de scissions là où il n'y en avait pas encore. C'est « évident comme un axiome. Cela n'a pas besoin d'être démontré », peut-on lire dans la *La Vie ouvrière* du 5 septembre 1913.

De Ambris, le militant syndicaliste révolutionnaire italien, exprima l'opinion de nombreux syndicalistes étrangers lorsqu'il déclara que l'hostilité avec laquelle les Français avaient accueilli le projet de congrès avait créé « l'impression pénible d'un lâchage injustifié ». Il affirma en outre que si le congrès ne devait revêtir l'autorité suffisante, « la responsabilité retombera sur les camarades français, lesquels – en s'abstenant de participer au Congrès – en auront sensiblement atténué l'importance et la valeur »¹⁴².

Les militants français protestèrent vivement contre cette accusation de « lâchage », mais s'en prirent surtout à Cornelissen qui avait accusé la CGT de se tourner vers le réformisme et de vouloir ménager les réformistes qui se trouvaient dans l'organisation. Les syndicalistes révolutionnaires français répliquèrent qu'ils tenaient à l'unité ouvrière, mais qu'il était absurde de penser qu'ils mettaient les intérêts des réformistes par-dessus tout. En fait, Cornelissen avait mis le doigt là où ça faisait mal.

Il est possible que la réaction des dirigeants syndicalistes révolutionnaires de la CGT ait été provoquée par le sentiment qu'ils avaient été mis devant un fait accompli. En effet, Jouhaux et Rosmer avaient, dès 1912, déclaré à Mann et Bowman que ni la CGT ni ses fédérations ne pourraient être représentées à un congrès syndicaliste révolutionnaire international. Les organisateurs britanniques avaient ignoré cet avertissement. Et comme pour confirmer les analyses de la CGT sur la fragilité des courants syndicalistes révolutionnaires à l'intérieur des centrales réformistes, le groupe britannique qui avait convoqué le congrès s'effondra dès le congrès terminé.

Les dirigeants socialistes et syndicalistes allemands avaient tendance à assimiler le syndicalisme révolutionnaire à l'anarchisme – ce qui n'était pas entièrement faux car beaucoup (mais pas tous, loin de là) de militants syndicalistes révolutionnaires étaient issus du mouvement libertaire. La participation de la CGT à une internationale ouvertement syndicaliste révolutionnaire aurait évidemment mal disposé les Allemands envers la CGT.

¹⁴² *La Vie ouvrière*, 5 septembre 1913.

On peut penser que les dirigeants de la CGT ne voulurent pas prendre de risque, et entre adhérer à une Internationale syndicaliste révolutionnaire et tenter la plus petite chance d'arriver à un accord avec les Allemands pour empêcher la guerre, leur choix était fait. Pourtant de nombreux signes laissaient voir qu'aucun accord ne serait réalisé, mais les dirigeants français ne surent pas les interpréter, ou ne le voulurent pas.

De fait, l'obstination avec laquelle la direction confédérale s'accrochait au Secrétariat international réformiste était peu compréhensible, si on considère les refus systématiques d'envisager des mesures communes en cas de déclenchement d'une guerre, le soutien massif et répété des représentants des autres centrales aux social-démocrates allemands, les humiliations subies, l'arrogance des social-démocrates allemands à l'égard des syndicalistes révolutionnaires français¹⁴³ et leur double langage¹⁴⁴ : tout cela aurait dû depuis longtemps faire comprendre aux militants syndicalistes révolutionnaires qui se trouvaient à la tête de la centrale française qu'il n'y avait aucun espoir. Mais par-dessus tout, les dirigeants français auraient dû être alertés, c'est le moins qu'on puisse dire, par le vote socialiste d'un impôt de guerre extraordinaire d'un milliard de marks, le 3 février 1913¹⁴⁵, c'est-à-dire *des mois* avant la tenue du congrès syndicaliste révolutionnaire de Londres. Les représentants syndicalistes français, *qui ne pouvaient pas ignorer ce fait*, auraient pu aisément brandir sous le nez des social-démocrates allemands l'information sur ce vote et les enjoindre à plus de modestie. En tout cas le vote de crédits de guerre extraordinaires d'une telle ampleur rend peu crédible la volonté du parti qui le vote de se mobiliser en cas de guerre. C'était là une occasion rêvée de quitter le Secrétariat international en grandes pompes et d'organiser une vigoureuse Internationale syndicaliste révolutionnaire.

Le refus de la CGT eut un impact considérable car l'organisation française était en quelque sorte le modèle pour les autres organisations. Les syndicalistes révolutionnaires qui se battaient dans les autres pays contre les réformistes – *les mêmes* que ceux qui dirigeaient le Secrétariat international – ne comprenaient pas cette obstination française à demeurer dans cette organisation. Les dirigeants syndicalistes révolutionnaires français semblaient ne pas avoir abandonné l'idée de parvenir à une action commune en cas de guerre. La conscience du danger d'une guerre n'était pas une chose récente, et les syndicalistes français, qui avaient subi un conflit en 1870-1871, étaient naturellement plus concernés et plus conscients du danger que les syndicalistes révolutionnaires des pays qui n'avaient pas connu la guerre.

¹⁴³ Les social-démocrates allemands avaient trouvé un slogan : « La grève générale est une absurdité générale ».

¹⁴⁴ Les exemples de double langage sont nombreux, mais citons celui qu'on peut considérer comme le plus incroyable. En janvier 1913, les deux partis socialistes français et allemand signent un manifeste pour la paix. Pourtant, en contradiction totale avec tout ce qu'ils avaient pu déclarer à leurs camarades français, les socialistes allemands votèrent un mois plus tard, le 3 février 1913, un impôt de guerre extraordinaire d'un milliard et demi de marks pour le programme militaire proposé par le général von Bernhardi.

¹⁴⁵ Environ 5 milliards d'euros aujourd'hui...

Les militants des autres pays voyaient les choses autrement. Les groupes syndicalistes révolutionnaires qui se rendirent au congrès de Londres ressentirent la nécessité de briser l'isolement dans lequel ils se trouvaient, d'affirmer leur identité face aux réformistes qui les calomniaient et les diabolisaient sans cesse. La création d'une organisation internationale était un moyen fort pour s'affirmer et légitimer le syndicalisme révolutionnaire comme courant international. C'était un moyen incontournable d'affirmer la visibilité internationale du syndicalisme révolutionnaire comme alternative au réformisme.

La CGT en France n'avait pas de réel concurrent et sans aucun doute elle ne se rendait pas compte des difficultés auxquelles devaient faire face les organisations qui, minoritaires dans les autres pays, devaient faire face aux centrales réformistes. Pourtant, dans la CGT elle-même se trouvait un très fort courant réformiste, dont les positions se renforçaient graduellement, et qu'il n'était pas possible de négliger. Au congrès de Marseille (1908) les réformistes avaient exigé le retour de la Centrale au Secrétariat international et avaient même évoqué une possible scission. C'est donc en faisant des concessions à la tendance réformiste que la CGT réintégra les réunions du Secrétariat international : la question de la grève générale et celle de l'antimilitarisme furent abandonnées.

L'attitude des dirigeants de la CGT envers le projet de constituer une alternative internationale au Secrétariat international révélait la conscience qu'ils avaient que leurs positions s'érodaient. La CGT était en état de crise depuis 1908-1909. A partir de 1911 ses effectifs déclinent et ce sont les fédérations les plus radicales qui perdaient le plus de membres, ce qui donnait du grain à moudre aux réformistes.

Une cassure s'était formée *au sein même du courant révolutionnaire* de la centrale française. Il y avait d'un côté les révolutionnaires « orthodoxes » – les « gauchistes », en somme – peu intéressés par les effectifs de l'organisation, partisans des « minorités agissantes » et qui entendaient continuer à développer les thèmes traditionnels du syndicalisme révolutionnaire. Les mandats de ces militants étaient en diminution constante.

Il y avait ensuite les syndicalistes « révisionnistes » – le terme est employé par Wayne Thorpe – peu concernés par la grève générale et l'antimilitarisme, et qui voyaient dans les réformes organisationnelles, dans la restructuration de la CGT, le seul moyen de faire face aux évolutions du système capitaliste et à la réalité économique. Ils étaient favorables à une centralisation de l'organisation qui aurait permis de renforcer le mouvement syndical face au patronat. En cela ils étaient très proches des réformistes, bien qu'ils s'en défendaient, et s'éloignaient grandement des conceptions décentralisatrices du syndicalisme révolutionnaire. Les « révisionnistes » restaient cependant opposés à la politique parlementaire et conservaient des objectifs révolutionnaires. Ils se trouvaient devant le paradoxe de devoir conserver intacts leurs principes tout en reconnaissant la nécessité de pratiques

réformistes. Mais était-il possible de faire autrement dans une situation qui n'était pas révolutionnaire ?

Le noyau de cette politique était constitué par le groupe de *La Vie ouvrière* qui avait repris à son compte la politique élaborée dans les années 1908-1909 et qui contestait vigoureusement que sa ligne politique ait quoi que ce soit de commun avec le réformisme. Le discours restait celui de l'unité internationale du mouvement ouvrier, qui devait se réaliser au sein du Secrétariat international. On craignait que le succès d'une Internationale syndicaliste révolutionnaire mène à une rupture dans le mouvement ouvrier organisé en France même.

Les syndicalistes révolutionnaires étrangers ne comprenaient pas ce qui motivait leurs camarades français à rester liés au Secrétariat international. Ils ne comprenaient pas que la CGT, ayant échoué dans ses tentatives persistantes à transformer les Conférences du Secrétariat international en vrais congrès syndicaux, s'obstine à s'opposer à la convocation d'un tel congrès. Ils ne comprenaient pas que ce qui motivait les dirigeants confédéraux, en fait le groupe de *La Vie ouvrière*, c'était l'obsession de l'unité syndicale. Tout devait y être subordonné. On retrouvera cette obsession unitaire après la révolution russe, en particulier chez Monatte. Les éléments qui conduiront à la constitution de l'anarcho-syndicalisme et à la rupture de celui-ci avec le syndicalisme révolutionnaire, au début des années 20, sont déjà en place : il faudra cependant attendre 1922 pour que se constitue à Berlin une internationale syndicaliste révolutionnaire.

On peut faire un parallèle entre l'attitude qu'adopta Pierre Monatte – représentant le plus significatif du courant syndicaliste révolutionnaire – avant et après la guerre sur la question de l'unité syndicale. Au nom de l'unité syndicale il s'opposa en 1913 à la création d'une Internationale syndicaliste révolutionnaire et fit tout pour rallier la CGT à une internationale réformiste qui soutint l'Union sacrée. Après la Guerre il s'opposa à la création d'une Internationale syndicaliste révolutionnaire et se rallia à l'adhésion à l'Internationale syndicale rouge¹⁴⁶, l'annexe syndicale de l'Internationale communiste.

Si, malgré le délai très bref, une Internationale syndicaliste révolutionnaire avait pu se former avant la guerre, le mouvement révolutionnaire européen aurait sans doute été mieux armé pour affronter les conséquences de la Révolution russe et l'emprise communiste sur le mouvement ouvrier international.

Ce n'est qu'à la veille de la guerre

En 1913 se tinrent de nombreux congrès anarchistes dans les régions françaises : à Limoges en juin, à Roubaix en juillet, en août à Givors. *Le Libertaire* du 5 avril 1913 annonce que la Fédération communiste anarchiste

¹⁴⁶ « ...notre place dans l'Internationale Syndicale Rouge avec toute notre conception, la tête droite à côté de nos frères de Russie. (*Applaudissements.*) » Pierre Monatte, Discours au congrès de Lille de la CGT, 30 juillet 1921.

réunit en région parisienne 35 groupes. Il est temps d'envisager la convocation d'un congrès national. Celui-ci sera organisé conjointement par la FCA, les groupes des *Temps Nouveaux*, par les journaux *Les Temps Nouveaux*, *Le Réveil anarchiste ouvrier*. Le congrès se tint du 15 au 17 août 1913 à la Maison des syndiqués, rue Cambronne, et réunira 130 délégués représentant 60 groupes (24 de Paris et 36 de province).

Ce n'est donc qu'à la veille de la guerre que le mouvement anarchiste français entame un processus de réorganisation et révisé ses positions par rapport au syndicalisme. Dans un article des *Temps nouveaux* dans lequel il commente ce congrès, Francis Delaisi fait montre d'une approche du syndicalisme beaucoup plus réaliste que celle de Malatesta :

« Mais il est clair que cette "gymnastique révolutionnaire" ne saurait se faire de façon continue. Après tout mouvement d'ensemble, il faut une période de recueillement ; toute bataille, même victorieuse, laisse dans l'organisme des blessures qu'il faut panser, des pertes qu'il faut réparer si l'on veut reprendre ensuite un effort plus vigoureux ¹⁴⁷. »

Pendant, l'extériorité du mouvement anarchiste se manifeste dans l'incapacité de percevoir le lien (« dialectique », oserais-je dire...) qui peut exister entre action revendicative – identifiée par les anarchistes communistes au « réformisme » – et action révolutionnaire, les anarchistes n'étant censés se livrer qu'à des actes révolutionnaires, à l'exclusion de tout autre. Il est évident que dans ces conditions, les anarchistes n'ont pas grand-chose à faire dans les organisations de masse en dehors de la « propagande anarchiste ».

Bakounine pensait qu'à son époque, la classe ouvrière n'avait pas encore atteint un stade suffisant de maturité pour se passer d'une minorité révolutionnaire. En 1870, on n'avait pas encore trouvé le mode précis d'organisation de cette minorité révolutionnaire. Trente ans plus tard, on n'a pas avancé par rapport à la période de l'AIT : on pourrait dire que le mouvement anarchiste avait plutôt régressé sur cette question. En effet, alors que les bakouniniens ne parlaient pas de division du travail entre action revendicative et action politique, alors qu'ils ne parlaient même pas de séparation entre action revendicative et action révolutionnaire, les anarchistes d'après 1900 reprennent ce thème et se mettent en fin de compte sur les mêmes positions que la social-démocratie. Car l'un des points qui définit précisément la social-démocratie, c'est l'idée de division de travail entre parti et syndicat – une division qui aboutit inévitablement à la subordination de second au premier. On connaît l'insistance que met Malatesta sur la séparation entre « lutte économique » et « lutte politique ».

Il est à retenir que ce congrès, tenu peu après l'affaire Bonnot, fut marqué par une vigoureuse prise de distance avec l'individualisme. Mauricius était venu avec un rapport développant sa conception de l'anarchisme ¹⁴⁸. Il se vit

¹⁴⁷ *Les Temps Nouveaux*, 23 août 1913.

¹⁴⁸ Cf. Mauricius. *Mon anarchisme, rapport présenté au Congrès de Paris (15 août 1913)*, Paris, Éditions de l'Anarchie, pp. 4-5.

privé de parole (après avoir tout de même longuement monopolisé la tribune) ; Jean Grave, annonça au nom des *Temps nouveaux* qu'il se retirerait du congrès si les individualistes y siégeaient. Pierre Martin, du *Libertaire*, déclara à leur adresse : « Entre vous et nous, il n'y a pas d'entente possible. » Sébastien Faure souligna l'« abîme infranchissable » qui séparait les conceptions communistes et individualistes. Ce point méritait d'être souligné. Ce qui n'empêcha pas le même Sébastien Faure, après la guerre, de réintroduire l'individualisme en tentant une synthèse de celui-ci avec les autres courants anarchistes.

Le congrès anarchiste d'août 1913 parvint cependant à une sorte de « normalisation » des relations entre anarchisme et syndicalisme. Le compte rendu fait par *Les Temps Nouveaux* du 23 août 1913 et les commentaires qui le suivent relatent longuement la question syndicale. On y lit « qu'il est important que les anarchistes se mêlent aux syndicats afin d'y semer des sentiments révolutionnaires et l'idée de la grève générale expropriatrice ». Les congressistes ignoraient-ils que la question de la grève générale expropriatrice avait été évoquée et approuvée par un congrès des bourses du travail tenu en 1893, et constamment réaffirmée dans la CGT depuis ?

Ce congrès voyait s'établir une timide cohésion entre anarchistes français, fondée sur l'indépendance de l'individu dans le groupe et du groupe dans la fédération, mais les liens restaient très distendus et vagues, et ne permettaient qu'une activité peu suivie, faite de campagnes d'opinion, de propagande par la presse, les brochures. De nombreuses conférences régionales eurent lieu après le congrès : notons que la fédération du Sud-Est, qui tint son congrès à Lyon, admettait toutes les tendances – individualistes compris – mais s'opposait à l'action syndicale. Des fédérations régionales se constituent partout. Vingt-cinq groupes adhéraient à la nouvelle organisation en octobre 1913.

Un congrès anarchiste international devait se tenir à Londres en août 1914. Le secrétaire d'organisation était A. Schapiro ; les initiateurs, les fédérations anarchistes d'Allemagne, de France et de Londres. Des Russes, des Italiens, des Espagnols, des Hollandais s'y intéressaient. Le déclenchement de la guerre allait mettre un terme à ces projets d'union internationale.

On a l'impression que le mouvement anarchiste est totalement extérieur à la classe ouvrière et qu'il ne décide d'entrer dans les syndicats pour y faire de la propagande anarchiste que par choix tactique. Il s'agit moins de lutter côte à côte avec les travailleurs que de développer les idées anarchistes. On n'a pas affaire à une stratégie globale, telle qu'elle est exposée chez Bakounine, dans laquelle anarchistes et syndicalistes travaillent ensemble à une œuvre commune.

C'est particulièrement handicapés que les militants syndicalistes révolutionnaires et anarchistes affronteront, après la guerre et la révolution russe, la politique d'assujettissement des organisations de masse ordonnée par l'Internationale communiste et l'Internationale syndicale rouge.

René BERTHIER

Juin-juillet 2012 (1^{re} partie)

Septembre 2011-janvier 2014 (2^e partie).

Bakounine : l'héritage.....	3
1899-1914.....	3
1. — Le congrès de Saint-Imier fut-il une « scission » ?.....	5
Traumatisme	6
Bureaucratie et autorité	7
L'AIT « anti-autoritaire » fut-elle anarchiste ?	8
Relation entre organisation de masse et organisation politique	9
Conclusion	10
2. — Se réapproprier l'héritage de Bakounine.....	12
Redécouverte de Bakounine.....	14
La charte d'Amiens : un texte défensif.....	17
Une légitimation chez Bakounine.....	19
Hégémonie du syndicalisme	22
Polémique entre anarchistes et marxistes	25
L'accord se désagrège	28
Malatesta, « Anarchisme et syndicalisme »	31
Dunois : créer une organisation anarchiste.....	33
Après Amiens et Amsterdam	34
Le « dépassement » de l'anarchisme	37
La grève, les anarchistes communistes et les syndicalistes révolutionnaires	39
Minorités agissantes	44
Représentation proportionnelle et minorités agissantes.....	47
Le fossé entre syndicalistes et anarchistes s'élargit	49
Jusqu'en 1909	50
Contre Griffuelhes	51
L'affaire de la Maison des syndicats	53
La guerre approche	54
Grève générale contre la guerre	56
Création du secrétariat international	58
Le congrès syndicaliste international de 1913	67
Impact du refus de la CGT	69
Ce n'est qu'à la veille de la guerre	73